



À L'INVITATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, M. ABDELAZIZ BOUTEFLIKA
Le Président du Bénin M. Thomas Boni Yayi en visite d'Etat en Algérie



P. 21

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



13° : ALGER

24° : TAMANRASSET

p. 2

Mardi 3 Février 2015 - 13 Rabie El Thani 1436 - N° 859 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-ITALIE

Le Président Bouteflika reçoit le chef de la diplomatie italienne

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu hier à Alger le ministre italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Paolo Gentiloni, en

visite de travail en Algérie. L'entretien s'est déroulé en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et du ministre de l'Energie, Youcef Yousfi.

P. 20



L'Algérie et l'Italie pour une solution politique à travers la promotion d'une réconciliation nationale en Libye

P. 20

COMMUNICATION

Le FCE mène campagne pour consommer algérien



Le Forum des chefs d'entreprises (FCE) a plaidé hier à Alger pour une stratégie nationale de communication pour encourager la consommation des produits locaux. «Il est nécessaire, notamment dans le contexte actuel de chute de cours du pétrole, d'élaborer une stratégie nationale de communication qui vise à inciter les citoyens à privilégier la consommation du produit national», a indiqué le

président du FCE, Ali Haddad, lors de sa rencontre avec le ministre de la Communication, Hamid Grine. Pour le FCE, le meilleur moyen de réduire la facture d'importation est de promouvoir la production nationale, mais cela nécessite une stratégie globale mobilisant tous les supports de communication de façon régulière et permanente afin de développer la culture de consommer algérien.

P. 3

Bensalah :
«La chute des cours du pétrole ne doit pas pousser au pessimisme»

P. 4-5

Ould Khelifa :
«Tous les acteurs politiques et économiques invités à préserver la sécurité du pays»

P. 4-5

M. Sellal :
«11 wilayas déléguées pourront être créées en 2015 dans une 1^{re} phase»

P. 3

SANTÉ

TOXICOMANIE
Des experts soulignent l'importance des médias

P. 12

M. ZAÏM BENSACI,
PRÉSIDENT DU CNCP
DE LA PME, HIER
AU FORUM DE DK NEWS

«La bureaucratie, entrave principale à l'investissement»

P. 7

FOOTBALL

BIEN QUE L'EN SOIT ÉLIMINÉE DE LA CAN-2015
Gourcuff devrait poursuivre sa mission

P. 26

ALGER

TRAFC DE DROGUE
Arrestation de 16 personnes en janvier par la Gendarmerie nationale

P. 12

Météo



Régions Nord : 13° à Alger

Temps partiellement nuageux avec localement quelques pluies durant la journée, devenant plus fréquentes et orageuses en cours de nuit. Les vents seront modérés à assez forts notamment près des côtes Ouest. La mer sera forte à très forte.

Régions Sud : 24° à Tamanrasset

Temps partiellement voilé. Les vents seront faibles à modérés.

Max

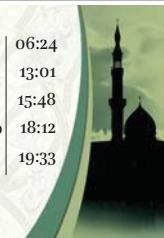
Min

Alger	13°	10°
Oran	16°	12°
Annaba	16°	08°
Béjaïa	15°	11°
Tamanrasset	24°	11°

Horaires des prières

Mardi 13 Rabih El-Thani 1436

Fajr	06:24
Dohr	13:01
Asr	15:48
Maghreb	18:12
Isha	19:33



TRANSPORTS

La visite de M. Ghoul à M'sila reportée



initialement prévue aujourd'hui, la visite de travail du ministre des Transports, le Dr Amar Ghoul, dans la wilaya de M'sila, a été reportée à une date ultérieure.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

MM. Mebarki et Zoukh à Alger

Le ministre de l'Enseignement Supérieur, Mohamed Mebarki, effectuera aujourd'hui en compagnie du wali d'Alger Abdekader Zoukh, une visite de travail et d'inspection des projets de réalisation d'infrastructures universitaires à Saïd Hamdine, Sidi Abdellah et Delly Ibrahim.



CE MATIN À 10H30

Conférence du ministre des AE Sahraoui



Le ministre sahraoui des Affaires étrangères, M. Mohamed Salem Ouled Salek, animera une conférence de presse ce matin à 10h30 au siège de l'ambassade de la République Sahraouie à Alger.



CE MATIN À 10H AU FORUM DU QUOTIDIEN D'ECHAÂB

Conférence sur "le projet de code pénal"



Le Forum du quotidien Echaâb, organise ce matin à 10h au siège du journal sis 39, boulevard des Martyrs, Alger, une conférence-débat sur le projet de code pénal qui sera présenté prochainement devant le Parlement. La rencontre sera animée par l'Union nationale des femmes algériennes (Unfa) en collaboration avec l'organisation régionale des avocats.

L'ambassadeur de France en Algérie à Tlemcen



En marge de sa visite entamée hier dans la wilaya, l'ambassadeur de la République française en Algérie, M. Bernard Emié, donnera aujourd'hui une conférence à l'université Abou Bekr Belkaïd de Tlemcen et s'entretiendra avec son recteur M. Noureddine Ghouli. L'ambassadeur qui aura une rencontre avec le bâtonnier se rendra par ailleurs à l'Institut français qui joue un rôle clé dans le développement des échanges culturels franco-algériens.

CE MATIN À 10H30

AU FORUM DE DK NEWS

Conférence sur la lutte contre le cancer du sein

À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le cancer, célébrée le 4 février de chaque année, le Forum de DK News reçoit ce matin à 10h30 pour une conférence-débat, Le P. Nabil Achenhou, spécialiste en reconstruction mammaire au CPMC Mustapha Pacha, et le Dr Salah Dilem, spécialiste des cancers du sein chez la femme enceinte au CHU Mustapha Pacha, le Dr. Amina Abdelouahab



spécialiste des cancers génotypiques du sein.

La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication 3, rue du Djurdjura, Ben Akoun, Alger.

COMMUNICATION

M. Grine à Tindouf

Le ministre de la Communication, M. Hamid Grine, continue aujourd'hui, sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tindouf.



FORMATION PROFESSIONNELLE

M. Bedoui à Annaba

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement Professionnels, Noureddine Bedoui, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Annaba.

DGSN

Renouvellement du protocole d'accord avec Algérie Télécom



Le Directeur général de la Sécurité nationale, le général-major Abdellah Hamel, présidera aujourd'hui au siège de la DGSN, la cérémonie de renouvellement du protocole d'accord signé avec Algérie Télécom portant sur la réduction des tarifs d'abonnement aux services Internet et de téléphonie fixe.

CET APRÈS-MIDI À 16H

Rencontre ANR-MPA



Dans le cadre des consultations bilatérales préliminaires en vue de la tenue de la Conférence nationale de consensus (CNC), le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), le Dr Belkacem Sahli, rencontrera cet après-midi à partir de 16h, le secrétaire général du Mouvement populaire algérien (MPA), Amara Benyoune.

LES 14 ET 15 FÉVRIER À L'AURASSI

3^e conférence Fikra

La 3^e édition de conférence nationale Fikra, dédiée à la promotion d'idées d'avenir, se tiendra les 14 et 15 février 2015 à l'Hôtel Aurassi.

CE MATIN À 9H30 AU FORUM DE LA SÛRETÉ NATIONALE

Conférence sur le rôle préventif du contrôle technique des véhicules



Le Forum de la Sûreté nationale abritera ce matin à 9h30 à l'école supérieure de police Ali-Tounsi, de Château-neuf, Alger, une conférence sur le rôle préventif du contrôle technique des véhicules, animée par M. Selman Amer de l'entreprise nationale de contrôle technique automobile, en présence des représentants de la société civile, des cadres de la Sûreté nationale et des médias.

SELLAL L'A ANNONCÉ HIER

«11 wilayas déléguées pourront être créées en 2015 dans une première phase»

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a affirmé lundi à Alger, que 11 wilayas déléguées pouvaient être créées en 2015, dans une première étape, dans les régions du sud.

Dans le cadre des efforts de l'Etat visant à rapprocher l'administration du citoyen et améliorer la performance, le découpage administratif sera entamé dès l'année en cours conformément aux instructions du président de la République, a déclaré M. Sellal à la presse en

marge de la clôture de la session d'automne du conseil de la Nation. Le Premier ministre a évoqué la possible création de 11 wilayas déléguées dans les régions du sud, dans une première phase et d'autres dans les hauts plateaux en 2016 en attendant d'étendre l'opération au nord du pays début 2017.

«En 2017, l'opération de découpage s'étendra aux régions du Nord», a-t-il indiqué, précisant que les wilayas déléguées seront dotées de prérogatives



«plus larges» que celles existant actuellement à Alger.

La seconde phase du découpage administratif

concernera la création de wilayas dotées de pleines prérogatives, a-t-il dit, ajoutant que le projet sera soumis au Parlement.

COMMUNICATION-PATRONAT

Le FCE plaide pour une stratégie de communication pour encourager à consommer algérien

Le Forum des chefs d'entreprises (FCE) a plaidé lundi à Alger pour une stratégie nationale de communication pour encourager la consommation des produits locaux. «Il est nécessaire, notamment dans le contexte actuel de chute de cours du pétrole, d'élaborer une stratégie nationale de communication qui vise à inciter les citoyens à privilégier la consommation du produit national», a indiqué le président du FCE Ali Haddad lors de sa rencontre avec le ministre de la Communication Hamid Grine. Pour le FCE, le meilleur moyen pour réduire la facture d'importation est de promouvoir la production nationale, mais cela nécessite une stratégie globale mobilisant tous les supports de communication de façon régulière et permanente, afin de développer la culture de consommer algérien.

D'ailleurs, une étude est en cours de réalisation par cette organisation patronale dans l'objectif de concevoir



une nouvelle définition du produit algérien qui ne doit pas se limiter, selon le FCE, aux taux d'intégration comme principal paramètre. Le FCE vise à travers cette étude à créer un nouveau label permettant de distinguer facilement le produit algérien parmi les autres produits en vente dans les surfaces commerciales.

Le forum a prononcé également des tarifs préférentiels pour l'achat d'espaces publicitaires par les producteurs nationaux, une proposition «totalement soutenue» par le ministre de la Communication.

«Nous sommes tous embarqués dans le même bateau. Nous sommes tous des Algériens, nous devons donc

trouver les synergies nécessaires afin de promouvoir le produit local», a souligné M. Grine.

Il a été également débattu lors de cette rencontre le dispositif réglementaire régissant l'activité des agences de communication, les facilités accordées à ces agences et les contraintes qui les entravent.

Dans le domaine de l'information et de la communication, les membres du FCE ont insisté sur la nécessité de soutenir la production nationale et d'impliquer tous les acteurs du secteur dans le processus d'élaboration des lois. Ils ont réclamé dans le même sillage un rôle plus important de leur organisation dans l'accompagnement de l'ouverture du marché médiatique.

Les deux parties ont convenu à l'issue de cette rencontre de créer une commission mixte composée des membres du FCE et des cadres du ministère afin de prendre en charge les préoccupations des entrepreneurs du secteur.

GAZ DE SCHISTE

Les forages actuels visent à faire connaître le potentiel de l'Algérie

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a réaffirmé, lundi à Alger, que les travaux de prospection du gaz de schiste visaient à faire connaître le potentiel de l'Algérie en énergies non conventionnelles.

«Nous avons dit et expliqué à maintes reprises, notamment après le dernier conseil restreint, que Sonatrach menait actuellement une étude pour faire connaître le potentiel d'énergies non conventionnelles de l'Algérie», a déclaré M. Sellal à la presse, en marge de la clôture de la session d'automne du Conseil de la nation, précisant que les estimations découlant de certaines études avançaient d'«importantes» réserves.

Le Premier ministre a expliqué que les forages d'exploration préliminaire engagés par Sonatrach dans

le bassin d'Ahnet (270 Km d'In Salah wilaya de Tamanrasset) seront suivis prochainement par une deuxième opération assurant que «les forages seront achevés pour passer à la phase d'étude qui durera près de 4 ans».

«La question d'exploiter ou non le gaz de schiste sera tranchée à l'horizon 2020, en fonction des technologies disponibles à ce moment-là», a insisté le Premier ministre.

«Le gouvernement doit faire un travail de prospection au profit des générations montantes», a encore soutenu M. Sellal rassurant que «les forages actuels ne représentent aucun danger pour l'environnement ni pour la santé» car a-t-il expliqué «des mesures nécessaires ont été prises pour le respect des critères de sécurité».

Des experts préconisent le développement de la grande distribution pour endiguer le commerce informel

Le développement de la grande distribution en Algérie constitue une des alternatives pour endiguer les activités commerciales informelles, un phénomène qui a pris de l'ampleur ces dernières années, ont préconisé des experts et des responsables du secteur.

La grande distribution, un créneau toujours faible en Algérie, peut jouer un rôle de "régulateur" dans le marché de manière à se substituer progressivement au commerce des "trottoirs", selon les participants à une journée d'information sur l'économie informelle organisée par le ministère du Commerce et l'Ecole des hautes études commerciales d'Alger (EHEC).

«La grande distribution est un moyen de régulation du marché. Elle empêche toute pénurie ou perturbation de l'approvisionnement», a estimé Abdelaïz Aït Abderahmane, directeur général de la régulation et de l'organisation des activités au ministère du Commerce.

Pour le même responsable, ce type d'infrastructures commerciales présente plusieurs avantages liés en particulier à la régulation des prix, la traçabilité des produits et la création directe et indirecte d'emplois.

Mais la grande distribution reste toujours faible en Algérie avec seulement 5 hypermarchés, 231 supermarchés et 1.507 supérettes pour une population de 39 millions d'habitants, selon les chiffres du ministère du Commerce qui se fixe comme priorité la mise en place d'un schéma national pour organiser cette activité.

«Il faut créer des chaînes de distribution en passant par la sensibilisation des opérateurs économiques ayant les moyens de financement de ce type d'activités», a ajouté M. Aït Abderahmane.

Toutefois, plusieurs facteurs liés notamment à l'environnement juridique "peu favorable", à l'absence d'une politique d'urbanisme commercial claire et au manque de foncier commercial entravent l'émergence de ces circuits de distribution modernes, selon des experts présents à cette journée.

Pour d'autres participants, l'absorption du commerce informel doit se baser sur des solutions "structurées" et non pas uniquement par l'éradication "répressive" de ces sites qui constituent parfois "une activité sociale qui génère des revenus et des emplois pour une certaine frange de population".

«La répression n'est pas la meilleure solution (pour supprimer les activités illégales). Il faut adopter une logique incitative et créer des conditions économiques et sociales favorables pour insérer ces activités dans le secteur formel», a suggéré Allaouat Farid, enseignant à EHEC.

La réforme du système fiscal figure aussi parmi les principales recommandations des experts qui ont préconisé une "amnistie générale" pour insérer les opérateurs exerçant dans le marché parallèle.

Mais pour le ministre du Commerce Amara Benyoucef, une opération d'amnistie fiscale en faveur des commerçants illégaux "n'est pas à l'ordre du jour". Il estime que l'accompagnement et l'incitation des ces opérateurs est nécessaire pour rejoindre la sphère formelle mais tout en exerçant la "puissance publique et en respectant l'autorité de l'Etat". Par ailleurs, le ministre a annoncé la tenue fin mars prochain d'une conférence sur la politique du commerce extérieur du pays. (APS)

DJEZZY

L'emprunt obligataire du FNI est de 10 ans, la BEA principal souscripteur

La durée de l'emprunt obligataire, lancé par le Fonds national d'investissement (FNI) pour l'acquisition des 51% d'Orascom Telecom Algérie (OTA), est de dix ans avec la Banque extérieure d'Algérie (BEA) comme principal souscripteur, a appris lundi l'APS auprès d'une source boursière. Le FNI a finalisé, vendredi dernier, l'acquisition de 51% dans OTA (Djezzy) pour un montant de 2,6 milliards de dollars dont le financement a été réalisé à travers un emprunt obligataire d'un montant de 160 milliards de DA à raison de 100.000 DA par obligation, selon la même source.

La BEA est le principal souscripteur de cet emprunt institutionnel, et ce, à hauteur de 50% pour un montant de 80 milliards de DA, selon un responsable à la Commission d'organisation et de surveillance des opérations en bourse (Cosob).

Le reste du montant de l'emprunt, soit 80 milliards de DA, a été souscrit par les autres banques publiques (à l'exception de la Banque de développement local, BDL), ainsi que par les deux banques privées Société Générale et BNP Paribas

et par deux compagnies d'assurance publiques qui sont la CAAR et la CAAT. L'emprunt est constitué de deux tranches de 80 milliards de DA chacune, dont l'une est assortie d'un taux d'intérêt annuel de 4% contre 5% pour l'autre tranche.

Avec 160 milliards de DA, cet emprunt est le plus important jamais lancé sur le marché financier algérien, observe la même source. A rappeler que suite à cette opération, le FNI est, désormais, en partenariat avec Global Télécom Holding (GTH), une filiale majoritairement détenue par la société russe VimpelCom, selon les modalités définies par le pacte d'actionnaires conclu entre les parties.

En termes de gouvernance, ce pacte laisse à VimpelCom le management opérationnel d'OTA et confère au FNI des droits de veto sur les grandes décisions stratégiques.

Le FNI avait signé, en avril 2014 à Paris, le contrat d'achat d'actions pour l'acquisition d'une participation de 51% dans la société OTA. (APS)

BENSALAH : La chute des cours du pétrole ne doit pas pousser au pessimisme

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a affirmé lundi à Alger que la chute des cours du pétrole «ne doit pas pousser au pessimisme bien qu'elle constitue, pour tous, une véritable source de préoccupation». Les bouleversements économiques que le monde a connus récemment ont certes induit une chute des prix du pétrole mais ce fait ne doit pas pousser au pessimisme même si cette nouvelle réalité constitue, pour nous tous, une véritable source de préoccupation», a indiqué M. Bensalah dans une allocution à la clôture de la session d'automne 2014 du Conseil de la nation M. Bensalah.

«Cette réalité qui présente de difficultés économiques auxquelles le pays devra faire face à l'avenir ne doit pas nous pousser au pessimisme ni au désespoir. Elle devrait, bien au contraire, nous inciter à multiplier les efforts pour préserver le rythme de développement et poursuivre la mise en œuvre des politiques d'investissements prévues dans le cadre du plan quinquennal adopté», a ajouté M. Bensalah.

«Cette nouvelle donne nous interpelle surtout à l'effet de rationaliser nos dépenses tant privées que publiques», a-t-il poursuivi. Il a salué dans ce contexte les mesures prises par le gouvernement sur la base des orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika pour rationaliser les dépenses publiques sans renoncer aux investissements dans les secteurs vitaux du développement social, réguler les importations et lutter contre le détournement de fonds.

Le président du Conseil de la nation a préconisé l'encouragement des exportations hors hydrocarbures et une meilleure exploitation des ressources naturelles en vue de développer et de promouvoir une économie diversifiée et compétitive. Pour M. Bensalah, une telle conjoncture impose d'amorcer un dialogue à même d'instaurer un climat de confiance entre les partenaires sociaux, garantir la cohésion sociale et renforcer l'unité nationale face aux nouveaux défis qui se posent au pays.

Selon le même responsable, le devoir impose en pareille situation «de combattre l'esprit défaitiste que des parties connues tentent communiquer au citoyen en prétendant que nous sommes un pays sans moyens alors que notre peuple a les capacités qui lui permettent de construire son pays et de renforcer son économie».

Il a appelé à œuvrer à la protection de l'unité du pays, soulignant que le pluralisme des visions en politique et en économie doit être une source d'enrichissement pour notre peuple et de progrès pour notre pays et non pas de recul et de régression.

«Il est important de prendre les mesures préventives nécessaires concernant les revendications jugées raisonnables et qui exigent une prise en charge de la tutelle», a encore souligné M. Bensalah. Le président du Conseil de la nation s'est dit convaincu que les mesures «courageuses» prises par l'Etat en réponse aux revendications des populations du Sud, «prouvent qu'il est sensible aux préoccupations de ses enfants où qu'ils soient». Evaluant le bilan des activités du Conseil de la nation pour la session d'automne, M. Bensalah a indiqué que ce bilan «est satisfaisant».

Il a souligné par ailleurs «l'importance» de la mise en œuvre des dispositions en matière de programmation législative qui est le jalon le plus important de l'action complémentaire entre les deux chambres du parlement et le gouvernement.

Concernant les lois adoptées au cours de cette session, M. Bensalah a déclaré que les projets de lois examinés et adoptés «étaient importants», soulignant que la loi de finances «a occupé une place particulière aux travaux de la session».

Il a ajouté à ce propos que le texte «a maintenu dans ses orientations, le rythme de développement», précisant que ceux qui ont élaboré cette loi ont identifié les faiblesses et proposé de nombreuses formules incitatives pour la promotion de l'investissement».

CONSEIL DE LA NATION Clôture de la session d'automne

Le Conseil de la nation a clôturé hier sa session d'automne 2014 lors d'une séance plénière présidée par Abdelkader Bensalah, président du Conseil.

La cérémonie de clôture s'est déroulée en présence du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, du Premier ministre, Abdelmalek Sellal et de membres du gouvernement.

Cette session «était satisfaisante dans son ensemble», a déclaré M. Bensalah, indiquant que le Conseil de la nation a examiné et débattu de projets de loi «importants», dont la loi de Finances qui a «maintenu les orientations du pays et le rythme de développement» ainsi que d'autres projets de lois qui interviennent pour organiser des aspects importants de la vie de la société algérienne.



CONSTITUTION Bensalah souhaite que sa révision «serve le pays»

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a exprimé lundi à Alger le souhait que la révision de la Constitution «serve le pays, non un pouvoir ni un régime».

Nous souhaitons que cette révision serve le pays (tel que promis par le président de la République) non un pouvoir ni un régime , a soutenu M. Bensalah dans une allocution à l'occasion de la clôture de la session d'automne du Conseil de la nation.

«Nous voulons qu'elle traduise et concrétise l'aspiration du peuple à une adaptation de sa loi fondamentale conformément à l'évolution de la société qui ambitionne de se doter de la meilleure Constitution des temps modernes», a poursuivi M. Bensalah.

Le président de la chambre haute du Parlement a souligné la nécessité de faire aboutir le projet de révision constitutionnelle que nous souhaitons

tons, a-t-il dit, «voir prochainement à notre niveau».

Pour M. Bensalah, cette Constitution doit «consolider davantage les libertés individuelles et collectives».

Le nouveau texte fondamental doit surtout élargir les prérogatives de l'instance parlementaire afin qu'elle puisse accomplir pleinement son rôle dans l'élaboration des lois de la République et le contrôle de l'action du gouvernement, a-t-il considéré, ajoutant que la Constitution révisée doit «garantir de plus amples moyens aux instances élues et assurer un rôle plus efficient à l'opposition afin d'ancrer la pratique démocratique et le pluralisme partisan». Il a tenu à rappeler que le président de la République «laisse la voie ouverte à tous les acteurs politiques désireux de concourir à l'œuvre de révision



constitutionnelle afin d'y associer toutes les parties».

LOUH : Nouvelles mesures pour protéger les dénonciateurs des crimes de terrorisme et de blanchiment d'argent

► La loi sur la prévention du blanchiment d'argent et le financement du terrorisme adopté à l'unanimité

Des mesures spéciales seront introduites dans le code de procédure pénale pour protéger les dénonciateurs des crimes liés au blanchiment d'argent et au terrorisme, a annoncé dimanche à Alger le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh.

«Des mesures spéciales conformément à ce qui est en vigueur à l'échelle internationale pour protéger les témoins et dénonciateurs des crimes liés au terrorisme, la corruption et le blanchiment d'argent» seront introduites dans le code de procédure pénale qui sera amendé, a précisé M. Louh qui répondait aux questions des membres du Conseil de la nation sur le projet de loi relatif à la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Le ministre a, par ailleurs, salué les membres du Conseil de la nation qui se sont montrés compréhensifs vis-à-vis de la décision du gouvernement d'accélérer la présentation et le débat du projet de loi en vue de l'ins-



cription à l'ordre du jour de la session d'automne du Parlement».

Des sénateurs du PT et de l'AAV «s'étaient retirés des deux séances de débat et de vote du projet de loi relatif à la lutte contre le blanchiment d'ar-

gent et le financement du terrorisme après que le gouvernement eut décidé de l'introduire au dernier moment pour son caractère urgent bien que cette démarche ne soit pas en contradiction avec les dispositions de l'article 17 de la loi organique régissant le fonctionnement et l'organisation des deux chambres du Parlement et les relations entre les pouvoirs législatif et exécutif. S'agissant de la préoccupation exprimée par certains sénateurs relatifs à la définition exacte du concept du terrorisme, le ministre de la Justice a affirmé que cette «position exprimée par l'Algérie et consacrée dans sa législation conformément aux conventions internationales ne s'oppose pas aux positions immuables et claires de l'Algérie inspirées des principes de la Révolution du 1er novembre».

Il a, d'autre part, annoncé l'organisation de journées de formation au profit des médias sur les spécificités de la justice.

APN**Clôture de la session d'automne 2014**

Les travaux de la session d'automne 2014 de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont été clôturés lundi lors d'une séance plénière présidée par le président de l'APN, Mohamed Larbi Ould Khelifa.

La cérémonie s'est déroulée en présence du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, du Premier ministre, Abdemalek Sellal et des membres du gouvernement.

«L'APN est une institution constitutionnelle qui adopte la liberté d'expression et respecte l'opinion de tous les députés dans la mesure où il s'agit de servir les intérêts du pays, de défendre les droits légitimes et de consacrer le dialogue entre les différentes parties», a affirmé M. Ould Khelifa dans une allocution à cette occasion.

**OULD KHELIFA****Les protestations dans certaines régions du pays, une forme de liberté d'expression**

Les protestations qui s'expriment dans certaines régions du nord ou du sud de l'Algérie sont «la preuve des pratiques démocratiques» et une «forme de liberté d'expression», a indiqué lundi à Alger, le président de l'Assemblée nationale populaire (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa.

«Les protestations qui s'expriment dans certaines régions du nord ou du sud de l'Algérie sont la preuve des pratiques démocratiques et une forme de liberté d'expression comme cela se fait dans d'autres pays se trouvant de l'autre côté de la

Méditerranée et de l'océan Atlantique», a déclaré M. Ould Khelifa lors de la cérémonie de clôture des travaux de la session d'automne 2014 de l'APN. Il a ajouté qu'il s'agissait là également d'un «indice important» de l'envergure de la vulgarisation de la culture démocratique avec toutes les spécificités algériennes, rappelant que le président de la République, avec «sa sagesse avérée, a d'ailleurs, lors du dernier conseil restreint, donné des directives claires afin de résoudre des questions soulevées dans certaines régions».

**CONSEIL DE LA NATION****Les députés se félicitent du projet de loi sur le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme**

Les membres du Conseil de la nation se sont félicités dimanche du projet de loi sur la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme qui vient «renforcer les efforts de l'Etat dans sa lutte contre le terrorisme».

Lors d'une séance plénière consacrée à l'examen de ce projet de loi, les députés ont souligné que le texte «cadre avec la politique adoptée par l'Algérie en matière de lutte contre le terrorisme».

Pour le député Abbas Bouamama, «le contenu de ce projet de loi cadre avec la volonté de l'Etat en matière de modernisation de la justice, d'une part, et avec la vision de l'Algérie vis-à-vis de ce fléau et ses efforts visant le tarissement des sources du terrorisme d'autre part».

Pour sa part, Zahia Benarous du tiers présidentiel, a rappelé les efforts consentis par l'Algérie en matière de

lutte contre le terrorisme notamment durant la décennie noire face à un mutisme international.

De son côté, Lamri Lakhal, du parti du Front de libération nationale (FLN), s'est interrogé sur les raisons «du retard accusé dans l'examen et l'adoption de ce projet de loi en dépit de son importance». Belkacem Kara de la même formation politique a plaidé pour le durcissement des peines sur le blanchiment d'argent et la nécessité de renforcer «le contrôle des dépenses hors du circuit bancaire».

De leur côté, Abdelkader Bensalem du tiers présidentiel et Hasni Saidi du Rassemblement national démocratique (RND), ont souligné la nécessité de «donner une définition exacte au terrorisme pour éviter l'amalgame avec le droit des peuples à l'autodétermination».

Le rapporteur de l'ONU note des "avancées" dans la réglementation et la législation du travail en Algérie

Le rapporteur spécial sur les droits à l'éducation du conseil des droits de l'homme des Nations unies a noté lundi à Alger des «avancées» dans la réglementation et la législation du travail en Algérie. Reçu par M. Khiat Mohamed, SG du ministère du Travail, le rapporteur onusien, Kishore Singh a relevé des «avances» en matière réglementaire et de législation du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale et la conformité avec les principes énoncés par les conventions internationales», a indiqué un communiqué du ministère du Travail à l'issue de la rencontre.

Les grands indicateurs du monde du travail en matière de gestion de l'emploi, de dialogue social et de couverture sociale ont été présentés au rapporteur de l'ONU, qui effectue une visite de travail en Algérie depuis le 27 janvier sur invitation du gouvernement.

M. Kishore Singh a été informé, dans ce sens, des programmes mis en œuvre par le secteur du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, particulièrement ceux en rela-

tion avec la promotion des droits humains : la législation du travail, le système de sécurité sociale et les dispositifs publics de promotion de l'emploi notamment en direction des diplômés.

M. Khiat a souligné à son interlocuteur qu'une «attention particulière a été accordée à la dimension formation à travers les actions de l'Institut national du travail (INT) qui a une mission de formation des différents partenaires dans le monde du travail, et de la nouvelle école supérieure de la sécurité sociale, lancée en partenariat avec l'OIT et qui intègre différentes formations initiales de haut niveau, ainsi que la formation continue dans les domaines de la protection sociale, y compris au profit des étudiants des pays de la région».

Avant cette rencontre, le rapporteur de l'ONU avait été reçu par des membres du gouvernement, des parlementaires et par le président de la commission nationale pour la Défense et la Protection des droits de l'homme.

OULD KHELIFA**Tous les acteurs politiques et économiques invités à préserver la sécurité du pays**

Tous les acteurs économiques, sociaux et politiques sont invités à œuvrer dans un climat de «consensus» autour de «l'essentiel et des priorités», à savoir la préservation de la sécurité et la stabilité du pays, a indiqué lundi à Alger le président de l'Assemblée nationale populaire (APN), Mohamed-Larbi Ould Khelifa.

«Dans ce contexte (climat propice au développement), tous les acteurs économiques, sociaux et politiques sont invités à œuvrer dans ce climat de consensus autour de l'essentiel et des priorités, à savoir la préservation de la sécurité et la stabilité du pays, la concrétisation du développement, à travers la création d'autres alternatives de richesses et une meilleure maîtrise des sciences et des technologies dans le cadre des spécificités de chaque région et du respect de l'unité nationale qui constituent ensemble l'édifice et la force première de l'Algérie», a relevé M. Ould Khelifa lors de la cérémonie de clôture des travaux de la session d'automne du Parlement.

Il a ajouté qu'en Algérie, «il n'y a guère de confessions isolées, ni d'ethnies en conflit».

Le président de l'APN a relevé que la clôture de la session d'automne s'est faite sur un bilan «satisfaisant», eu égard, a-t-il dit, aux «réalisations enregistrées dans plusieurs secteurs, notamment celui de l'habitat où des milliers de familles, dans plusieurs wilayas et aux différents revenus, ont pu bénéficier de logements décent qui leur étaient jusque-là inaccessibles».

Il a précisé, dans ce sens, que le nombre de logements attribués aux familles à faibles revenus «a dépassé, de loin, celui qui a été attribué depuis l'indépendance», ajoutant que l'Etat «veille aussi à développer le secteur de la santé, à améliorer ses prestations et à accorder un intérêt particulier au secteur de l'éducation et de la formation».

M. Ould Khelifa a indiqué que l'Etat «s'était également engagé à créer de l'emploi, particulièrement pour les jeunes, en fonction de différentes formules, tout comme il a encouragé la création des petites et moyennes entreprises et l'ouverture du domaine de l'investissement dans les secteurs public et privé tant sur le plan local que national». Il a rappelé, par la même occasion, que l'Etat «a dissipé les appréhensions et le doute qui animaient les investisseurs étrangers et ce, en fonction de l'équation gagnant-gagnant et en respectant la règle 49-51, ainsi que le droit de préemption, à chaque fois qu'il est nécessaire, dans une économie internationale globalisée et dominée par les firmes multinationales qui s'approprient l'expertise et les technologies de pointe».

Evoquant le travail de l'APN, M. Ould Khelifa a indiqué que son institution a débattu du projet de loi des finances pour 2015, «un débat qui s'est focalisé sur la rationalisation des dépenses et l'amélioration de la performance dans la gestion et la régulation des ressources financières en fonction des potentialités de l'Etat dans la conjoncture actuelle, tout en misant, dans un proche avenir, sur le développement des secteurs de l'agriculture, de l'industrie, des services et du tourisme en particulier».

Au plan international, M. Ould Khelifa a affirmé que l'Algérie demeurait «presque le seul symbole de paix dans notre entourage régional et continental», précisant qu'elle (l'Algérie) est ainsi «devenue ces dernières années la Mecque des leaders des pays africains, arabes et européens lorsqu'il s'agit de la situation chez nos voisins, en l'occurrence le Mali et la Libye».

Le président de l'APN a expliqué que cela est dû à «la faveur de la sécurité et de la stabilité dont jouit l'Algérie et sa réussite à venir à bout du fléau du terrorisme qu'elle a vaincu seule et sans l'aide, ni le soutien de quelque partie que ce soit avant que d'autres pays ne réalisent que le terrorisme n'a ni nationalité ni religion ni frontière».

M. Ould Khelifa a relevé, dans ce sens, que l'Algérie «réaffirmait, à travers les discours et sur le terrain, du haut des tribunes internationales, ses positions constantes relatives aux questions justes, à leur tête la question du peuple palestinien et son droit de disposer de lui-même et d'établir son Etat national», soulignant que son soutien à cette cause est «indéfatable». Il a soutenu que c'est la même position qu'elle adopte vis-à-vis du combat que mène le peuple sahraoui qui «continue de subir les affres du colonialisme et de la persécution depuis plus de quarante ans».

«L'Algérie n'a aucun conflit avec le Maroc dont nous respectons le peuple frère, et n'a aucune visée sur quelque parcelle ou quelque richesse que ce soit sur la rive qui donne sur l'océan, en dépit du fléau de la drogue qui arrive chez nous par centaines de tonnes», a-t-il souligné.

Il a ajouté que l'Algérie avait également «soutenu le droit du peuple du Timor oriental à disposer de lui-même, en sachant que l'Algérie et l'Indonésie sont liées par de fortes relations séculaires, notamment après la position de cette dernière vis-à-vis de la guerre de Libération nationale».

GAZ DE SCHISTE «L'exploitation est conditionnée par une bonne maîtrise de la technologie»



L'expert Chems Eddine Chitour a estimé que l'exploitation du gaz de schiste en Algérie est conditionnée par une «bonne maîtrise» de la technologie de la fracturation hydraulique que le groupe Sonatrach «ne possède pas actuellement». «Le gaz de schiste aura toute sa place dans le cadre d'une stratégie énergétique basée avant tout sur la sobriété énergétique. Il ne peut y avoir d'exploitation tant que nous ne serons pas prêts scientifiquement et technologiquement», a-t-il affirmé dans une contribution à l'APS (lire l'intégral sur www.aps.dz).

«Le gaz de schiste fera partie d'un bouquet énergétique et aura toute sa place le moment venu quand la technologie sera mature et quand nous aurons toutes les compétences nécessaires et pris toutes les précautions en terme d'environnement», a expliqué le professeur Chitour, qui est également conseiller du Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

«C'est un fait. La majorité des études sur le gaz de schiste montre que le gaz de schiste est une technologie dangereuse avec les techniques actuelles», a-t-il enchaîné, en relevant qu'aux Etats-Unis, pionniers dans le domaine, 49% des Américains sont désormais opposés à l'extraction du gaz de schiste par fracturation hydraulique.

«Actuellement, il n'existe pas d'extraction de gaz de schiste sans risques sur l'environnement», indique M. Chitour en précisant que la fracturation hydraulique est une «technologie récente» et que Sonatrach «n'a pas encore le tour de toutes les mauvaises surprises».

Selon ses explications, cette technique «démolit» l'architecture interne des couches, utilise d'énormes quantités d'eau douce (10 à 15 000 m³ d'eau par puits) ainsi que des produits chimiques de nocivité différente.

En outre, l'Algérie doit aussi prendre en compte les coûts élevés des forages de schiste qui varient entre 10 et 18 millions de dollars pour un seul puits, a-t-il précisé.

«Seule une parfaite maîtrise technologique est en mesure de réduire les coûts», a-t-il averti.

Pour autant, il relève que les travaux d'exploration menés actuellement par le groupe Sonatrach «sont nécessaires» pour maîtriser la technique de fracturation hydraulique et évaluer «avec exactitude» les réserves réelles de l'Algérie en ressources non-conventionnelles.

«Nous n'avons pas à parler de moratoire (sur le schiste). L'étude du gaz de schiste doit se poursuivre ; nous devrons terminer rapidement la phase d'exploration pour procéder aux études d'évaluation réelles de la ressource, car jusqu'à présent, c'est une étude américaine qui nous donne le chiffre de nos réserves», conclut-il.

ENTREPRISES

Lancement d'une campagne de promotion de la production nationale

Une campagne nationale pour l'encouragement à la consommation des produits fabriqués localement va être lancée dans les prochaines semaines, a indiqué, lundi à Alger, le ministre du Commerce, M. Amara Benyounès.

Cette opération, à laquelle prendront part les pouvoirs publics, des représentants des commerçants et des consommateurs, a pour objectif de «rassurer le consommateur algérien sur la qualité des produits locaux et de l'intérêt de leur consommation», a expliqué M. Benyounès lors d'une journée d'information sur l'économie informelle. «Nous voulons convaincre les Algériens qu'en



consommant le produit local, ils contribuent à garder en survie des entreprises nationales et donc à la création de richesses et de postes d'emploi dans le pays, alors qu'en achetant des produits d'importation, ils soutiennent des entreprises à l'étranger», a-t-il poursuivi.

À ce propos, le ministre a déploré la publicité excessive en faveur des produits d'importation qui participent, selon lui, à «discréder» le produit national, estimant que l'encouragement à la consommation de la production nationale pourrait contribuer à atténuer le phénomène de l'informel.

Par ailleurs, le ministre a indiqué que l'Algérie comptait 1,764 million de commerçants inscrits au registre du commerce à fin 2014 contre 1,678 million en 2013, soit une augmentation de 5%.

Sur l'ensemble des commerçants inscrits au registre de commerce à fin 2014, 1.606.879 sont des personnes physiques (91,1%) contre 157.121 de personnes morales (8,9%).

Leur nombre représente ainsi 4,3% de la population en Algérie, soit un (1) commerçant pour 23 habitants.

TRANSPORT

L'ouverture du transport aérien et maritime au privé vise à augmenter les parts algériennes

L'ouverture du transport aérien et maritime à l'investissement privé national vise à augmenter les parts algériennes dans le marché, mais elle ne sera pas au détriment du secteur public, a indiqué lundi à Alger, le ministre des Transports, Amar Ghoul.

«L'ouverture du transport aérien et maritime aux opérateurs privés nationaux vise à diminuer de façon intelligente les parts des compagnies étrangères du marché algérien», a déclaré le ministre à la presse, en marge de la clôture de la session d'automne de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Estimant que la situation actuelle «joue en faveur des opérateurs étrangers», M. Ghoul a souligné que le projet a été soumis au gouvernement, seul habilité à trancher sur cette question et que l'investissement sera en vertu d'un ca-



hier des charges rigoureux.

La part des opérateurs étrangers dans le marché national du transport aérien avoisine les 50%, tandis qu'elle se situe à hauteur de 97 % dans le secteur maritime, selon M. Ghoul.

Il a affirmé que le cahier de charges prendra en considération aussi bien les normes de sécurité aérienne et maritime que celles économiques et logistiques de l'investissement. Ce cahier des charges devra aussi consacrer la complémentarité entre le secteur public et privé et le renforcement de ces deux secteurs par des ressources humaines compétentes, a-t-il poursuivi.

Les pouvoirs publics ont engagé un programme visant le renforcement du pavillon national maritime de transport de voyageurs et de marchandises pour répondre à la demande croissante. Actuellement, 90% des opérations d'importation de l'Algérie se font par voie maritime. Pour sa part, et en vue de renforcer sa flotte, la compagnie nationale Air Algérie compte acquérir 16 nouveaux avions, dont deux pour le fret.

DALILA BOUDJEMAÂ EST FORMELLE

L'exploitation du gaz schiste n'a «aucun impact» sur l'environnement

L'exploitation du gaz de schiste n'a «aucun impact» sur l'environnement, a affirmé, lundi à Alger, la ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, Dalila Boudjemaâ.

«En tant que ministre et spécialiste de l'environnement, je peux affirmer que l'exploitation du gaz de schiste n'a aucun impact sur l'environnement, d'autant plus que les études faites dans ce sens le confirment», a déclaré la ministre en marge de la cérémonie de clôture des travaux de la session d'automne du Parlement. Des mouvements de protestation contre l'exploita-

tion du gaz de schiste ont été enregistrés ces derniers jours dans plusieurs villes du Sud du pays.

Le Président de la République, Abdellaziz Bouteflika, avait indiqué, mardi dernier, lors d'un conseil restreint, que les forages tests initiés à In Salah, «seront achevés à très brève échéance» et que l'exploitation proprement dite de cette énergie nouvelle «n'est pas encore à l'ordre du jour».

Il avait précisé également que «si l'exploration de ces nouvelles ressources en hydrocarbures s'avère une nécessité pour la sécurité énergétique



du pays à moyen et long termes, le gouvernement devra veiller avec fermeté au respect de la législation par les opérateurs concernés pour la protection de la santé de la population et la préservation de l'environnement».



SANTÉ : BOUDIAF MET LES POINTS SUR LES «!»

La grippe actuelle est «saisonnière» et il ne s'agit ni de grippe aviaire ni porcine

Confirme que la grippe actuelle est une grippe saisonnière causée par les perturbations climatiques et il ne s'agit ni de grippe aviaire ni de grippe porcine ni autre comme rapporté hâtivement par certains médias a déclaré M. Boudiaf à la presse en marge de la fin de la session d'automne du parlement à l'Assemblée populaire nationale (APN). Il a rappelé que son département ministériel «a enregistré 13 décès des suites de cette grippe», précisant qu'«elle touche particulièrement les personnes âgées et

les enfants en bas âge qui souffrent de maladies chroniques».

Il a appelé les citoyens à adopter une attitude préventive en s'éloignant des personnes «malades et en se lavant fréquemment les mains», soulignant que le vaccin antigrippal était disponible à temps en Algérie. La vaccination contre cette grippe «se poursuit toujours au niveau des hôpitaux publics et des pharmacies jusqu'au mois de mars prochain».

Il a fait remarquer que l'état d'alerte décreté dans certains

hôpitaux était «chose normale» car, a-t-il dit, il est du droit du citoyen qui se rend à l'hôpital de bénéficier d'un traitement et du vaccin».

D'autre part, le ministre de la Santé a affirmé qu'il n'y a aucune crainte s'agissant des supporters de l'équipe nationale de retour de la Guinée équatoriale grâce au dispositif de prévention mis en place au niveau de tous les aéroports et postes-frontières», annonçant que ses services organisent prochainement dans la wilaya de Ghardaïa

une rencontre de sensibilisation sur les maladies transmissibles.

Ces maladies sont «dangereuses et coûteuses matériellement c'est pourquoi une action préventive est nécessaire», a-t-il poursuivi. A une question sur les droits des victimes d'erreurs médicales, M. Boudiaf a annoncé l'installation d'un conseil d'éthique médicale d'ores et déjà opérationnel, ajoutant que «la justice protège ces victimes et des textes de lois seront promulgués à ce sujet».

APS

Le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a assuré lundi à Alger, que la grippe qui sévit actuellement était une grippe saisonnière causée par les perturbations climatiques, précisant qu'il ne s'agissait ni de «grippe aviaire ni de grippe porcine». «Je

M. ZAÏM BENSACI, PRÉSIDENT DU CONSEIL NATIONAL CONSULTATIF DE LA PROMOTION DE LA PME, INVITÉ HIER DE FORUM DE DK NEWS

«La bureaucratie entrave principale à l'investissement»

Autour d'entreprises industrielles naissent et se développent des petites et moyennes entreprises. Les concepts de PME et de PMI sont devenus familiers dans le langage de nos économistes et même dans ceux qui aspirent à obtenir des prêts pour des projets d'investissement dans le cadre de l'ansej et d'autres liés au microcrédit. On peut commencer par les TPE (Très petites entreprises), ensuite croître et devenir des PME (Petites et moyennes entreprises) et pourquoi pas, espérer plus tard de grandes entreprises. L'homme qui nous a mis hier dans le bain de la promotion des entreprises est Mr Zaïm Bensaci. C'était hier au Forum de DK News dont il a été l'invité.



Ph. : M. Nait Kaci

Said Abjaoui

Quelle en était la problématique car l'objet de la conférence-débat portait sur l'avenir de la PME ?

L'hôte n'a pas manqué de répondre aux questions liées aux cours du pétrole. Cette baisse des ressources provenant de la vente des hydrocarbures induit fatalément une adaptation aux nouvelles données. Il s'agit donc de trouver d'autres sources de financement. Une diminution de telles ressources doit être compensée par d'autres sources. Pour le moment, l'Algérie n'est vraiment pas dans une situation de crise qui nous pousserait à l'abandon de projets d'investissement utiles sauf à rationaliser les dépenses dans le cadre de la bonne gouvernance. Bien évidemment, il faudrait jouer sur les variables des importations dans le sens de la baisse du recours à tous les produits fabriqués à l'étranger.

Pour rester donc sur ce chapitre investissement, il faut recadrer ces spécialistes des importations qui font dans l'import-export au détriment des producteurs. C'est maintenant le

moment de penser à l'acte d'investir dans la production. Il est temps de faire participer le secteur privé à l'investissement et il est également temps pour ceux qui ont accumulé des fortunes dans l'importation d'investir leur argent dans la production, en créant des PME. Il y a actuellement environ 700 000 PME, 56,6% sont dans le commerce, 36% dans les services et le reste dans les industries.

Autant dire que le secteur de la PME investit dans le commerce et les services. Et pourtant, l'Algérie a besoin de densifier le tissu industriel pour assurer son développement et créer des emplois durables. En matière de création d'entreprises, chaque année il en naît 20% et il en disparaît 5%. Les entreprises disparaissent pour des raisons multiples, marché du produit non rentable, mauvaise étude de projet, reconversion...

Il y a le secteur de la main-d'œuvre qui est en net déficit en compétences car l'Algérie a abandonné les Cent qui formaient des CAP en mécanique, électricité, des brevets professionnels, comme elle a abandonné les instituts de technologie, laissant seulement les universités former des ingénieurs et pas de techniciens.

D'autre part, les incitations à l'investissement devraient se faire au niveau local par les walisis et les élus qui devraient mettre du foncier à disposition des potentiels investisseurs.

Parmi les PME productrices, la majorité est dans le secteur du BTP, de l'agriculture, des industries. A partir de la sous-traitance, les PME pourront se développer. Il faudrait donc avoir des secteurs densifiés du point de vue de la production pour pouvoir entrer dans l'OMC et disposer de produits à placer.

M. Zaïm dit avoir confiance en l'avenir pour les PME car le ministère de l'Industrie a entrepris des actions qui verront le jour dans une dizaine de jours, à savoir qu'il y aura la création de groupes industriels publics.

La réorganisation du secteur public industriel prévoit la création de douze groupes à partir des sociétés de gestion des participations de l'Etat relevant du ministère de l'Industrie et des Mines. Dorénavant il y aura des entreprises nationales, qu'elles soient publiques ou privées. C'est une «bonne chose» que l'installation prochaine de la commission mixte ministère FCE.



D'après M. Zaïm, la bureaucratie demeure la principale entrave à l'investissement en Algérie. «Nous connaissons certains entrepreneurs qui ont mis 2 ans pour mettre sur pied leur entreprise. C'est tout simplement inadmissible. En dépit des efforts énormes consentis par le gouvernement pour lutter contre la bureaucratie, le phénomène persiste encore dans notre société. Il faudrait peut-être sanctionner les fautifs pour mettre un terme à ces pratiques qui paralysent l'investissement et le développement local dans le pays».

OUVERTURE DE L'ESPACE AÉRIEN ET MARITIME «Oui, pour une ouverture réglementée»

M. Zaïm s'est dit d'accord pour une ouverture réglementée

tée de l'espace aérien et maritime aux compagnies algériennes privées. «L'Algérie est dans une phase cruciale qui incombe une ouverture aux investisseurs privés. L'Etat doit bien étudier la question et réunir toutes les conditions nécessaires pour une telle opération» a indiqué M. Bensassi.

700 000 PME dont 90% de TPE

Fer de lance de l'économie des pays développés, les PME sont loin de jouer leur rôle dans l'activité économique en Algérie.

«Actuellement il y a un peu plus de 700 000 PME composées à 90% de très petites entreprises. Si on veut juguler le phénomène de l'importation on doit investir davantage dans ces TPE qui seront les PME et les grandes entreprises de demain», souligne M. Zaïm.

R.R

« La pleine concurrence est bénéfique »

O. Larbi

Situant son intervention au Forum de DK News, le conférencier fait allusion à la chute des prix du pétrole, «c'est une page sensible qui est en train de s'écrire. L'Algérie a engagé une série de réponses notamment en relation avec la PM : la loi d'orientation sera bientôt sur la table des décideurs et du Parlement, la mise à niveau entrera dans une phase qui exige plus des investisseurs ne serait-ce qu'au niveau de la compétitivité».

Fer de lance économique

L'orateur rappelle que dans de nombreux pays au monde, la PME est le fer de lance de l'activité économique : en Algérie, nous avons approximativement 700 000 petites entreprises dont 90% sont des TPE (Très petites entreprises). «L'objectif est de faire en sorte que les TPE deviennent des PME et que ces dernières grandissent pour devenir des entreprises de taille respectable ; nous n'avons pas d'autres choix pour booster la production nationale et juguler les importations».

L'atout qualité

Pour s'imposer à la concurrence, «la production nationale doit être de qualité équivalente ou supérieure aux produits d'importation ; c'est une question de savoir-faire à acquérir par la formation, la mise à niveau, les bonnes règles de gestion et le choix des bassins d'activités les plus indiqués pour le développement de PME industrielles».

M. Bensaci insiste sur l'orientation industrielle des PME qui doivent être créées : «Félicitons-nous de l'attention particulière des pouvoirs publics en direction des entreprises. Le ministre de l'Industrie et des mines a déclaré que son ministère était «la maison de l'entreprise». C'est très bien que le dialogue s'instaure et s'élargisse. Mais la bureaucratie est là...

Développement local

On parle d'investissements ; comment les avoirs ? «Des acteurs locaux doivent être impliqués : APC, wilaya sont indiqués pour trouver des filières d'investissement pour la wilaya. Il faut aller au développement local pour concrétiser la décentralisation, le développement régional, l'aménagement du territoire, créer des emplois et des richesses».

C'est localement que la bureaucratie peut être contournée dès lors que les besoins sont identifiés, les bassins d'activités connus, les ressources humaines évaluées, les facilitations doivent aboutir à une célérité dans la création d'entreprises industrielles tout comme l'accès aux crédits locaux sans oublier le Fonds national d'investissement, M. Bensaci poursuit en proposant «la promotion de crédits à longs termes».

Mise à niveau et formation des hommes aux emplois offerts

Le conférencier estime que la formation de qualité doit répondre à l'offre d'emploi de plus en plus complexe ; l'Université est tenue de se hisser au niveau exigé par la concurrence mondiale qui est à nos portes : «En 2020, les barrières douanières avec l'Union européenne disparaîtront et l'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce suppose d'autres adaptations à l'économie mondiale. C'est pourquoi le temps presse». «Investir dans la production industrielle nationale réduirait la facture des importations, favoriserait l'investissement, répondrait à la demande de travail» souligne le conférencier qui espère que «les aides soient modulées au lieu d'être uniformes pour répondre aux besoins du marché».

Changer les mentalités

Il y a beaucoup à faire en ce domaine car «la nouvelle donne l'impose, le dialogue entre partenaires sociaux le facilite, il faut passer de l'importation à la production. Ce sont des milliards de milliards qui restent dans la sphère informelle, comment faire pour qu'ils rentrent dans le circuit de l'investissement ?» Ainsi, le mot d'ordre : «Enrichissez-vous !» répondrait en investissant dans la production nationale serait un acte hautement significatif pour tous. «Nous sommes tous concernés», conclut Zaïm Bensaci.



Près de 64% des marchés informels éradiqués fin 2014

Près de 64% des marchés informels ont été éradiqués à fin 2014, et ce, depuis le lancement de cette opération d'assainissement en août 2012, a indiqué, hier à Alger, un responsable auprès du ministère du Commerce.

Au total, sur les 1.368 marchés informels recensés à l'échelle nationale, 872 ont été éradiqués, soit 64% des sites existants, a fait savoir le directeur des études et de la prospective de ce ministère, M. Abdennour Hadji, lors d'une journée d'information sur l'économie et le marché informel.

En outre, sur les 41.616 intervenants dans ces marchés illégaux, 18.878 ont été réinsérés dans de nouveaux marchés de proximité pour y exercer en toute légalité, soit 45%. Toutefois, a précisé le même responsable, il a été observé la réapparition de 103 marchés informels qui avaient été, auparavant, éradiqués dans les wilayas, respectivement, d'Alger (57 marchés réapparus), de Tébessa (15), de Blida (13), d'Aïn Defla (2) et de Tiaret (1).

La résurgence de ces marchés est notamment générée, selon M. Hadji, par les retards liés à la livraison des infrastructures de commerce destinées à l'insertion des commerçants informels. Dès août 2012, rappelle-t-on, le ministère de l'Intérieur et des collectivités locales et celui du Commerce avaient entamé une large opération de suppression de ces marchés qui génèrent des pertes financières considérables à l'Etat en raison de l'évasion fiscale induite. Pour atténuer ce phénomène qui n'a cessé de prendre de l'ampleur, le ministère du Commerce a lancé des programmes pour la réalisation de huit marchés de gros de fruits et légumes, de 291 marchés couverts et de 768 marchés de proximité et autres infrastructures.

Parallèlement, les autorités publiques ont mis en place un ensemble de mesures et de dispositifs visant à inciter les opérateurs informels à s'insérer dans la sphère légale, a encore indiqué M. Hadji. Ces mesures portent notamment sur l'amélioration du climat des affaires pour favoriser la création des petites et moyennes entreprises et faciliter l'insertion des jeunes diplômés.

«Nous ne pouvons pas éradiquer complètement le secteur informel. Nous visons plutôt à l'atténuer», a admis M. Hadji. Le secteur de l'informel en Algérie représente environ 40% du Produit national brut (PNB), selon les chiffres présentés lors de cette journée. Cependant, des experts ont estimé que ce chiffre ne reflétait pas l'ampleur de l'informel en raison du manque d'outils de statistiques capables de mesurer avec précision, selon eux, ce «phénomène abstrait».

LES RÉVÉLATIONS DE BENYOUNÈS

Plus de 206 milliards de DA de transactions commerciales non facturées depuis 2010

Les services du ministère du Commerce ont décelé des transactions commerciales non facturées pour une valeur de 206,5 milliards de DA durant les quatre dernières années, a révélé lundi le ministre du secteur, M. Amara Benyounes.



«Nos opérations de contrôle ont permis, durant les quatre dernières années, la découverte d'opérations commerciales sans factures d'un montant de 206,5 milliards de DA, soit une moyenne annuelle de 51,6 milliards de DA», a indiqué le ministre lors d'une journée d'information sur l'économie informelle.

Relevant la difficulté de cerner avec exactitude l'étendue de ces activités commerciales illicites, M. Benyounes a souligné que ce phénomène affectait plusieurs branches d'activités notamment celles des services, de l'industrie de transformation, de l'agricul-

ture, du commerce extérieur et de la distribution.

Selon lui, l'expansion de l'informel, qui constituait de par le passé un «refuge» pour une frange minimale d'une population sans revenu, obéit de plus en plus à des «objectifs occultes», à des motivations du gain facile, à l'enrichissement illicite et à l'évasion fiscale.

A cet effet, le ministre a mis en garde contre la menace «sérieuse» d'une persistance de ce phénomène sur l'outil de production nationale.

Soulignant les efforts consentis par les pouvoirs publics pour atténuer cette activité illégale, M. Be-

nyounes a relevé, toutefois, la faiblesse de la grande distribution et le déficit avéré en infrastructures commerciales.

Citant les actions déjà engagées, il a rappelé la réalisation de 768 marchés de proximité pour insérer les intervenants informels dans le tissu légal, et ce, pour un montant de 12 milliards de DA.

Un autre plan de réalisation de 291 marchés couverts d'un montant de 10 milliards de DA pour résorber le déficit en infrastructures commerciales a été également lancé dans le cadre du quinquennat 2010-2014.

HABITAT

SUBSTITUTION AUX MATERIAUX DE CONSTRUCTION IMPORTÉS : Le dispositif fin prêt

par Mohamed Addab

Le dispositif d'application de la décision interdisant l'utilisation des matériaux de construction importés, déjà fabriqués localement, est fin prêt et devrait se traduire par une baisse de la lourde facture de leur importation et une augmentation du taux d'intégration dans le secteur du bâtiment.

L'instruction imposant aux entreprises de réalisation d'utiliser des matériaux de construction «made in Algeria» permettra de faire passer le taux d'intégration dans les projets de l'habitat de 70% actuellement à 85%, indique à l'APS un responsable auprès du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville.

Une circulaire de ce département ministériel, datée de décembre 2014, interdit aux promoteurs chargés de la réalisation des différents projets financés totalement ou partiellement par l'Etat, de recourir au matériau importé si le même produit est fabriqué localement et présente une qualité égale.

C'est dans ce sens que le ministère compte se réunir prochainement avec les directeurs des Offices de promotion et de gestion immobilière (OPGI), qui détiennent la majorité des projets de logements publics (pres de 75% durant le programme quinquennal 2010-2014) afin d'affiner les modalités d'application de cette instruction.

En fait, les promoteurs publics seront tenus de stipuler, dans les marchés signés avec les entreprises de réalisation, l'utilisation des produits algériens avec l'obligation



de joindre aux contrats les factures établies par les entreprises de fabrication des matériaux de construction activant en Algérie, indique le même responsable.

Pour faciliter la mise en œuvre de ce dispositif, il sera fait appel aux organismes chargés de recenser l'ensemble des producteurs nationaux en matériaux de construction, précise à l'APS le directeur de l'OPGI de Hussein-Dey.

Mohamed Rehaïmia, qui avance que le recours aux importations ne sera retenu uniquement comme dernière option après s'être assuré de la non disponibilité des produits locaux en termes de quantité et de qualité.

Selon lui, ce dispositif n'aura aucun impact négatif aussi bien sur les délais de réalisation que sur la qualité des projets, un avis partagé par le directeur de l'Agence na-

tionale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), Elias Benidir.

L'instruction du ministère de l'Habitat, qui vise aussi à promouvoir la production nationale, ne concerne pas uniquement les promoteurs publics puisque les directeurs de l'habitat aux niveaux des wilayas du pays sont tenus de suivre son exécution dans les projets gérés par des privés.

Elle s'étend également aux équipements publics (écoles, universités, centres de santé et de sûreté, etc.) et concerne même les grands projets tels que Djamaâ El Djazair.

Une filière qui souffre de la concurrence déloyale des importateurs

Interrogés sur ce nouveau dispositif, les producteurs nationaux des matériaux de construction estiment qu'une telle décision permettra le «sauvetage» de leur filière qui,

selon eux, a tant souffert de la concurrence déloyale des importateurs.

Ils citent, dans ce sens, le grand nombre d'usines de céramique qui enregistrent des stocks excédentaires pour cause d'inventaires, compromettant toute perspective de développement de cette activité.

Le président de l'Union nationale des entrepreneurs du bâtiment (Uneb), Salim Gasmî, estime que cette instruction ministérielle donnera «un nouveau souffle» aux producteurs nationaux des matériaux de construction.

«Nous saluons cette décision, même si elle intervient tardivement, puisqu'elle est à même de mettre un terme aux pratiques de certaines entreprises étrangères de réalisation qui exigent l'utilisation du produit importé», observe-t-il.

Il considère, en outre, inconcevable que les secteurs de production en

Algérie ne bénéficient pas de la dynamique que connaît le secteur de l'habitat. Pour ce qui est de la qualité, M. Gasmî assure que les produits locaux répondent aux exigences de la qualité même si quelques imperfections subsistent.

L'Algérie a consommé près de 24,5 millions de tonnes de ciment en 2014 dont plus de 5 millions importés contre 11,55 millions de tonnes produits par les cimenteries publiques et 7,95 millions de tonnes produits par Lafarge-Algérie.

Elle a importé pour près de 3,655 milliards de dollars de matériaux de construction en 2014, composés de ciment, de bois, de fer, de céramique, d'aluminium et de robinetterie.

APS

IRRIGATION

Examen de la mise en œuvre des programmes d'extension des terres irriguées à 2 millions d'ha à l'horizon 2020



La commission spéciale chargée de la supervision de l'opération d'extension des terres agricoles irriguées à deux (2) millions d'hectares à l'horizon 2019-2020 a présenté dimanche à Alger un exposé sur les modalités de mise en œuvre de ce plan d'investissement.

Représentant les secteurs des ressources en eau et de l'agriculture, la commission proposera, après le parachèvement de l'étude du projet, trois (3) scénarios de mise en œuvre des projets d'investissement prévus et qui seront soumis au gouvernement pour examen et approbation.

Trois scénarios proposent de lancer l'ensemble du projet en une année déterminée ou le répartir sur plusieurs étapes à raison d'une année ou deux pour chaque étape.

Le projet visant à porter les surfaces irriguées de 1 million d'hectares à 2 millions d'hectares à travers le territoire national s'inscrit dans le cadre du plan d'action du gouvernement

adopté par le parlement et débattu lors du dernier conseil du gouvernement restreint présidé par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Le ministère des Ressources en eau avait proposé dans le cadre du plan quinquennal 2015-2019 la réalisation de 26 barrages, quatre grands transferts, 220 retenues collinaires, 60 stations d'épuration et l'équipement de 230.000 ha de système d'irrigation moderne.

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a indiqué lors d'une conférence de presse à l'issue de la réunion de la commission en présence du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelwahab Nouri, que ses services accompagneront ce programme national d'investissement en vue de la réalisation de barrages et de grands transferts pour l'exploitation des eaux souterraines et de surface.

A ces projets s'ajoute l'aménagement et l'équipement des stations inscrites dans le cadre des grands transferts à l'instar du projet de Béni Haroun qui peut irriguer 40.000 ha, celui des Hauts plateaux (Sétif) qui

couvrira 36.000 ha et celui de la région ouest du pays avec 6.000 ha, ainsi que d'autres projets réalisés ou qui seront réalisés dans le cadre du plan quinquennal 2015-2019.

Le ministre a, en outre, souligné l'importance de mobiliser tous les moyens afin de concrétiser le projet et contribuer à la réalisation de la sécurité alimentaire du pays.

Selon le plan d'action arrêté, près de 80% des surfaces irriguées concernent les régions des Hauts plateaux (43%) et du sud (35%) alors que 22% concernent les régions du nord du pays.

Pour ailleurs, M. Necib a indiqué que le taux de remplissage actuel des barrages exploités à travers le pays est de 76% et que 14 barrages sont remplis à 100% relevant le recul du volume de deux barrages dans les wilayas de Bordj Bou-Arréridj et de Souk Ahras, qui devrait, a-t-il dit, augmenter à la faveur des précipitations enregistrées dernièrement.

De son côté, le ministre de l'Agriculture a souligné que le projet vise à assurer la sécurité alimentaire à moyen et long termes.

PÊCHE

Production halieutique : une «amélioration» en 2014 à Boumerdès, mais des prix toujours élevés

Une amélioration dans la production halieutique a été enregistrée, en 2014 à Boumerdès, avec une prise globale de 8000 tonnes, contre 7600 tonnes en 2013, a-t-on appris hier auprès de la direction locale de la pêche et des ressources halieutiques où un relève cependant une hausse persistante dans les prix des produits de la mer.

Le plus gros de cette prise a été enregistré en septembre dernier, mois jugé très prolifique où les captures ont dépassé les 2.000 tonnes, avec une moyenne quotidienne «record» de 70 à 90 tonnes.

Le mois de juin dernier a connu une prise de plus de 1 500 tonnes, au même titre que le mois de mai (950 tonnes), a-t-on précisé de même source.

Cette amélioration de la production n'a pas eu l'effet escompté au niveau des marchés de la wilaya, où l'offre en produits de la mer est devenue paradoxalement rare, entraînant ainsi une hausse sans précédent des prix du poisson, début 2014, dont la sardine, poisson «populaire» par excellence, qui s'est vendue au dessus de la barre des 400 DA/kg, avant d'atteindre des pics de 500, voire même de 600 DA/kg, a-t-on constaté sur place. Même si les prix ont enregistré une certaine accalmie, en saison estivale,



marins pêcheurs à intensifier leurs sorties en mer, parallèlement à la bonne exploitation des moyens de pêche à leur disposition».

En outre, la direction du secteur n'a pas enregistré de «transgressions à la période de repos biologique des poissons, fixée du 1^{er} mai au 31 août», a-t-on fait savoir de même source.

D'une longueur de près de 90 km, s'étalant d'Air à l'est, vers Boudouaou El Bahr à l'Ouest, le littoral de Boumerdès compte neuf plages d'échouage et trois ports principaux de pêche d'une capacité globale de 409 embarcations, dont près de 200 unités au port de Dellys, et une centaine au niveau de chacun des ports de Zemmouri et Cap Djinet.

Le secteur compte, en outre, plus de 4000 marins pêcheurs et artisans, dont 3700 pêcheurs immatriculés.

Les matières premières souffrent d'un marché largement approvisionné

Les cours des matières premières ont accentué leur repli la semaine précédente plombés par un marché largement approvisionné et un nouveau regain de vigueur du dollar face à un ensemble de devises, surtout l'euro, qui rendait moins attractifs les achats de matières premières libellées en dollars.

La chute du prix du pétrole a également joué un rôle notable dans le recul des prix, de l'avis des analystes.

Les prix du pétrole restaient à des niveaux très bas, toujours pénalisés par une importante offre ainsi qu'une baisse de la demande mondiale d'or noir.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars valait 49,60 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, contre 49,46 dollars une semaine plus tôt.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance baissait à 45,02 dollars contre 46,94 dollars le vendredi précédent.

Les prix du sucre, du café et du cacao ont eu tendance à se tasser la semaine dernière, une série d'indicateurs laissant penser que les marchés allaient rester largement approvisionnés.

Le sucre a baissé tant à Londres qu'à New York. Des indications d'une surabondance de sucre sur les marchés mondiaux ont fait redescendre les cours.

A Londres, la tonne de sucre blanc pour livraison en mars valait 382,40 dollars, contre 406,50 dollars le vendredi précédent. A New York, la livre de sucre brut pour livraison en mars valait 14,77 cents, contre 15,75 cents sept jours auparavant.

Les cours du café sont restés déprimés, malgré un rebond faible et bref en milieu de semaine. Le prix de l'Arabica coté à New York est même tombé jeudi à 159,20 cents la livre, son niveau le plus faible depuis juillet 2014.

Les perspectives de pluies se sont confirmées dans les régions productrices au Brésil, premier producteur d'arabica au monde, après quelques craintes de sécheresse les semaines précédentes.

Sur le Liffe de Londres, la tonne de Robusta pour livraison en mars valait 1.934 vendredi, contre 1.938 dollars le vendredi précédent.

Sur le ICE Futures US de New York, la livre d'Arabica pour livraison en mars valait 159,40 cents, contre 160,35 cents sept jours auparavant.

Le cacao s'est encore déprécié, subissant la pression d'une production attendue généreuse sans que la demande soit au rendez-vous.

A Londres, la tonne de cacao pour livraison en mars valait 1.917 livres sterling, contre 1.939 livres sterling pour le contrat de mai le vendredi précédent. A New York, la tonne pour livraison en mars valait 2.707 dollars, contre 2.794 dollars sept jours plus tôt.

Les prix du maïs, du soja et du blé ont terminé en net repli à Chicago, fragilisés par des conditions météorologiques jugées favorables aux cultures en Amérique latine et aux Etats-Unis, qui laissent anticiper des récoltes abondantes.

Le boisseau de blé pour la même échéance, le contrat le plus actif en ce moment, a clôturé à 5,0275 dollars contre 5,3000 dollars en fin de semaine dernière (-5,14%).

Le boisseau de soja pour livraison en mars, le plus échangé, a fini vendredi à 3,7000 dollars contre 3,8675 dollars vendredi dernier (-4,33%).

Le boisseau de soja pour livraison en mars, désormais le contrat le plus échangé, a fini vendredi à 9,6100 dollars contre 9,7275 dollars il y a une semaine (-1,2%).

Les cours de l'or se sont repliés, les investisseurs ayant accueilli dans le calme la nouvelle donne politique en Grèce et surtout tablant sur un relèvement prochain des taux de la FED.

Sur le London Bullion Market, l'once d'or a terminé à 1.260,25 dollars vendredi, contre 1.294,75 dollars le vendredi précédent.

L'once d'argent a clôturé à 16,92 dollars, contre 18,23 dollars il y a sept jours.

Les prix du cuivre échangés sur le London Metal Exchange (LME) ont poursuivi leur baisse, tandis que les autres métaux reprenaient leur souffle après avoir nettement baissé.

Sur le LME, la tonne de cuivre pour livraison dans trois mois s'échangeait à 5,468 dollars vendredi, contre 5,559 dollars le vendredi précédent, l'aluminium valait 1.863,50 dollars la tonne, contre 1.835,50 dollars, le plomb valait 1.845 dollars la tonne, contre 1.845 dollars, l'étain coûtait 19,250 dollars la tonne, contre 19,440 dollars, le nickel valait 14,720 dollars la tonne, contre 14,500 dollars et le zinc coûtait 2,112 dollars la tonne, contre 2,108 dollars.

MÉTIERS**Les maîtres-dinandiers se font rares, le métier et un art de vivre menacés**

Dans son petit atelier de la maison de l'Artisanat, en haut de Bab El Oued à Alger, Driss Zolo, qui travaille le cuivre depuis l'âge de 13 ans, est triste: «La dinanderie se perd, un art de vivre est en train de disparaître, un métier périlleux». «Rareté combinée à la cherté de la matière, désintérêt des pouvoirs publics envers ce métier», sont les principales raisons que cet artisan dinandier cite, entre autres, pour expliquer la «décadence», selon lui, du «métier d'artisan dinandier». Avant, dans la Basse Casbah, «les échoppes de dinandiers étaient collées les unes aux autres, le métier prospérait, les commandes affluaient et toute une économie basée sur le cuivre faisait vivre des centaines de familles ici à Alger et des milliers d'autres dans tous le pays, raconte Driss, qui n'exploite aujourd'hui que «cet atelier, pour répondre à ma clientèle». Fataliste, il laisse tomber: «Le métier n'est plus comme avant. Nous ne sommes plus assez nombreux comme par le passé. D'ailleurs, il ne reste (à la maison de l'Artisanat, ndlr) dans ce métier que deux personnes et moi», regrette-t-il. Le travail manuel du cuivre est aujourd'hui «remplacé par les machines, et le manque de moyens a favorisé une telle situation», regrette-t-il. «Nous n'avons plus les moyens d'antan, les ouvriers sont partis vers d'autres métiers manuels, alors que la matière première nous coûte les yeux de la tête». Au final, «nous ne pouvons plus prendre en charge la nouvelle génération qui veut vraiment apprendre ce métier noble. Fabriquer des objets de décoration, de cuisine, ou de présentation en cuivre est également le pendant d'un art de vivre de nos parents et de leurs parents», relève-t-il. Dans les grandes villes du pays, Alger, Constantine, Annaba, Sétif et presque tous l'ouest algérien, «le F'tour du ramadan ne devait être servi que sur le plateau traditionnel (s'nioua), le thé n'est apprécié que dans une théière, et l'eau fraîche sentant le jasmin ne peut être exigüe sans être servie dans un ustensile en cuivre», s'exalte Zolo, en tenant dans ses mains burinées une théière de plus de 150 ans.

D'ailleurs, «il y a de fortes probabilités que le métier disparaîsse dans moins de 10 ans faute de relève», constate-t-il amèrement. Fils et petit fils de dinandiers, natif de la Casbah puis installé à Montplaisant, sur les hauteurs de Bab El Oued, il a formé plusieurs dizaines d'ouvriers à ce métier, qui était en vogue dans les années 1960-1970.

Pourtant, le rétrécissement du marché, envahi par les produits industriels à usage domestique utilisés notamment dans la décoration, le design ou la cuisine a eu raison de ce métier, lâche-t-il, tout autant que «de manque d'aide et de soutien des pouvoirs publics pour un métier à la base de l'art de vivre dans les anciennes médinas du Maghreb». Encore plus dramatique pour ce métier, la disparition des touristes, qui faisaient marcher jusque dans les années 1990 ce métier avec une forte demande. «Il nous arrivait à cette époque d'exporter certains de nos produits vers l'étranger, en particulier pour la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis», se souvient cet artisan, occupé à ciselier un plateau en cuivre.

Autour de lui, sur des présentoirs, sont disposées des plateaux, des théières, des bougeoirs et de grandes «S'niouas», qui attendent preneurs. Considéré actuellement comme l'un des derniers maîtres dinandiers algériens, Driss Zolo a représenté l'Algérie dans plusieurs foires culturelles et artisanales internationales, autant en Europe qu'aux Etats-Unis.

La formation pour sauver un art de vivre

Un petit tableau finement décoré, atteste de cette présence de l'artisan à ces foires où le métier de la dinanderie en Algérie était «bien représenté face à la concurrence tunisienne et marocaine notamment», dit-il avec fierté.

En Algérie, il a décroché les premiers prix des concours du meilleur artisan en 1971, 1972, 1984, 2000 et 2007. Les trophées sont fièrement exhibés sur un présentoir de même que des photographies en souvenir de ses rencontres avec des ministres. «Et puis, une fois à Riadh El Feth, j'ai été même félicité par Abdelaziz Bouteflika», affirme-t-il, exhibant la photo de cette rencontre avec «Le Président». Si la situation de la dinanderie en Algérie est «déprimante, il reste que de plus en plus de filles s'y intéressent. J'y vois un signe que ce métier peut renaitre», estime-t-il avant de relever qu'au cours de «ces dernières années, les filles s'y intéressent de plus en plus, et leur nombre est en progression». Pour sauver ce métier, «rien ne vaut le soutien des autorités pour prendre les choses en main. Sans l'aide des autorités, ce métier, qui a été à la base de la prospérité des villes algériennes, disparaîtra à jamais». Parmi les mesures pour «tirer de l'abîme ce métier», il préconise la mise en place au niveau des centres de formation professionnelle de sections d'apprentissage pour filles et garçons de la dinanderie. Et, plus globalement, «du travail du cuivre». «Bien pris en charge, le métier peut créer des centaines de postes d'emplois, et relancer la filière de la dinanderie en Algérie», ajoute-t-il.

PROGRAMME 2015-2019**«Une opportunité» pour multiplier les offres d'emploi au sud du pays**

Les différents projets inscrits au profit du sud dans le cadre du programme quinquennal 2015-2019 vont permettre de multiplier et diversifier les offres d'emploi, a indiqué hier un responsable au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.



«Au sud du pays, le programme quinquennal va permettre de lancer de grands projets créateurs de croissance au niveau local, ce qui donnera des opportunités permettant de multiplier et de diversifier les offres en matière d'emploi et d'augmenter le nombre de placement des jeunes dans le marché de l'emploi», a expliqué le directeur général de l'emploi et de l'insertion au ministère, Foudil Zaidi, dans un entretien à l'APS.

Qualifiant ce programme de développement «d'extrêmement ambitieux», le même responsable a ajouté dans le même contexte, qu'il va permettre également de doubler le nombre de projets d'activités créés par les jeunes de la région dans le cadre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) et la Caisse nationale d'assurances chômage (CNAC), dans les domaines de l'agriculture, le tourisme et de l'énergie notamment.

Le conseil restreint sur le développement local dans les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux, présidé mardi dernier par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, annonce notamment, la création d'un grand nombre de zones industrielles et d'activités, la construction de raffineries d'hydrocarbures, la mise en valeur d'au moins 1 million d'hectares de terres et l'exploitation du gisement de fer géant de Gara Djebilet, rappelle-t-on.

À titre d'exemple, M. Zaidi a indiqué que l'exploitation du gisement de fer de Ghar Djebilet permettra de créer des activités dans le transport de marchandises et des activités de restauration de services au profit des entreprises qui s'installeront dans la région.

Concernant le tourisme, le même responsable a estimé que le développement de ce secteur permettra de renforcer les infrastructures d'hôtellerie et va booster les métiers liés aux services touristiques.

Le ministère du Tourisme pré-

voit l'ouverture prochaine de deux écoles de formation dans les métiers du tourisme et hôtellerie l'une à Adrar et l'autre à Béchar, «ce qui va permettre de placer des demandeurs d'emploi d'un part et de former la main-d'œuvre qualifiée d'autre part», a-t-il poursuivi.

La médiation entre l'offre et la demande, une «priorité»

Le ministère du Travail accordera un intérêt «particulier» au renforcement de la médiation entre l'offre et la demande dans la gestion du marché de l'emploi au niveau des wilayas du Sud à partir de l'année 2015, a souligné M. Zaidi.

«Le secteur du travail axera ses efforts à partir de l'année en cours sur le renforcement du travail de la médiation entre l'offre et la demande en matière de la gestion du marché de l'emploi dans la région et sur l'orientation de la formation selon les besoins exprimés.

Il s'agit de rapprocher les postes d'emploi offerts par le secteur économique au profit des jeunes demandeurs d'emploi inscrits aux services locaux de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM) et d'orienter la politique de formation vers les besoins exprimés par le marché de l'emploi en matière de qualification professionnelle.

«La question de la promotion de l'emploi est transversale et la réalisation de cet objectif nécessite la mobilisation des efforts de tous les secteurs dans le cadre d'une synergie intersectorielle en particulier avec le secteur de la formation professionnelle», a-t-il affirmé.

Par ailleurs, M. Zaidi a indiqué que «certaines contraintes et insuffisances en matière d'emploi dans la région au sud ont été constatées en 2013», d'où l'instruction n°1 du 11 mars 2013 du Premier ministre, relative à la gestion de l'emploi dans les wilayas du sud. «L'application de cette instruction a donné des résultats en 2014, notamment, par le placement dans le cadre de l'ANEM de près de 47.000 demandeurs d'emploi et l'insertion de 20.867 autres dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP)», a-t-il précisé.

En matière de création d'activités, 7.865 micro-entreprises ont été créées durant l'année écoulée dans cette région dans le cadre des dispositifs d'emploi, particulièrement dans le cadre de l'ANSEJ et la CNAC, a ajouté le même responsable.

S'agissant des dispositions portant sur la réservation de 20% de la commande publique aux jeunes porteurs de projets dans les wilayas du sud, il a fait état de 448 marchés accordés aux jeunes durant la période 2012-2014.

La qualification adéquate «impérative» pour l'économie locale

M. Zaidi a souligné l'importance de «la disponibilité» des qualifications professionnelles adéquates pour répondre aux besoins exprimés par l'économie locale dans le sud.

«Ceci nécessite des efforts considérables en terme de formation de la main-d'œuvre demandée», a-t-il fait remarquer. Il a expliqué que la question de l'emploi dans la région qui a été appréhendée sur tous ses aspects en 2013 a démontré, notamment, que «certaines qualifications professionnelles existantes ne correspondaient pas aux offres proposées par le marché local en plus de certaines conditions contraintes exigées par des entreprises pour le recrutement».

Dans ce contexte, le même responsable a indiqué que des «efforts considérables» sont consentis actuellement dans le cadre d'un travail de coordination intersectorielle particulièrement entre le secteur du travail et celui de la formation professionnelle à travers des concertations et des échanges d'informations dans le but de réaliser l'équation formation-emploi.

APS

RENCONTRE A L'UNIVERSITÉ DJILALI BOUNAAMA DE KHEMIS MILIANA «Création des petites entreprises, Blanche Algérie»

Salim Ben

Selon la chargée de la communication de l'université, Djenadi Karima, l'université Djilali Bouaama de Khemis Miliana organise aujourd'hui, une journée d'étude sur la création des petites entreprises dans le cadre «Blanche Algérie» aux profits des étu-

dants, en collaboration avec la DAS, l'ADS (section de Média) et en partenariat avec le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme. Cette rencontre sera une occasion pour expliquer aux étudiants les étapes à suivre pour dérouler un poste d'emploi et donner conseils à ceux qui envisagent de créer leurs propres entreprises dans le cadre du programme «Blanche Algérie».

TLEMCEN

Démolition de constructions illicites portant atteinte au patrimoine forestier à Asfour

Trente constructions en cours de réalisation et 20 autres en début de chantier ont été démolies à Asfour (Maghnia), car «portant atteinte au patrimoine forestier», a-t-on appris hier auprès du Conservateur des forêts de la wilaya de Tlemcen.

Ces démolitions ont été effectuées sur la base des infractions relevées et l'élaboration de procès-verbaux par la circonscription des forêts de Maghnia, et décidées par la commission de daira de lutte contre les constructions illicites, aindiqué la même source.

Cette commission de daira a été créée par arrêté du wali de Tlemcen du



19 avril 2014 pour lutter contre les constructions illicites, notamment dans le domaine forestier et ce, dans l'optique de protéger le patrimoine forestier de Maghnia, a-t-elle expliqué.

Cette opération se poursuivra en collaboration avec tous les services techniques et sécuritaires dans d'autres quartiers et cités de Maghnia, a fait sa-

voir le Conservateur des forêts de Tlemcen, signalant que 126 constructions sont en infraction et leurs procès-verbaux élaborés et vont suivre la même procédure. Ces constructions illicites sont implantées dans les quartiers Ibn Sina, Ouled Bendamou et aux villages Omar et Hamri relevant de la daira de Maghnia, a-t-il précisé.

BOURACHED (AÏN DEFLA)**Les localités de Chouamene et Houaoura en détresse**

Salim Ben

Suite à notre visite aux localités de Chouamene et Houaoura, à 4 km du chef-lieu communal de Bourached, dans la daira de Djelida, à 10 km sud du chef-lieu de la wilaya d'Aïn Defla, les habitants ne savent pas à quel saint se vouer pour venir à bout des nombreux problèmes auxquels ils font face au quotidien en dépit, selon eux, des diverses promesses sans suite des autorités locales.

A commencer par la piste qui traverse cette petite localité de Chouamene, d'une trentaine d'habitations éparses. Ne voyant pas venir son aménagement, après une longue attente, des habitants disent avoir brandi la menace de recourir à des actions de protestation. Selon eux, ils ont envoyé des correspondances à tous les autorités concernées. Une lettre envoyait à la wilaya qui affirme que les habitants ont contacté le wali d'Aïn Defla 13 fois, et ce depuis 2008, sans aucune réponse jusqu'à ce jour. Pis encore, les habitants témoignent « On n'est plus en mesure de regagner nos maisons par voiture

pour cause de l'état dégradé de cette piste », déclare Mohamed, un habitant de la localité. « Pourtant, la réfection de cette piste ne nécessite pas des moyens colossaux, car les travaux consistent uniquement en le nivellement et la couverture de la chaussée d'une couche de tout-venant », estime-t-il. L'assainissement constitue aussi une autre préoccupation pour les habitants qui ne cessent d'en subir les désagréments au quotidien.

DU fait de l'absence d'un réseau d'assainissement et à défaut de fosses septiques, quelques particuliers déversent les eaux à ciel ouvert, avec tout le risque de maladies qu'elles peuvent engendrer.

« En dépit des nombreuses doléances adressées aux services concernés, aucun n'a daigné bouger d'un iota, mais les promesses sont à gogo », avance notre interlocuteur. Les habitants se plaignent aussi, par ailleurs, de l'absence du ramassage scolaire qui fait que les élèves sont contraints de parcourir jusqu'à 5 km par jour pour rejoindre leurs établissements, à Haouch El Kaid. L'éclairage public est aussi parmi les problèmes de

cette localité qui enregistre des vols du bétail et récolte presque quotidiennement, notamment durant le printemps par des inconnus, et ce, à cause du manque flagrant de l'éclairage rural.

Selon certains habitants de cette localité, le maire n'a fait que travailler sa localité Slmania et d'autres villages avoisinant ou les membres du conseil habitent aussi à l'exemple de Tiame, Nenda et Ouled Ada. « Dans ces localités, l'éclairage, les écoles primaire, le ramassage scolaire existent », affirme le président de l'association de ce village Chemani Abdelkader. Ainsi une salle de soins est indispensable dans cette localité isolée qui compte plus de 600 habitants.

Pour Douar Houaoura, le président du quartier, nous a affirmé que leur village se trouve à 3 km de la ville de Bourached, mais il enregistre plusieurs manques qui poussent les habitants à vivre dans des conditions pénibles, notamment durant l'hiver. Ces habitants de ces deux localités lancent un SOS aux autorités de la wilaya à leur tête le wali d'Aïn Defla à fin de mettre fin à leur souffrance et lancer des projets

de développement dans ces régions éparpillées qui n'ont pas encore vu la lumière de l'indépendance selon un vieux du village Chouamene.

Contacté le maire de la ville, M. Selmane soutient : « Je démens le fait de travailler pour une localité au détriment d'une autre et je ne nie pas que ce village souffre de nombreux manques. D'ailleurs, pour ce qui est de l'aménagement de la piste, on a mobilisé des engins pour sa réfection, toutefois, des habitants nous ont empêché de poursuivre les travaux pour l'unique raison que la piste traverse leur propriété ».

Il existe des programmes d'assainissement, bitumage, d'éclairage public et aussi pour l'eau dans plusieurs localités, ils seront bientôt lancés, alors pour le ramassage scolaire, je confirme que nous élèves sont tous pris en charge ainsi que les localités les plus lointaines.

Le PAPW, Nadjem Mohamed, nous a promis de visiter ces localités avec les membres de l'assemblée afin de rencontrer ces villageois et écouter leur revendication et trouver des solutions.

**CONSTANTINE
Des stagiaires de la formation professionnelle à la découverte de la zone humide d'Ibn Badis**

Quelque 50 stagiaires du centre de formation professionnelle de la commune d'Ibn Badis (40 km de Constantine) ont bénéficié, hier, à l'initiative de la Conservation des forêts, d'une excursion vers la zone humide de cette localité.

L'excursion, organisée dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale des zones humides, placée cette année sous le slogan « Les zones humides pour notre avenir », est destinée à sensibiliser les jeunes stagiaires à l'importance de la préservation des écosystèmes et à leur inculquer une culture environnementale, a précisé à l'APS le chef du service de la faune et de la flore, Kheireddine Saïghi.

La zone humide d'Ibn Badis, «née» à la faveur d'une importante retenue collinaire, accueille chaque année de nombreuses espèces ornithologiques qui y transitent au cours de leur migration.

D'autres actions de sensibilisation à la protection de l'environnement, à la préservation de l'équilibre écologique et à l'importance des zones humides ont également été initiées dans plusieurs établissements scolaires par l'association de la protection de la nature et de l'environnement (APNE), avec le concours de la direction de l'éducation.

La wilaya de Constantine compte 14 zones humides devant leur existence à des aménagements anthropiques (retenues collinaires) et 4 lacs situés à Djebel Ouahch.

**TÉBESSA
Programme de plantation de 50.000 nouveaux plants d'oliviers, en 2015**

Quelque 50.000 nouveaux plants d'oliviers seront mis en terre dans la wilaya de Tébessa au titre d'un programme arrêté pour l'année 2015. A appris l'APS, hier, auprès de la direction des services agricoles.

L'opération sera concrétisée aussitôt après l'identification des agriculteurs intéressés par l'investissement dans cette filière, dans une wilaya où la superficie dédiée à cette arboriculture rustique s'étend sur un peu plus de 8.000 hectares, selon la même source.

Faisant part d'un objectif «à moyen terme» d'étendre la superficie oléicole à 30.000 hectares, les services de l'agriculture ont mis l'accent sur le bond «considérable» réalisé depuis l'année 2000 où la surface vouée aux oliviers n'excédait guère la centaine d'hectares.

S'agissant de la transformation du fruit, la même source a fait savoir que 5 nouvelles huilleries, actuellement en projet, s'ajouteront prochainement aux 3 pressoirs actuellement opérationnels.

L'objectif est de donner un nouvel élan à l'oléiculture, d'autant que le climat se prête parfaitement à cette filière dans une wilaya connue pour la bonne qualité de ses olives. Une qualité qui avait suscité l'intérêt des civilisations anciennes comme le démontre la présence, à Berzguène, des vestiges d'une huilerie datant de l'époque romaine.

APS

OUARGLA**586.000 palmiers traités contre le boufaroua et le myelois**

Au moins 586.600 palmiers dattiers ont été traités contre les maladies du boufaroua et du myelois, la saison agricole écoulée à travers la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris hier auprès de la direction locale des services agricoles (DSA).

Pilotée par l'Institut national de protection des végétaux (INPV) de Ghardaïa, l'opération a permis de traiter un total de 298.800 palmiers contre le Boufaroua et 287.800 autres contre le Myelois, a-t-on précisé au service de la production et de l'apiculture technique.

Plusieurs palmeraies à travers la wilaya d'Ouargla ont été touchées par cette opération de traitement effectuée en collaboration avec des entreprises de jeunes et des agriculteurs.

Les opérations de traitement régulier de palmiers dattiers dans la région, menées ces dernières années, ont permis d'em-

pêcher l'apparition des maladies parasitaires qui influent négativement sur le rendement du palmier, a-t-on souligné.

Le patrimoine phénicien de la wilaya d'Ouargla a connu un accroissement des effectifs, grâce aux programmes de soutien agricole préconisés par l'Etat, permettant notamment, à titre d'illustration, la plantation de quelque 11.000 nouveaux palmiers à travers différentes exploitations agricoles entre mai et juillet 2014, a-t-on fait savoir.

La wilaya d'Ouargla dispose d'un important potentiel phénicien composé de 2,5 millions de palmiers, dont plus de 2 millions de palmiers productifs de différentes variétés, en majorité de la variété Deglet-Nour (plus de 1 million de palmiers), suivie des variétés Degla Beida (125.840) et Ghers et autres (851.553 palmiers), selon les services de la DSA.

ALGER

Quand une dispute tourne au drame



A.Ferrag

Le procès de Kamel âgé de 33 ans, est instruit lors de la session criminelle de la cour d'Alger, où il est jugé pour homicide volontaire sur la personne de Mourad âgé de 55 ans. Kamel sans profession, méchant et paresseux, buveur, maltraitait et frappait tout le temps sa femme Katia âgée de 21 ans. Katia parla à son père. En ce jour fatidique, une dispute s'est déclenchée entre Kamel et Mourad. Dans un moment de colère Kamel s'empara d'un manche à balai et lui porta plusieurs coups, il ne bouta plus, le père de Katia est mort. Arrêté quelques mo-

ments après par les éléments de la police judiciaire, Kamel lors de sa comparution, reconnaît les faits retenus contre lui en déclarant : «Je n'avais nullement l'intention de donner la mort, je ne savais pas ce que je faisais, je ne voulais pas le tuer».

Le représentant du ministère public met en exergue les faits retenus contre lui et requiert la peine de 16 ans de réclusion criminelle.

L'avocat de la défense demande la clémence du tribunal et plaide les circonstances atténuantes.

Au terme des délibérations, le coupable est condamné à 14 ans de réclusion criminelle.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ : Un mort et deux blessés à Ouled Braham

M.B.

Une personne a trouvé la mort et deux autres ont été blessées, dimanche, dans un accident de la circulation survenu sur le CW141, dans la commune d'Ouled Braham, à une trentaine de kilomètres de Bordj Bou-Arréridj a-t-on appris auprès de la Protection civile. L'accident, le dérapage, pour des raisons encore indéterminées, d'une voiture, a coûté la vie, au chauffeur, R.S., âgé de 40 et occasionné des blessures à deux autres, A.H., 44 ans et F.Ch., 47 ans, selon la même source.

Les victimes ont été transportées à l'hôpital de Ras El Oued et une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale.

TISSEMSILT

Des élèves du CEM Sahli-Benbouzid ont séché leurs cours pour protester contre le froid

Abed Meghit

N'ayant pu suivre leurs cours dans des salles dépourvues de moyens de chauffage, les élèves scolarisés du CEM Sahli-Benbouzid au chef-lieu de wilaya, ont séché, ce dimanche, leurs cours pour protester contre la dégradation du

système de chauffage de leur établissement. «Quand on est transi de froid, on ne peut se maintenir concentrés sur nos cours», a souligné Abderrahmane, un collégien de la 3^e année en ajoutant «notre action est un cri de détresse pour les responsables du secteur en cette période où le mercure est à son plus bas niveau».

Secousse tellurique de magnitude 4,8 dans la wilaya de Blida

Une secousse tellurique de magnitude 4,8 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée, dimanche à 21h 06 (heure locale), dans la wilaya de Blida, a annoncé le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG).

L'épicentre de la secousse, a été localisé à 4 km au sud-est de Hamame Melouane, wilaya de Blida, a précisé la même source.

LA LUTTE CONTRE LA TOXICOMANIE

Des experts soulignent l'importance des médias

Des experts ont souligné, lundi à Alger, le rôle très important joué par les médias dans la prévention contre la toxicomanie notant que le traitement de l'information doit être fait avec beaucoup de prudence et de circonspection.

Par Sonia Belaidi

«L'information médiatique doit être présentée avec objectivité et neutralité en rendant compte d'un problème grave, affectant principalement les jeunes, sans pour autant être alarmiste et excessive», a insisté le président de la Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche (Forem), Pr Mustapha Khiati, à l'occasion d'une journée de sensibilisation des médias sur la toxicomanie.

Pour le président de la Forem, le journaliste doit être conscient des conséquences d'une information «déméritée et excessive» qui pourrait entraîner les actions de la Sûreté nationale et de la Gendarmerie nationale.

Il a ajouté, à ce titre, que le journaliste occupe une place prépondérante dans la prévention contre la drogue et la toxicomanie, soulignant que son intermédiation entre les institutions et le citoyen doit se faire «correctement et prudemment».

S'exprimant sur le nombre de toxicomanes, le Pr Khiati a indiqué que pas moins de 300 000 cas sont recensés en Algérie et que la prévention et la sensibilisation sont les meilleures armes contre ce fléau.

La frange de la population la plus affectée par ce phénomène est la jeunesse, a rapporté le spécialiste, précisant que ces jeunes



sont âgés entre 15 à 35 ans.

En ce qui concerne le rôle de la Sûreté nationale dans la lutte contre la toxicomanie, le commissaire principal au sein de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), Baâziz Laras,

a noté que la stratégie de lutte contre le fléau réside principalement dans le renforcement des actions de la police de proximité.

Les éléments de la Sûreté nationale sont en contact direct avec les citoyens grâce à la mise en place de cellules d'écoute et d'intervention depuis 2005, a-t-il ajouté.

La lutte de proximité a donné, selon le commissaire principal, des résultats satisfaisants, permettant, par la même, la saisie de 69,9 tonnes de stupéfiants en 2014. En outre, la DGSN organise régulièrement des manifestations sportives à caractère préventif

pour sensibiliser les jeunes sur les effets néfastes des stupéfiants et des psychotropes.

Dans le même ordre d'idées, le sous-directeur de la direction du renseignement douanier, Arezki Henad, a aussi précisé que la quantité de stupéfiants saisies en 2014 (66 tonnes) a diminué considérablement par rapport à 2013 (22 tonnes).

Pour sa part, la psychologue clinicienne au sein de la Forem, Souhila Zemerli, a insisté sur la nécessité de créer des centres de désintoxication en vue d'aider les dépendants aux psychotropes à s'en sortir.

Elle a, ainsi, rappelé l'importance d'une action pluridisciplinaire, faisant intervenir les psychiatres, les psychologues et les sociologues, dans le traitement et la réinsertion sociale des toxicomanes.

POUR TRAFIC DE DROGUE Arrestation de 16 personnes à Alger en janvier



en France, qui achemine la marchandise vers Annaba avant qu'elle ne soit transférée à Alger où «les pris du Subtex sont élevés avec une forte demande par rapport à Annaba», explique-t-on de même source. Les investigations de la Gendarmerie nationale ont permis, selon ce bilan, la saisie de psychotropes, des armes blanches et une somme d'argent, produit des ventes illicites des psychotropes.

Présentées en fin de semaine dernière devant le parquet d'El Harrach, les sept personnes arrêtées ont été placées sous mandat de dépôt pour constitution d'association de malfaiteurs, trafic de psychotropes et possession d'armes blanches.

Neuf (9) autres personnes ont été arrêtées et placées sous mandat de dépôt dans plusieurs opérations menées par les unités du groupement d'Algier de la Gendarmerie nationale en janvier contre les «dealers» dans plusieurs communes de la wilaya, qui ont permis de saisir des quantités de cannabis et des armes blanches, ajoute la même source.

ILLIZI : 8 individus placés en détention préventive dans une affaire liée au terrorisme

Huit individus, présumés impliqués dans une affaire liée au terrorisme, ont été placés en détention préventive par le tribunal d'illizi, a-t-on appris hier de source judiciaire.

Les mis en cause (25 à 35 ans) ont été présentés dimanche devant le procureur de la République près le tribunal d'illizi qui a ordonné leur placement en détention préventive pour adhésion et participation à un groupe terroriste armé, et apologie du terrorisme ainsi que pour «détention d'arme de guerre», concernant le principal accusé, a-t-on signalé.

Les sept autres mis en cause sont poursuivis pour «soutien à groupe terroriste», a ajouté la source en précisant que l'instruction de cette affaire se poursuit, a ajouté la source.

APS

CLIMAT : L'OMM affirme que le réchauffement de la planète se poursuit



L'année 2014 aura bien été la plus chaude jamais enregistrée sur la Terre, a confirmé hier l'Organisation météorologique mondiale (OMM), précisant que cette tendance se poursuit encore.

«Notre siècle compte 14 des 15 années les plus chaudes. Nous tablons sur une poursuite du réchauffement mondial, car la croissance des concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère et l'augmentation de l'énergie des océans nous vont à un avenir plus chaud», a indiqué le secrétaire général, de l'OMM, Michel Jarraud.

«La tendance globale au réchauffement est plus importante que le classement de telle ou telle année», a-t-il ajouté, précisant qu'il «ressort de l'analyse des jeux de données pour 2014 est, en regard des valeurs nominales, l'année la plus chaude jamais observée, bien qu'il y ait très peu de différence entre les trois années les plus chaudes».

L'OMM, une institution spécialisée des Nations unies dont le siège est à Genève, a en outre prévenu que «la température

moyenne à la surface des océans a atteint de nouveaux records en 2014».

Selon M. Jarraud, les phénomènes de vagues de chaleur records associées à des pluies torrentielles et des inondations de grande ampleur dans certains pays tandis que d'autres ont souffert de la sécheresse s'inscrivent dans la logique d'un climat en évolution.

«Il est plus que jamais nécessaire de disposer de services météorologiques et climatologiques fiables pour renforcer la résilience des populations et aider pays et collectivités à s'adapter à un climat qui évolue rapidement et qui, dans de nombreuses régions, devient moins bienfaisant», a-t-il déclaré. L'OMM a publié son analyse des températures mondiales dans la perspective des négociations annuelles sur le changement climatique, qui ont aura lieu à Genève du 9 au 14 février. Ces pourparlers aideront les parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques à adopter un accord à Paris, en décembre prochain.

► Un séisme de magnitude 6,3 secoue l'Argentine

Un tremblement de terre de magnitude 6,3 a secoué hier le nord-ouest de La Punta, en Argentine, a annoncé l'Institut américain de géophysique (USGS).

Le séisme s'est produit à 10h49 GMT à 87 km au nord-ouest de La Punta, en Argentine, a indiqué l'USGS.

L'épicentre, à une profondeur de 172,29 km, a initialement été localisé à 32,7149 degrés de latitude sud et à 67,0615 degrés de longitude ouest, selon la même source.

► IRAN: Un satellite d'observation mis en orbite avec succès



L'Iran a lancé hier un nouveau satellite d'observation, qui a été placé avec succès en orbite, ont rapporté les médias iraniens. «Le satellite Fajr (aube) a été lancé avec succès et placé en orbite.

Il est destiné à être placé à une altitude variant entre 250 et 400 kilomètres», a affirmé la chaîne de télévision Al Alam, précisant que le satellite est capable de prendre des images précises de la Terre.

Fajr a été mis en orbite par le lanceur Safir-Fajr, construit au sein de l'Organisation des industries aérospatiales du ministère de la Défense. Selon l'agence de presse iranienne Irna, il s'agit du quatrième satellite de fabrication iranienne à être envoyé dans l'espace depuis 2009.

Début des essais de deux vaccins contre Ebola au Liberia

Les premiers essais des deux vaccins contre Ebola jugés les plus prometteurs ont débuté hier au Liberia, l'un des pays les plus touchés par le virus, a annoncé le projet de coopérer à l'international américain-libérien Prevail, qui les conduit.

Il s'agit du ChAd3, développé par la firme britannique GSK (GlaxoSmithKline) avec l'Institut américain des allergies et des maladies infectieuses (NIAID), et du rVSV-ZEBOV de l'Agence de santé publique du Canada (PHAC), dont le laboratoire américain Merck a acquis les droits et coopère avec la société américaine NewLink Genetics.

«Ces deux vaccins se sont révélés prévenir Ebola chez les animaux et ont été déterminés sûrs lors de tests humains sur des études d'inocuité plus petites en Afrique, en Europe et en Amérique», a rappelé Prevail (Partenariat pour la recherche sur les vaccins anti-Ebola au Liberia) dans un communiqué.

«L'essai commence à l'hôpital Redemption à Monrovia. D'autres sites seront ajoutés dans d'autres hôpitaux à Monrovia et ses environs après les 600 premiers participants», selon le texte.

Les essais ont été officiellement lancés dans cet hôpital dimanche lors d'une cérémonie en présence du vice-président Joseph Boakai.

«Nous espérons que ce projet scientifique que nous lançons ici aujourd'hui apportera une réponse au mystère qui entoure cette maladie» pour laquelle il n'existe aucun vaccin homologué, a déclaré M. Boakai.

Le directeur du Wellcome Trust, au Royaume-Uni, qui finance des recherches contre Ebola, Jeremy Farrar a jugé «fantastique que ces premiers essais de vaccins à grande échelle se déroulent au Liberia, un pays qui a énormément souffert au plus fort de l'épidémie», avec au moins 3.700 morts sur les quelque 9.000 recensés dans l'épidémie.

Selon Prevail, ces vaccins peuvent causer des douleurs, des inflammations ou des enflures au bras, aussi bien que la fièvre, des maux de tête, de la fatigue, mais ces effets secondaires sont été légers ou modérés et ont disparu d'eux-mêmes».

TURQUIE: Au moins 5 morts, plus 200 vols annulés en raison des intempéries



Au moins cinq personnes ont péri et plus 200 vols ont été annulés suite à une tempête qui a frappé durant le week-end l'ouest de la Turquie, selon les médias locaux.

«Au moins cinq personnes ont péri suite à la tempête qui a frappé, durant le week-end, plusieurs provinces de l'ouest de la Turquie et provoqué l'annulation de plus 200 vols (internationaux et domestiques) de la Turkish Airlines et des traversées des ferries», a rapporté l'agence de presse Anadolu. Dans la ville de Bursa, trois personnes ont été tuées et 110 autres blessées alors que qu'une centaine de véhicules ont été endommagés ainsi que trois cent habitations, selon la même

source. Deux autres personnes sont mortes à Baliksehir et Canakkale alors qu'elles effectuaient des travaux de réparation de toits de leur habitation respective, ajoute Anadolu. En outre, de nombreux pylônes électriques, des arbres et des toits se sont effondrés dans les provinces d'Istanbul, Bursa et Yalova. Les vents devront persister encore les premiers jours de la semaine apportant de fortes pluies, selon le service météorologique turc. Le Lodos, un vent fort du sud-ouest qui balaye habituellement la mer Egée et la région de Marmara, a également causé la suspension des liaisons maritimes entre la province occidentale de Canakkale et deux îles turques au nord de la mer Egée.

CHINE : Démantèlement d'un gang de traquants de drogue

La police chinoise a annoncé hier le démantèlement d'un gang de traquants de drogue lors d'une campagne de lutte contre le trafic de stupéfiants menée dans le centre du pays.

Selon Li Li, directeur du détachement anti-drogue du Bureau municipal de la sécurité publique, la drogue était dissimulée dans la forêt ou des habitations vacantes. La kétamine est à l'ori-

gine un médicament utilisé comme anesthésique général en médecine humaine et animale. Elle est classée comme stupéfiant dans beaucoup de pays. C'est un produit hallucinogène qui peut également provoquer de la somnolence, de la confusion, une vision floue et une perte de la coordination.

INDE: 91 détenus s'évadent d'un centre de détention pour mineurs

Au total 91 détenus se sont évadés lundi d'un centre de détention pour mineurs, dans l'Etat de l'Uttar Pradesh, dans le nord de l'Inde, a indiqué la police.

Les détenus ont réussi à s'échapper dans la nuit de leur centre en nouant des draps pour descendre le mur de leur établissement de trois étages, situé à Meerut, dans l'Etat de l'Uttar Pradesh, mais 35 ont depuis été repris, a indiqué le responsable de la police de la ville, Om Prakash, soulignant que plusieurs de ces détenus sont poursuivis pour meurtre, viol ou vol.

«Ils ont enlevé une grille en fer d'une vitre à l'arrière de l'immeuble tandis que la police gardait l'avant», selon M. Prakash, cité par l'AFP qui a ajouté qu'ils ont procédé de manière tellement professionnelle que personne ne



s'est aperçu de rien». L'alarme a été donnée lorsque les policiers qui patrouillaient près de l'établissement ont repéré certains des fugitifs en train de héler un bus, a-t-il expliqué. Plus de 31.000 jeunes sont détenus dans des centres pour mineurs en Inde, selon des statistiques officielles.

APS

SEVRAGE TABAGIQUE IL VAUT MIEUX ARRÊTER LA CIGARETTE PROGRESSIVEMENT

Arrêter de fumer trop brusquement fait chuter la consommation d'oxygène du cerveau. Celui-ci plonge alors dans un état comparable à une forme de démence.

Vous voulez arrêter de fumer sans risquer la rechute ? Alors commencez par réduire progressivement votre consommation de tabac avant d'écraser la dernière cigarette. En effet, selon des chercheurs danois qui ont observé l'activité cérébrale de fumeurs réguliers au cours de leurs premières heures de sevrage, arrêter de fumer trop brusquement peut plonger le cerveau dans un état comparable à une forme de démence.

«Au bout de 12 heures sans tabac, le débit sanguin cérébral et la consommation d'oxygène du cerveau avaient en effet chuté de 17%. Une situation caractéristique des personnes atteintes de démence (comme la maladie d'Alzheimer)» explique le Pr Albert Gjedde, chercheur en neurosciences au Département des neurosciences et de pharmacologie de l'Université de Copenhague (Danemark). Selon les chercheurs, c'est ce qui pousse certains ex-fumeurs à replonger : ils fument pour effacer les symptômes de

sevrage, trop difficiles à supporter et pour maintenir l'activité de leur cerveau, habitué à l'action de la nicotine.

«Cela peut être une expérience assez désagréable, et ce est probablement une des raisons pour lesquelles il peut être très difficile de cesser de fumer du premier coup» ajoute le Pr Gjedde. Les chercheurs danois comparent la nicotine à d'autres substances pharmacologiquement actives, comme les antidépresseurs. «Les résultats de nos scanners suggèrent que c'est sans doute une bonne idée d'arrêter de fumer progressivement. Tout simplement pour éviter les pires symptômes de sevrage qui rendent si difficile à tenir la décision d'arrêter de fumer.» Toutefois, le Pr Gjedde reconnaît qu'il ne sait pas combien de temps il faut pour que le cerveau d'un ancien fumeur retrouve son flux sanguin normal. «Nous pensons que cela peut prendre des semaines ou des mois mais nous ne le savons pas avec certitude».



CERTAINS PRODUITS DE BEAUTÉ AVANCENT L'ÂGE DE LA MÉNOPAUSE

L'âge de la ménopause est normalement déterminé par notre vie hormonale. Mais certains produits de beauté peuvent faire avancer plus vite l'horloge biologique.

La ménopause est un processus physiologique naturel qui marque, pour les femmes, la fin de leur période de fertilité. En moyenne, c'est à 51 ans que le subtil équilibre entre oestrogènes et progesterone commence à se rompre. Mais une étude semble indiquer que l'exposition à certains polluants ou à des substances chimiques peut accélérer le mouvement de notre horloge biologique et faire apparaître la ménopause de façon plus précoce.

Selon le Dr Amber Cooper, du Service d'obstétrique et de gynécologie de l'Université de Saint-Louis (Etats-Unis), cette

expositions aux molécules chimiques, contenues notamment dans nos produits de beauté, peut même avancer l'âge de la ménopause de 4 ans.

La ménopause arrive entre 1,9 ans à 3,8 ans plus tôt

Pour cette étude, le Dr Cooper et son équipe ont suivi 31 500 femmes qui participaient à une vaste Etude nationale de surveillance épidémiologique. Tous les deux ans, entre 1999 et 2008, elles ont répondu à un questionnaire de santé et de nutrition et dû répondre par oui ou non à la question «Etes-vous ménopausée ?»

A un certain moment, les scientifiques ont procédé à des analyses de sang et d'urine pour vérifier la présence éventuelle de pesticides, de phthalates trouvés



dans les parfums, matières plastiques, cosmétiques, laque pour les cheveux ou oestrogènes d'origine végétale. C'est ainsi que les chercheurs ont découvert que les femmes ayant dans l'organisme d'importants taux de substances chimiques étaient ménopausées

entre 1,9 ans à 3,8 ans plus tôt que les femmes ayant des taux plus faibles.

Ils ont en outre constaté que ce n'était pas seulement l'exposition aux substances chimiques mais l'augmentation cette exposition au fil du temps qui avait des ré-

percussions sur la fonction ovarienne.

Ainsi, les femmes qui avaient le plus fort taux de substances chimiques dans le sang et l'urine étaient six fois plus susceptibles d'être ménopausées que celles ayant un taux inférieur.

«Ces résultats ne prouvent pas que l'exposition à ces produits chimiques provoque une ménopause précoce, mais que les deux pourraient être connectés en quelque sorte» a déclaré le Dr Cooper.

Pour tenter de réduire leur exposition aux produits chimiques, il est conseillé de choisir des produits qui ne contiennent ni parfum, ni parfum de synthèse, sources de phthalates. Ou d'opter pour des produits de beauté bio, qui contiennent moins de résidus de pesticides et autres produits chimiques.

LES VARIATIONS DE POIDS INFLUENT LE RISQUE DE FRACTURE

La prise comme la perte de poids peut induire un risque supplémentaire de fracture chez la femme ménopausée, s'alarme une étude scientifique britannique. Selon une étude scientifique britannique parue ce 27 janvier dans le British Medical Journal, une importante variation de masse corporelle chez la femme ménopausée serait associée à un risque accru de fracture dans les années qui suivent. Pour arriver à cette conclusion, Juliet Compston, unique chercheuse de l'étude et Professeure en médecine des os, a suivi 120 566 femmes de 1993 à 2013. Celles-ci

étaient âgées de 50 à 79 ans au début de l'étude et n'avaient alors pas de problèmes cardiaques, pulmonaires, rénaux et hépatiques sérieux. Les variations de poids ont été durement recensées, jusqu'à trois ans après la fin de l'étude.

Après analyses, les résultats ont alors montré que les femmes qui ont perdu «au moins 5% de leur masse

corporelle ont environ 65% de risque en plus de se fracturer la hanche, 30% de risque en plus de fracture axiale (bassin, hanche et vertèbres) et 9% de risque en plus de se fracturer un membre supérieur (bras, main), comparé aux femmes dont le poids est resté stable. La chercheuse a réparti les participantes en trois groupes : les personnes ayant un poids dit «stables» (une perte ou un gain de moins de 5% du poids corporel), les personnes ayant pris du poids et enfin celles ayant perdu plus de 5% de leur masse. La scientifique a ensuite ajusté les résultats statistiques en prenant en compte de nombreux paramètres susceptibles de fausser les données (âge, tabagisme, consommation d'alcool, activité physique, taux de vitamine D, etc.).

FORME : LES BONS GESTES AU RÉVEIL POUR BIEN COMMENCER LA JOURNÉE

Ces temps-ci, on se fait violence pour s'extirper du lit après les hurlements du réveil. Et on finit par culpabiliser de cet état de léthargie. Pas la peine de se brusquer ! Quelques astuces permettent de réveiller ses muscles et de redynamiser son organisme en douceur. Vous est-il déjà arrivé d'enlever la nonchalance et le plaisir avec lequel le chat étreint ses pattes et son dos après un sommeil profond ? Cette jalouse sera bientôt derrière vous, une fois adoptée la bonne routine forme du réveil. Ce rituel va transformer vos potentielles mauvaises habitudes (aller illico sous la douche au saut du lit ou encore sauter le petit-déjeuner) en un cercle vertueux : on tonifie le corps et on met en route la dépense énergétique. Plus éveillée et en forme, on prépare notre corps à affronter plus facilement le stress et les autres contrariétés qui peuvent se profiler dans la journée.

L'hydratation

Le premier réflexe de ce «warm up» matinal renvoie au b-a-ba des routines bien-être : l'incontournable verre d'eau à jeun. Dilué avec du jus de citron ou pas, l'eau au réveil détoxifie l'organisme et relance le transit. On enclenche ensuite le réveil musculaire en effectuant ces mouvements, toujours à jeun (et avant la douche) :

Des moulinets avec les bras

En position debout, le dos bien droit, on ouvre les bras et on effectue des moulinets. 10 fois dans un sens et 10 fois dans l'autre.

La rotation du golfeur

On imite le «swing» du joueur de golf en faisant une légère rotation des hanches. Dans le même temps, on transfère les appuis de la jambe gauche vers la jambe droite si on tourne à droite. C'est-à-dire qu'on plie la jambe gauche en déplaçant le poids du corps sur la jambe droite. On associe ce mouvement de jambe à une rotation légère du buste et en balançant les bras de gauche à droite, comme si on lançait une balle de golf. On rentre bien le ventre pour ne pas creuser le dos. Puis on fait la même chose de l'autre côté. Une série de 10.

Le réveil des chevilles

On tourne les chevilles dix fois dans un sens et dix fois dans l'autre.

La marche sur place

On poursuit le réveil du corps avec une marche sur place. Debout, on monte sur ses orteils et on redescend. On imagine qu'on marche sur des talons invisibles mais sur place. On fait deux séries de 10 mouvements.

L'étirement du bas du dos

Debout, on enroule son dos et on plie ses jambes de façon à essayer de toucher ses orteils. Les plus souples peuvent faire cet exercice jambes tendues.

LENTELS DE CONTACT LES BONS GESTES POUR ÉVITER L'INFECTION

On les porte sans même y penser, et pourtant, nos lentilles de contact peuvent devenir de vrais nids à bactéries. Une équipe de chercheurs américains nous donne 3 règles d'hygiène essentielles pour éviter l'infection.

En France, près de 5 millions de personnes portent régulièrement des lentilles de contact. Mais si ce dispositif de correction de la vue est pratique, il peut également causer un certain nombre de soucis de santé. En effet, des lentilles mal nettoyées peuvent engendrer des infections fongiques ou bactériennes, et notamment des kératites infectieuses.

Dans une étude publiée dans la revue scientifique Optometry and Vision Science et portant sur plus de 110 personnes, une équipe de chercheurs américains s'est penchée sur la question. verdict : 66 % des paires de lentilles analysées ont été testées positives à la présence de micro-organismes infectieux... Une statistique qui fait froid dans le dos !

3 règles pour éviter les infections

Selon les chercheurs, 3 règles d'hygiène sont essentielles pour éviter les infections. Primo, il est important de bien se laver les mains à l'eau et au savon avant de toucher ses lentilles : une évidence !

Ensuite, il ne faut surtout pas oublier de bien essuyer leur boîte après l'avoir nettoyée : hors de question de la laisser sécher à l'air libre. Enfin, évitez de mélanger les marques : si votre boîte et votre liquide désinfectant sont de deux marques différentes, le risque d'infection



est présent. "Il est essentiel de prendre soin de sa boîte à lentilles, ajoute Anthony Adams, l'un des auteurs de l'étude. C'est en effet là que se développent les micro-organismes responsables des infections." Nous voilà prévenus !

7 ERREURS À NE PLUS FAIRE AVEC SES LENTELS DE CONTACT



Près de cinq millions de personnes portent des lentilles de contact en France, soit plus de 6% de la population. Vous aussi ? Alors sachez que le port de lentilles de contact nécessite des précautions d'utilisation. Pour éviter les infections, il est en effet essentiel de savoir s'y prendre. Voici des erreurs courantes à corriger sans attendre !

Erreur n°1 : Nettoyer ses lentilles de contact avec de l'eau du robinet

À cours de solution pour vos lentilles, vous avez peut-être déjà été tenté de les nettoyer à l'eau du robinet. Erreur : l'eau du robinet peut en effet déformer les lentilles de contact souples et les faire gonfler. Elles ne sont alors plus adaptées à vos yeux. En outre, cela peut favoriser la prolifération des bactéries et favoriser les infections oculaires.

Erreur n°2 : Utiliser la même solution plusieurs jours de suite

Autre geste à bannir : réutiliser plusieurs fois la solution pour nettoyer vos lentilles. Ainsi, rincez toujours le boîtier dans lequel vous mettez vos lentilles la nuit et mettez systématiquement de la solution neuve. À défaut, elle perdrait de son pouvoir désinfectant.

Erreur n°3 : Ne pas nettoyer son boîtier à lentilles

Avant de verser votre solution pour lentilles de contact, nettoyez précautionneusement le boîtier afin d'éviter qu'un film ne se forme au

fond de celui-ci et qui pourrait provoquer des infections.

Erreur n°4 : Garder ses lentilles pendant trop longtemps

Par soucis d'économie, vous vous êtes peut-être déjà laissé aller à garder les mêmes lentilles plus longtemps que recommandé. Bannissez cette habitude qui multiplie par 5 le risque de souffrir de kératite, une inflammation de la cornée qui peut s'avérer grave. La majorité des lentilles de contact classiques doivent être renouvelées tous les 3 mois. De même, on ne garde pas 3 ou 4 jours des lentilles journalières ou 3 ou 4 mois des lentilles mensuelles : au bout d'un moment, la lentille

s'enrassera et l'oxygène ne passe plus dans la cornée. Référez-vous toujours à la notice d'utilisation et aux conseils de votre ophtalmo.

Erreur n°5 : Ne pas se laver les mains avant d'enlever ses lentilles

Encore un geste d'hygiène essentiel pour éviter la prolifération des microbes. Il est primordial de vous laver les mains à l'eau et au savon avant de manipuler vos lentilles de contact. Les bactéries présentes sur vos mains peuvent en effet coloniser vos lentilles et entraîner des infections oculaires.

Erreur n°6 : Laisser ses lentilles dans la même solution

Vous ne portez vos lentilles que de temps à autres, par exemple pour faire du sport ou durant le week-end ? Hors de question pour autant de les laisser dans la même solution le reste du temps. Une solution stagnante est un lit idéal pour la prolifération des microbes. Ainsi, pour une bonne hygiène, il est nécessaire de changer la solution chaque jour, même si vous ne mettez pas vos lentilles.

Erreur n°7 : Dormir avec ses lentilles

À moins que votre ophtalmo vous ait donné le feu vert pour les garder durant la nuit, veillez à toujours enlever vos lentilles lorsque vous dormez. Elles peuvent en effet provoquer des irritations et des kératites. Méfiance, donc !

Participation algérienne à «La rentrée littéraire du Mali» en février

Des écrivains, des universitaires et des professionnels algériens du livre participent à «La rentrée littéraire du Mali», prévue du 24 au 27 février prochain dans la capitale Bamako, a-t-on appris dimanche auprès de l'association algérienne «Chrysalide», partenaire de cette manifestation culturelle.

Les écrivains Sarah Haïder, Hajar Bali, Ronda El-Koli, Chawki Amari, Noureddine Saâdi et Samir Toumi, ainsi que la psychiatre et autrice Alice Cherki, présenteront leurs ouvrages aux côtés d'autres auteurs africains, européens et américains lors de cette manifestation organisée cette année sous le thème «Osoms réinventer l'avenir».

Créée en 2008, «La rentrée littéraire du Mali» prévoit aussi chaque année des lectures publiques, des cafés littéraires et des rencontres débats dans différents lieux de la capitale malienne (institutions culturelles, universités, musées, lycées, restaurants...).

D'autres spécialistes algériens (éditeurs, universitaires ou anciens cadres du ministère de la Culture) sont également invités à ces rencontres qui aborderont des thèmes comme l'identité, les religions, l'influence des nouvelles technologies ou encore les métiers du livre en Afrique. Outre les rencontres avec le public et les journées thématiques,

«La rentrée littéraire du Mali» verra également la remise du «Prix littéraire Yambo-Ouologuem» (du nom du grand écrivain malien lauréat en 1968 du Renaudot pour «Le devoir de violence») auquel des auteurs algériens invités son candidats.

Organisée par «Le Fonds des Prix littéraires du Mali» en partenariat avec des institutions et associations culturelles locales et étrangères, «La rentrée littéraire du Mali» œuvre, outre favoriser l'échange entre auteurs de différents pays, à promouvoir la lecture publique et la diffusion du livre en Afrique. Tenue du 25 au 28 février, l'édition 2014 de la manifestation avait été organisée sous le thème «Diversité et vivre ensemble».

Appel au renforcement des conditions de conservation des manuscrits de Tombouctou

Les participants à la conférence internationale sur les manuscrits anciens du Mali tenue récemment à Bamako ont appelé à l'issue de leurs travaux au renforcement des conditions de conservation des manuscrits anciens de Tombouctou, un patrimoine gravement affecté pendant la crise sécuritaire au nord du pays entre 2012 et 2013, indique l'Unesco sur son site Internet.

Face aux risques de détérioration rapide auxquels sont exposés les manuscrits, les participants à la conférence organisée du 28 au 30 janvier dernier en partenariat avec l'Unesco ont souligné l'urgence «d'accélérer et de renforcer la sécurisation des manuscrits relégués provisoirement à Bamako». D'importants dégâts ont été causés au patrimoine culturel de Tombouctou et d'autres régions du nord malien investi entre 2013 et 2014 par des groupes terroristes ayant d'être chassés par une coalition internationale d'une grande partie du territoire. L'Institut Ahmed Baba, une bibliothèque de Tombouctou constituée principalement de manuscrits arabes, avait perdu plus de 4 000 documents anciens, brûlés ou volés par les terroristes. Grâce à l'action des populations, près de 90% de ce fonds documentaire a été sauvé dont une grande partie a été acheminée provisoirement à Bamako.

Les participants à la conférence ont également demandé la «mobilisation» des acteurs concernés notamment les familles détentrices et les bibliothèques privées pour «établir un état des lieux exhaustif» de l'ensemble de ce patrimoine documentaire.

Ils préconisent d'autre part le «renforcement du cadre législatif, juridique, administratif et institutionnel» afin de définir le «statut des manuscrits» et le «rôle des détenteurs», et proposent l'élaboration d'un «plan de sauvegarde d'urgence» pour prévenir tout risque relatif à la sécurité, la conservation ou l'exploitation des manuscrits.

Les participants à la conférence de Bamako proposent également de promouvoir et de valoriser les manuscrits en favorisant l'«exploitation de leurs contenus et en assurant la formation aux métiers et savoir-faire traditionnels» liés au patrimoine documentaire en plus d'envisager la création d'un musée national dédié aux manuscrits anciens».

APS

AIN TÉMOUCHENT: La troupe «Chihab» de Annaba ouvre le bal des compétitions

La Troupe «Chihab» des arts dramatiques de Annaba a ouvert, lundi au «Petit Théâtre» d'Ain Témouchent, les représentations en course pour l'obtention des cinq prix mis en jeu, à l'occasion de la 8ème édition du Festival national culturel de théâtre de marionnettes (Fnctm).



La pièce «El Arnab oua Malik El Fiala» (le Lapin et le roi des éléphants), écrite en 2014 par Hocine Nadir et réalisée et mise en scène par Yacine Tounsi, lauréat de plusieurs prix lors des précédentes éditions du festival, traite de la problématique de l'eau et de la nécessité de la préserver.

Le roi des éléphants, un grand gaspilleur d'eau, tente de mettre la main sur une source découverte par des lapins qui, en fin de compte, réussissent à le sensibiliser pour la conservation de cette ressource.

Cette troupe, créée en 1994, a abordé cette problématique d'une manière dramatique utilisant, selon son manipulateur

Krim Atef, des ustensiles ayant un rapport avec l'eau à l'instar de bassines et autres bouteilles et jerricans.

Mêlant l'art de la marionnette sur scène et derrière les rideaux, cette troupe a, en l'espace de 45 minutes, mis en relief, par le biais de ses six comédiens, dont trois jeunes filles, les aléas de la déperdition de l'eau et des conséquences néfastes qui en découlent.

Cette troupe constitue «le fruit des expériences engrangées avec la troupe du théâtre régional d'Annaba qui a pris part aux éditions précédentes, faisant d'elle un noyau pour l'art de la marionnette à Annaba», a souligné M. Krim Atef.

Ouverte dimanche, cette huitième édition se poursuivra, lundi après-midi, avec le spectacle en lice pour les prix de la troupe d'Ouargla intitulé «El Fekha (Le Piège). Sept autres spectacles figurent également dans l'aspect compétitif de la manifestation, rappelle-t-on.

S'agissant de l'animation de l'environnement du festival, sept représentations seront données, lundi, à travers plusieurs daïras et communes éloignées de la wilaya d'Ain Témouchent.

Cette édition sera consacrée aux zones les plus enclavées de 21 communes sur les 28 que compte la wilaya, a indiqué le commissaire du festival, M. Bouarfa Karim.

DU 4 AU 6 FÉVRIER AU CAMBODGE L'Algérie prend part à la conférence mondiale sur le tourisme et la culture

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Nouria Yamina Zerhouni, représentera l'Algérie à la conférence mondiale sur le tourisme et la culture prévue dans la ville de Siem Reap au Cambodge du 4 au 6 février prochain, a indiqué dimanche un communiqué du ministère.

Organisée sous le thème «construire un nouveau partenariat», la rencontre regroupera pour la première fois les ministres du tourisme et de la culture des différents pays, ainsi que des experts, des professionnels et des opérateurs des deux secteurs.

Selon le communiqu

qué, la rencontre «permettra aux participants d'identifier les défis et les opportunités de développement durable du tourisme culturel. Il s'agit également de renforcer la coopération entre les deux secteurs aux niveaux local, national et mondial».

Les participants au

tre des «moyens de développer de nouveaux partenariats plus importants entre les secteurs du tourisme et la culture et d'exploiter les potentialités importantes du tourisme culturel afin de générer la croissance économique et le développement social et préserver le patrimoine».

«American Sniper» se maintient toujours en tête du Box-Office nord-américain

Le film de Clint Eastwood «American sniper», nommé dans six catégories aux Oscars, occupe toujours la tête du box-office nord-américain pour sa sixième semaine dans les salles, selon des chiffres provisoires de la société spécialisée Exhibitor Relations公布的 dimanche.

Tiré de l'autobiographie d'un membre du corps d'élite Navy SEALs incarné à l'écran par Bradley Cooper, en lice pour l'Oscar du meilleur acteur, le film a récolté 31,8 millions de dollars pour sa troisième semaine de sortie nationale. Après être sorti en diffusion limitée avant de s'étendre à tous les Etats-Unis, le film qui est notamment dans la course pour l'Oscar du meilleur

film, récolte en six semaines 248,9 millions de dollars.

La comédie «Paddington», adaptation des aventures à Londres du célèbre ours péruvien, remonte de la troisième à la deuxième position avec 8,5 millions de dollars pour sa troisième semaine sur les écrans (50,5 millions au total).

Il est devant une nouveauté, «Projet Almanac», un film de science-fiction qui raconte la découverte par quatre adolescents d'une machine aux possibilités infinies qui va bouleverser leur vie. Le film récolte 8,5 millions de dollars pour son premier week-end.

«Black or White», un drame avec Kevin Costner et Octavia

Spencer narre la lutte acharnée d'un avocat veuf pour maintenir la garde de sa petite-fille métisse réclamée par sa grand-mère.

Le film est à la quatrième place pour sa sortie, engrangeant 6,4 millions de dollars, suivi de près par «Un voisin trop parfait» avec 6 millions de dollars (24,6 millions au total). Le film, torpillé par les critiques, raconte l'histoire d'une femme divorcée, jouée par Jennifer Lopez, qui a une aventure qui tourne mal avec un voisin beaucoup plus jeune.

Une autre comédie, «Témoin à louer», occupe le sixième rang avec 5,7 millions de dollars et 48,1 millions au total pour ses trois semaines sur les écrans.

TECHNOLOGIES MOBILES ET COMMERCE ÉLECTRONIQUE

LES RESSORTS DU MIRACLE CHINOIS

Devenue depuis quelque temps le plus grand terrain du cyberespace, la Chine aligne des scores de performance explosifs en matière de commerce électronique et de technologies mobiles. Le tout obtenu par un environnement fait d'innovations incessantes et de confiance dans les transactions, encadré par un système de régulation et de contrôle, qui, même soupçonné de pratiquer la censure, parvient à accompagner cette nouvelle tendance socioéconomique d'une Chine, pourtant encore résolument communiste.

Par Samy YACINE

Doucement mais sûrement la Chine parvient à combler son retard technologiques dans le domaine des technologies de l'information et de la communication et aligne des chiffres de croissance à faire rougir les principales multinationales des technologies et de l'internet, dont peu d'entre elles ne ressentent pas le besoin d'aller faire business au pays de l'Empire du Milieu. La presse internationale aura souligné ces derniers temps cette percée chinoise à l'occasion, notamment de l'entrée en bourse, en septembre dernier à Wall Street, du géant du commerce électronique chinois Alibaba, valorisé à 168 milliards de dollars (130 milliards d'euros), soit un montant supérieur à la capitalisation de ses concurrents américains Amazon et eBay, d'après le site du quotidien français *lemonde.fr* qui souligne que «ce prix témoigne du fort intérêt qu'a suscité Alibaba, considéré comme l'un des marqueurs de l'économie chinoise.»

Un mois plus tard, une nouvelle grande place est accordée en Une par la presse internationale à une autre success story chinois, écrite cette fois ci par la société Xiom, fabricant de Smartphones, «parvenu à se hisser sur la troisième marche du podium des constructeurs ayant écoulé le plus de téléphones au cours du troisième trimestre 2014, selon les statistiques livrées par le cabinet d'analyse IDC», lit-on sur le site



www.numerama.com qui relève que le groupe chinois a décidé d'opérer un tournant «à l'international, en recrutant des salariés de valeur. L'exemple le plus significatif est Hugo Barra, l'ancien responsable produit chez Google, notamment en charge d'Android, qui est désormais le vice-président de Xiaomi.» Dans le sillage des bilans de l'année écoulée, la presse internationale n'a pas omis de s'intéresser à un autre géant chinois, le fabricant Huawei qui, «doit pouvoir s'estimer satisfait de sa montée en puissance dans la téléphonie mobile» d'après le site www.generation-nt.com qui, sur la foi d'indications fournies par l'agence Reuters avance que «le géant chinois aurait généré 11,8

milliards de dollars de revenus de ses ventes de Smartphones, soit un tiers de plus que l'an dernier.»

La vitalité et le dynamisme de la nouvelle économie chinoise ne sont pas du seul fait des grandes entreprises dont la visibilité n'est garantie que sur les traditionnelles places financières américaines et européennes. Leur ressort est souvent consolidé par un marché intérieur en forte progression, avec notamment «632 millions d'internautes» et «un commerce en ligne en progression de 25%», selon les statistiques officielles du gouvernement chinois repris sur le site <http://techno.lapresse.ca> qui ajoute que «les ventes en détail en ligne ont-elles

connu une croissance particulièrement marquée en 2014, de 49,7%»

En regardant de près la structure du marché interne chinois, les observateurs relèvent un dynamisme réel des consommateurs, facilité par une pénétration massive des technologies de l'information et de la communication, notamment les terminaux mobiles qui permettent de voir que «365 millions de personnes se connectent sur un Smartphone ou une tablette» selon des statistiques reprises sur le blog <http://siecledigital.fr> qui nous apprend par ailleurs que la Chine «est le premier marché du e-commerce au monde», et que «8 internautes sur 10 y utilisent une solution de paiement mo-

bile». Le rédacteur du long article publié sur ce blog, sous le titre «Pourquoi le consommateur chinois est-il en avance sur le digital?», fait remarquer que ce dynamisme trouve sa justification dans de grandes capacités de connexion, à l'image de la ville de Shanghai où, écrit-il «le voyageur peut se connecter au wifi dans 3800 bus et 10000 taxis qui sillonnent la ville».

Cette explosion du marché de la nouvelle économie internet ne se fait pas sans frictions. Le gouvernement vient en effet de sonner l'alerte, indiquant vouloir tracer de nouvelles lignes rouges à ne pas dépasser pour préserver cette dynamique de croissance tout en garantissant une cybersécurité maximale. Un responsable du département des télécommunications au ministère de l'Industrie et de la Technologie de l'information a fait savoir, d'après le site du Quotidien du Peuple «que le gouvernement s'est engagé à maintenir le secteur de l'Internet dans un état sain, puisque le pays compte actuellement près de 650 millions d'utilisateurs, soit le premier dans le monde, ce qui fait que des mesures de régularisation sont prioritaires.» Devant le développement de pratiques du commerce électronique, notamment celle impliquant des opérateurs étrangers, ce même responsable a indiqué que son pays «a besoin de nouvelles méthodes pour s'attaquer aux nouveaux problèmes et le développement de l'Internet doit être en conformité avec les lois chinoises».

UNE IMAGE À PARFAIRE !

Alors qu'il est engagé dans une opération de cotation boursière pour une valorisation à l'international, le géant chinois du commerce électronique Alibaba vient de se faire «remonter les bretelles» par une instance de régulation chinoise, qui lui reproche «de laisser sur son site de commerce électronique des transactions litigieuses», d'après l'agence Reuters qui y voit une critique exceptionnellement sévère adressée à l'une des premières sociétés privées du pays.» Le régulateur pointe du doigt les pratiques du site chinois de commerce électronique auquel il reproche le fait que beaucoup des produits qu'il propose à la vente en ligne «sont en infraction au regard du droit des marques, sont de qualité médiocre ou des contrefaçons, sont interdits ou mettent en péril la sécurité des personnes.» Engagé en bourse, à l'international, le site marchand chinois qui a déjà connu pareilles accusations, notamment sur le marché améri-



cain, a préféré garder le silence, même si l'agence Reuters croit savoir qu'il «a entrepris de redorer son blason depuis son introduction en Bourse, la plus importante de l'histoire.»

LE MODÈLE CHINOIS À LA UNE !

Prévu du 16 au 20 mars prochain, le fameux salon des nouvelles technologies de Hanovre, en Allemagne, le Cebit 2015 n'aura d'yeux, pour cette édition que pour l'e-business chinois si l'on en croit le site www.informatiqueennews.fr qui titre «Le CEBIT 2015 joue la carte des chinois et du B to B». L'exposition sera inaugurée par la Chancelière Angela Merkel qui aura à ses côtés «le fondateur du plus grand site de commerce chinois Alibaba, Jack Ma», ajoute ce site qui rapporte que pour le Cebit 2015, «le pays vedette invité sera la Chine et l'ambassadeur de Chine en Allemagne viendra

en personne avec plus de 600 exposants soit presque 17 % de tous les exposants.» Les espaces de ce salon verront, d'après les estimations faites par les organisateurs «3 400 exposants de 70 pays et... 210 000 visiteurs.» Le site français rappelle de son côté que la présence de la Chine, en qualité d'invité d'honneur reposera en grande partie sur «les deux groupes chinois de communication qui n'ont cessé de progresser: Huawei (170 000 employés et 46 milliards de dollars de CA en 2014) et ZTE (69 000 employés, 13,29 milliards de CA en 2014).»

TUNISIE

Un gouvernement de coalition formé, Ennahdha représenté

Le Premier ministre tunisien Habib Essid a dévoilé hier la composition définitive de son cabinet, un gouvernement qui se veut de "large coalition" dominé par le vainqueur des dernières législatives, le parti Nidaa Tounes, et comptant des représentants du parti Ennahda, a indiqué l'agence de presse tunisienne TAP.

"Nous avons procédé à des changements, il s'agit d'élargir la composition du gouvernement avec l'entrée d'autres partis comme Ennahdha et Afek Tounes", a déclaré M. Essid lors d'une conférence de presse au Palais de Carthage.

Le nouveau gouvernement dont Ennahda a, selon les médias, obtenu un portefeuille ministériel et deux secrétariats d'Etat dans la nouvelle composition du gouvernement, devra obtenir demain la confiance du Parlement.

Le nouveau cabinet est composé de 22 ministres et les portefeuilles clés ont été répartis comme suit: le poste de ministre de la Justice revient à Mohamed Salah Ben Aïssa. Le ministère de la Défense sera conduit par Farhat Horchani, celui de l'Intérieur par Nejem Gharsalli.

Tayeb El Bakouch, a été nommé, quant à lui, ministre des Affaires étrangères, Salim Chaker ministre des Fi-



nances. Ridha Lahouel a été placé à la tête du ministère du Commerce.

Neji Djelloul sera chargé de l'Education Nationale. Au poste de secrétaire général du gouvernement, a été nommé Ahmed Zerouk.

Dans la foulée de ces nouvelles nominations, M. Zied Lakhdhar, dirigeant du Front populaire et député, a estimé dans une déclaration à la TAP, que le chef du gouvernement désigné, Habib Essid, a fait "un calcul simple" pour garantir le vote de confiance du Parlement. Ceci dit c'est le fruit de concertations intensives avec nombre de partis politiques et d'organisations nationales.

M. Lakhdhar a laissé entendre que le nouveau gouvernement Essid aura besoin de toute sa force pour persuader les opposants à la présence d'Ennahda dans cette nouvelle équipe de l'utilité des choix effectués.

Dans sa déclaration, il a précisé que la participation d'Ennahda a uniquement pour objectif d'obtenir du Parlement le vote de confiance.

Zied Lakhdhar a rappelé qu'à l'origine, Nidaa Tounes avait pour mission de trouver un équilibre sur l'échiquier politique en promettant à ses électeurs d'écartier Ennahda du pouvoir d'autant qu'il s'est engagé à ne pas créer des coalitions avec ce mouvement.

RD CONGO

Ban Ki-moon demande des résultats concrets dans la lutte contre les rebelles

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a salué l'annonce par le gouvernement de la RDCongo du début des opérations militaires contre les rebelles des FDLR et a réclamé des résultats concrets, ont indiqué dimanche des sources onusiennes.

«Malgré les progrès réalisés par les Forces armées de la RDC (FARDC), soutenues par la Mission des Nations Unies en RDC (MONUSCO), pour mettre fin aux activités des groupes armés et protéger les civils, des dizaines de civils ont été tués ces derniers mois dans la région de Beni», a déclaré M. Ban.

«Cette tragédie montre combien il est important d'éradiquer tous les groupes armés illégaux de la région. Je salut votre détermination à user de la force militaire contre les FDLR», a indiqué M. Ban, cité dans un communiqué de l'ONU. Le chef de l'ONU s'est dit heureux de l'«annonce par le gouvernement de la République démocratique du Congo du début de ses opérations contre ce groupe armé illégal, avec le soutien de la MONUSCO».

Il s'est également déclaré préoccupé par les lents progrès dans la mise en œuvre des Déclarations de Nairobi, notamment plus d'un an après la signature de ces déclarations, l'amnistie et le rapatriement des anciens combattants éligibles du M23 et des autres groupes armés n'ont pas été achevés.

Il a appelé les gouvernements de RDC, du Rwanda et de l'Ouganda à intensifier leurs efforts «pourachever ce processus dès que possible».

**SOUDAN DU SUD
Nouveau cessez-le-feu décidé entre les belligérants**

Le président sud-soudanais Salva Kiir et son ancien vice-président Riek Machar se sont accordés dans la nuit de dimanche à hier sur un nouveau cessez-le-feu, mais sans parvenir à trouver un terrain d'entente sur un règlement définitif du conflit qui déchire leur pays depuis 13 mois, a annoncé le médiateur. «Nous attendons une complète cessation des hostilités au Soudan du Sud ce matin», a affirmé devant la presse Seyoum Mesfin, médiateur en chef dans les pourparlers de paix que supervise l'organisation intergouvernementale est-africaine Igad.

Il s'agit du septième cessez-le-feu en un an que signent les deux hommes.

Tous les précédents ont été violés dans les heures suivant leur adoption.

L'Igad, qui a déjà dans le passé menacé de sanctions MM. Kiir et Machar sans jamais passer à l'action, promet cette fois de faire remonter toute violation du cessez-le-feu au Conseil de sécurité de l'ONU et au Conseil de paix et sécurité de l'Union africaine et de leur demander alors de prendre des mesures sévères contre leurs auteurs, selon Seyoum Mesfin.

Après quatre jours de négociations laborieuses dans la capitale éthiopienne, MM. Kiir et Machar ne sont pas parvenus à s'entendre sur l'accord de règlement de conflit proposé par l'Igad et prévoyant un partage du pouvoir entre les deux hommes.

«C'est un accord partiel parce que nous n'avons pas résolu certains des problèmes les plus critiques», a déclaré Riek Machar après la signature, évoquant des désaccords sur «la structure du gouvernement de transition» à mettre en place et le partage des responsabilités au sein du gouvernement.

Les négociations reprendront le 20 février et l'Igad donne aux belligérants une dernière chance, jusqu'au 5 mars, pour parvenir à un accord définitif.

Une guerre civile émaillée de massacres interethniques ravage depuis décembre 2013 le jeune Soudan du Sud.

Les combats avaient éclaté dans la capitale Juba alors que Kiir accusait Machar de tentative de coup d'Etat.

Les affrontements opposant une faction de l'armée fidèle à Salva Kiir à des mutins loyaux à Riek Machar se sont depuis étendus à tout le pays et ont fait des dizaines de milliers de morts. Y participent désormais aussi une vingtaine de groupes armés.

**ÉGYPTE
Peines de mort pour 183 accusés d'avoir tué 13 policiers en août 2013**

Un tribunal égyptien a confirmé hier la condamnation à mort de 183 hommes accusés d'avoir tué 13 policiers en août 2013.

Le même tribunal avait condamné à la peine capitale le 2 décembre 2014, en première instance, 188 hommes accusés d'avoir participé à un raid contre un commissariat de police de Kerdassa, dans la banlieue du Caire, le 14 août 2013. Les peines de cinq d'entre eux ont été commuées.

Sur les 188 condamnés initialement, dont 143 seulement sont détenus, deux ont été acquittés, l'un a vu sa peine commuée à dix ans de prison, et le tribunal a abandonné les accusations contre deux autres, décédés. Les condamnations à mort confirmées hier peuvent faire l'objet d'un appel.

BURKINA FASO

Création d'un parti politique par d'anciens fidèles de Compaoré en prévision de la présidentielle

Un nouveau parti politique a été créé à Ouagadougou par d'anciens fidèles de l'ex-président burkinabé Blaise Compaoré pour soutenir la candidature de son chef de la diplomatie, Djibrill Bassolé, à la présidence d'octobre 2015, a déclaré un responsable.

Baptisée Nouvelle alliance du Faso (Nafa), cette formation, dirigée par Rasmané Ouédraogo, un ancien député du Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP), l'ex-parti au pouvoir, regroupe de nombreux cadres qui ont démissionné de ce parti. Des leaders de l'Alliance pour la démocratie et la fédération / Rassemblement démocratique africain (ADF/RDA), principal allié de M. Compaoré, ont également rejoint la Nafa.

Bien que M. Bassolé ne s'est pas encore officiellement déclaré candidat pour ce scrutin prévu le 11 octobre prochain, en même temps que les législatives, «tous les Burkinabé s'attendaient

à ce que Djibrill Bassolé soit le successeur de Blaise Compaoré à la fin de son mandat», a déclaré Adama Kiéma, président des jeunes de la Nafa, cité par l'AFP. Ce parti a été créé, explique-t-il, pour porter cet homme qui est un rassembleur à la tête de notre pays».

Djibrill Bassolé a été le dernier chef de la diplomatie de M. Compaoré. Il a été le négociateur principal dans les crises pour lesquelles M. Compaoré a été médiateur en Afrique de l'Ouest. Il s'est notamment impliqué dans les négociations de paix en Côte d'Ivoire, au Togo, au Niger et plus récemment au Mali. Cet homme a été également médiateur conjoint ONU-Union africaine au Darfour (Soudan) de 2008 à 2011. Actuellement représentant de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) pour la lutte contre le terrorisme au Sahel.

Quelque 3.000 jeunes s'étaient rassemblés mi-janvier pour lui demander

d'être candidat. «En octobre, il (Blaise Compaoré) n'est pas candidat pour la présidentielle», a affirmé Léonce Koné, président du directoire du CDP. Mais le parti «sera présent à toutes les échéances», présidentielle, législatives et municipales, «avec l'intention de faire d'excellents scores», a-t-il souligné.

M. Koné a également réclamé le retour des cadres de cette formation contraints à l'exil et exige le dégel des avoirs des dignitaires de l'ancien régime, une mesure qu'il a qualifiée de «totalement illégale».

Blaise Compaoré a été poussé à la démission le 31 octobre par une révolte populaire après 27 ans de règne.

Burkina Faso est depuis lors dirigé par un duo formé du président Michel Kafando, un diplomate à la retraite, et d'un Premier ministre militaire, le lieutenant-colonel Isaac Zida.

APS

IRAK

Les forces kurdes libèrent quinze employés d'un site pétrolier capturés par l'EI

Les forces de sécurité kurdes ont réussi à libérer 15 employés faits prisonniers par des éléments du groupe autoproclamé «Etat islamique» (Daech/EI) dans un site pétrolier à proximité de la ville de Kirkouk, au nord de l'Irak, a indiqué dimanche une source sécuritaire. «Les 15 employés, qui dépendent de la Compagnie pétrolière Iraki North Oil Company, ont été retrouvés dans une cave du complexe pétrolier après la victoire des peshmergas sur les terroristes de l'EI», a indiqué aux journalistes le chef des peshmergas à Kirkouk, le général Rasoul Qader, sans donner plus de détails.

Les employés avaient été capturés vendredi lors de l'attaque par les membres de l'EI du site pétrolier de Khubbaz, à quelque 25 km au sud-ouest de Kirkouk, ville elle-même située à environ 250 km au nord de la capitale irakienne Bagdad.

Les soldats kurdes continuent de nettoyer les routes et les bâtiments du complexe pétrolier de Khubbaz des dizaines de bombes placées par les éléments de l'EI avant de se retirer du site suite à l'offensive des peshmergas, a ajouté la source.

Dans un incident séparé, un membre des peshmergas a été tué et trois autres ont été blessés dimanche lorsqu'un véhicule blindé piégé abandonné sur le site pétrolier a explosé au passage d'une patrouille peshmerga, a affirmé une source proche des peshmergas.

SYRIE

Attentat contre un bus à Damas: 9 personnes tuées

Neuf personnes, dont six Libanais, ont trouvé la mort dimanche dans un attentat perpétré contre un bus transportant des pèlerins chiites à Damas, a indiqué l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH). L'OSDH a fait état de 9 morts et 20 blessés dans cette attaque menée au cœur de la capitale syrienne, près du souk al-Hamidiyé.

Selon l'ONG, six des neuf morts sont Libanais. Les trois autres corps n'ont pas été identifiés. L'un d'eux est déchiqueté, ce qui va dans le sens d'une attaque suicide, a précisé l'OSDH.

L'agence libanaise qui a organisé le pèlerinage à Damas a confirmé dans un communiqué la mort de six Libanais et publié leurs noms.

Le Front Al-Nosra a revendiqué cette attaque, affirmant sur Twitter l'avoir menée pour «venger» les sunnites en Syrie et en Irak.

AFGHANISTAN

Quatre policiers tués dans la province de Herat

Quatre policiers ont été tués et trois autres blessés dans une attaque des talibans contre un poste de contrôle de police dans la province afghane de Herat en Afghanistan, a indiqué hier un responsable local.

«Un agent de police apparemment en lien avec les talibans a guidé un groupe d'insurgés la nuit dernière dans l'attaque d'un poste de contrôle au village de Wardaka dans le district de Chasht, attaque durant laquelle quatre policiers ont été tués et trois autres blessés», a déclaré le chef du conseil provincial Kamran Alizai.

Le chef de la police du district de Chasht Ghulam Rasoud a confirmé l'incident, ajoutant qu'un agent de police du poste de contrôle avait pris la fuite avec des insurgés talibans après leur attaque meurtrière sur le poste de police.

Les talibans mènent une insurrection en Afghanistan depuis la chute de leur régime suite à une invasion américaine en 2001.

Ce groupe a intensifié son offensive ces deux derniers mois, avec des séries de bombardements et d'attaques après que les Forces nationales de sécurité afghanes ont assumé l'entièreté de la sécurité du pays, et ont ainsi remplacé les troupes de l'OTAN après un processus de transition qui a duré près de quatre ans et qui s'est terminé le 31 décembre 2014.

Le Yémen sans gouvernement, les Houthis fixent un ultimatum pour une sortie de crise

Les milices houthis qui contrôlent la capitale yéménite Sanaa depuis septembre dernier, ont sommé les forces politiques de chercher une sortie de crise, en fixant un ultimatum de trois jours après la démission de l'exécutif qui a plongé le pays dans un chaos constitutionnel.

Les miliciens zaïdites, dits Houthis, dont le fief se trouve dans le nord du pays, sont entrés dans la capitale yéménite le 21 septembre après avoir rapidement surpassé les forces gouvernementales et ont depuis élargi leur influence au centre et à l'ouest du pays, à population majoritaire sunnite.

Devant l'incapacité de déloger les Houthis de Sanaa, le gouvernement a annoncé sa démission le 22 janvier ce qui a conduit à un vide constitutionnel, faisant craindre le pire pour ce pays qui peine à sortir la tête de l'eau, trois ans après le départ de l'ex-président Ali Abdallah Saleh.

Face au chaos qui règne, les milices houthis ont fixé dimanche un ultimatum de trois jours aux autres forces politiques, qui sont sommées de «combler le vide» créé par la démission de l'exécutif.

Cet ultimatum a été annoncé au terme d'une réunion de trois jours à Sanaa, à laquelle a participé le parti de l'ex-président Ali Abdallah Saleh, mais qui a été boycotté par les autres grandes formations politiques du pays.

Faute d'une solution susceptible de combler le vide politique «la direction révolutionnaire se chargera d'arranger la situation de l'Etat», ont mis en garde les miliciens.

Ces derniers et leurs alliés n'ont toutefois pas précisé les mesures qu'ils comptent prendre à la suite de la démission de l'ensemble de l'exécutif, et en l'absence des principaux protagonistes de la crise yéménite, dont l'influente partie islamiste sunnite Al-Islah et le parti socialiste yéménite



(PSY), opposés à l'offensive des Houthis depuis l'an dernier.

Les Houthis qui dénoncent notamment le projet de Constitution défendu par le gouvernement, ont cependant souligné leur soutien à «une transition pacifique» du pouvoir et ce sans la participation du président démissionnaire Abd Rabbo Mansour Hadi.

Efforts internationaux pour débloquer la situation

Devant l'incertitude politique au Yémen, le secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil al Arabi, a affirmé être en consultations avec plusieurs pays arabes pour examiner la possibilité de tenir une réunion extraordinaire du conseil ministériel.

M. Al-Arabi avait eu mardi dernier un entretien téléphonique avec le ministre yéménite des Affaires étrangères, Abdallah Mohamed Assaïdi, lors duquel ils ont évoqué la situation au Yémen, les efforts consentis par le représentant du secrétaire général des Nations unies, Jamal Ben Omar, et l'aide de la Ligue arabe aux Yéménites afin de sortir de cette crise.

Selon le chef de l'organisation panarabe, le Yémen a demandé de temporiser la tenue de cette réunion.

De son côté, le représentant ouvrier au Yémen Jamal Ben Omar poursuivait ses consultations avec les forces politiques du pays afin de faire appliquer l'accord politique du 21 septembre 2014 qui prévoyait un retrait

des miliciens houthis de Sanaa. Les discussions ont été très intenses et ont vu notamment la participation des rebelles houthis, selon une source proche du dossier qui a évoqué de «profonds désaccords» sur la formation d'un «Conseil présidentiel» pour gérer les affaires du pays ou le retour au Parlement qui doit valider ou non la démission du président Hadi.

D'après la même source, M. Ben Omar devait annoncer sous peu les résultats de ses consultations avec les différentes parties yéménites. Il a exhorté la milice houthe, à prendre des mesures «qui seraient dans le meilleur intérêt de tous les partis politiques et du peuple du Yémen».

Outre les efforts du représentant onusien, des responsables gouvernementaux américains sont aussi «en communication avec diverses parties au Yémen», selon un porte-parole du Pentagone John Kirby.

Il a estimé que «les Houthis auront certainement des raisons de vouloir parler aux partenaires internationaux et à la communauté internationale de leurs intentions et de la manière dont le processus va se dérouler».

Washington s'est engagé à poursuivre sa lutte contre le réseau terroriste Al-Qaïda dans la péninsule arabique (AQPA) en dépit du chaos qui règne au Yémen, mais craint que la confusion qui règne dans ce pays ne compromette les opérations de contre-terrorisme et de renseignement.

PALESTINE

La décision palestinienne d'adhérer à la CPI est irréversible

Le négociateur en chef palestinien, Saeb Erekat a indiqué dimanche que la décision de l'exécutif palestinien d'adhérer à la Cour pénale internationale (CPI) était irréversible.

«Toutes les puissances sur terre ne permettront pas de revenir en arrière», a dit Saeb Erekat à la radio «la Voix de la Palestine», ajoutant que l'exécutif palestinien se rapprochait de devenir membre de la CPI.

M. Erekat a accusé le gouvernement d'Israël d'ignorer le droit et les conventions internationales, ajoutant qu'«Israël comptait sur une logique d'arrogance du pouvoir et de protection de la part du Congrès américain». M. Erekat a



mis en garde que si Israël continuait sa politique d'expansion et de non redistribution des impôts palestiniens collectés, «nous réfléchirons sérieusement à l'idée de reconstruire nos liens politiques

et sécuritaires avec Israël». Par ailleurs, M. Erekat a expliqué que le Conseil central de l'Organisation de libération de la Palestine «devait se réunir à la fin de février pour discuter de l'avenir des liens avec Israël».

«L'autorité nationale palestinienne (ANP) a été établie dans le but d'amener le peuple palestinien depuis un statut où il est sous occupation à un statut où il a l'indépendance et dispose d'un Etat», a-t-il souligné.

Après avoir reçu la demande palestinienne d'adhérer à la CPI, le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a annoncé que l'Etat palestinien deviendrait membre de la CPI d'ici le 1^{er} avril.

120 Palestiniens arrêtés par l'armée d'occupation israélienne en janvier

Quelque 120 Palestiniens ont été arrêtés par l'armée d'occupation israélienne en janvier dans la province d'El-Khalil en Cisjordanie, a-t-on affirmé de source palestinienne.

La plupart de ces arrestations ont eu lieu durant la nuit et ont été suivies d'actes de vandalisme, a précisé le club des prisonniers palestiniens de la province d'El-Khalil, ajoutant que deux jeunes

filles figurent parmi les détenus ainsi que 25 enfants.

Le club a rappelé l'arrestation du jeune Ouadie Nacer Salama El-Djoudi (16 ans) qui a été tabassé lors de son arrestation dans la région d'El-Ahraj, ce qui lui a causé des fractures alors que son frère a été blessé à la tête.

A L G É R I E - I T A L I E

Le MAE italien reçu par M. Sellal



Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu hier à Alger, le ministre italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Paolo Gentiloni.

La rencontre qui «s'inscrit dans le cadre de la concertation périodique et du dialogue politique, consacrés par les deux parties depuis la signature en 2003 d'un traité d'amitié, de coopération et de bon voisinage, a permis d'aborder les questions liées à l'évolution des relations bilatérales à l'avant de la tenue de la troisième réunion de haut niveau algéro-italienne, prévue avant la fin de l'année en cours».

Rappelant ses propos exprimés lors de la récente visite à Alger du président du Conseil des ministres italien, le Premier ministre a tenu à «réitérer à son hôte la dispon-

nibilité de l'Algérie à œuvrer, de manière constante, dans le sens du développement et de l'élargissement de la coopération et d'intérêt bien compris des deux pays», précise la même source.

L'entretien auquel a pris part le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a été l'occasion pour les deux responsables d'«échanger leurs vues sur les questions internationales et régionales d'intérêt commun, essentiellement celles liées aux derniers développements intervenus dans l'évolution de la situation prévalant dans les pays de la sous-région».

M. Lamamra s'entretient avec son homologue italien

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, s'est entretenu hier à Alger avec son homologue italien, Paolo Gentiloni en visite de travail en Algérie. L'entretien s'est déroulé au siège du ministère en présence des membres des deux délégations. Le ministre italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale est à Alger en prévision de la tenue de la 3^e réunion de haut niveau algéro-italienne, prévue durant le premier semestre 2015.

«La visite du MAE et de la Coopération internationale italien en Algérie, intervient après celle effectuée à Alger par le président du Conseil

des ministres italien, Matteo Renzi, effectuée en décembre dernier, et s'inscrit dans le cadre de la poursuite et de l'approfondissement du dialogue politique et de la coopération bilatérale entre l'Algérie et l'Italie», avait indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Ce déplacement intervient également «en prévision de la tenue, au cours du premier semestre de l'année en cours,



de la troisième réunion de haut niveau algéro-italienne, en application du Traité d'amitié, de coopération et de bon voisinage, conclu en janvier 2003», avait ajouté la même source.

«Les relations économiques, de plus en plus denses, se ront également au centre des entretiens qu'aura M. Gentiloni avec ses interlocuteurs algériens», avait, en outre, précisé le communiqué du MAE, concluant que «les chefs des diplomatiques des deux pays procéderont également à un échange de vues sur un large éventail de questions de l'actualité régionale et internationale, en particulier la situation en Libye, au Mali et au Proche-Orient».

Libye: l'Algérie et l'Italie pour une solution politique à travers la promotion d'une réconciliation nationale

L'Algérie et l'Italie restent convaincues que la résolution du conflit en Libye nécessite le renforcement du processus de réconciliation nationale et l'encouragement de la participation de l'ensemble des parties concernées pour parvenir à une solution politique, ont affirmé hier à Alger les ministres des Affaires étrangères algérien et italien, MM. Ramtane Lamamra et Paolo Gentiloni. Lors d'une conférence de presse conjointe avec son homologue italien, M. Lamamra a souligné que la question libyenne «a pris beaucoup de temps» dans les échanges entre les deux parties, qui sont «en parfaite accord» sur la nécessité de promouvoir une solution «pacifique» et «consensuelle». «Nous sommes en parfaite accord sur le fait que nous cherchons à promouvoir une solution pacifique, consensuelle impliquant toutes les parties libyennes à l'exclusion des groupes terroristes identifiés comme tels par le Conseil de sécurité des Nations unies», a-t-il souligné. Le chef de la diplomatie algérienne a également précisé que les efforts du représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour la Libye et chef de la Misnul,

Bernardino Léon, «doivent être soutenus par toutes les bonnes volontés à travers le monde et en Libye en particulier». «C'est ce que nous faisons nous Algériens et Italiens, et nous continuerons de garder un contact étroit de consultations régulières et d'harmonisation de nos efforts conjoints à toutes les étapes de processus», a ajouté M. Lamamra. De son côté, le MAE italien a indiqué que son pays et l'Algérie «sont convaincus qu'il n'existe pas de solution dans la division du pays (Libye), ni de solution militaire possible, mais qu'il est nécessaire d'encourager un processus de réconciliation entre les différentes parties». Il a affirmé, dans ce sens, que l'Algérie et l'Italie «partagent totalement et soutiennent le travail de l'envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies pour la Libye». M. Gentiloni a également estimé que les résultats obtenus par l'envoyé spécial de l'ONU pour la Libye étaient «importants», ajoutant que l'Algérie et l'Italie «travailleront pour aider à concrétiser et renforcer ces résultats et encourager les parties qui n'ont pas participé jusqu'ici au processus de réconciliation nationale à y prendre part».

L'Algérie et l'Italie pour l'éradication de l'extrémisme par des moyens culturels

L'Algérie et l'Italie se sont déclarées, hier à Alger, favorables à l'éradication de l'extrémisme par des moyens culturels, outre la dimension sécuritaire, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Les ministres des Affaires étrangères algérien et italien, MM. Ramtane Lamamra et Paolo Gentiloni, ont souligné, lors d'une conférence de presse conjointe, leur convergence sur la promotion de lutte contre l'extrémisme par des moyens autres que sécuritaires, notamment culturels.

«Nous sommes en parfait accord que le terrorisme constitue aujourd'hui un défi majeur pour toute la communauté internationale et il s'agit pour la coopération internationale contre le terrorisme de se renforcer et d'agir conformément aux instruments internationaux», a relevé M. Lamamra. Il a également souligné que les deux pays «travaillent ensemble tant au plan international que multilatéral, dans la lutte antiterroriste, ajoutant qu'il y a assurément un besoin d'aller au-delà de la dimension sécuritaire et de trouver d'autres voies tel que l'effort de lutte contre l'extrémisme avec des moyens culturels». Il s'agit, a-t-il dit, de «moyens propres à promouvoir la déradicalisation du discours en la matière et de faire en sorte, avec la conjugaison des effets, que nous puissions parvenir à réduire sensiblement cette menace qui affecte toute l'humanité». Pour sa part, M. Gentiloni a appuyé le propos de son homologue algérien, soulignant que les deux parties «travaillent ensemble» sur la question, notamment par le moyen du Comité de haut niveau algéro-italien.

L'Italie demeure intéressée par le gazoduc «Galsi»

Le ministre italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Paolo Gentiloni, a affirmé hier à Alger que son pays demeurait intéressé par le projet «Galsi», consistant à relier l'Algérie et l'Italie par un gazoduc.

«Nous sommes intéressés par le projet «Galsi» et nous soutenons l'idée d'une diversification des sources en matière d'énergie», a indiqué M. Gentiloni lors d'une conférence de presse conjointe avec son homologue algérien, Ramtane La-

mamra. «Une question sur le développement des relations économiques entre l'Algérie et l'Italie, le chef de la diplomatie italienne a déclaré : «C'est vrai que la coopération algéro-italienne mérite d'être améliorée», ajoutant que «un des objectifs principaux de la prochaine Commission mixte, prévue cette année à Rome, consiste à identifier comment donner un nouvel élan à cette coopération».

Pour le ministre italien, la promotion des relations économiques algéro-italiennes nécessite une coopération plus accrue entre les entreprises des deux pays, relevant, dans ce sens, l'intérêt des firmes italiennes à prendre part aux grands projets de dévelop-

peument que l'Algérie compte lancer dans l'avenir. Il s'agit notamment de projets dans des domaines comme la construction de logements et de ports maritimes comme celui prévu prochainement près d'Alger. La promotion des relations économiques bilatérales passe aussi, a-t-il estimé, par «un rapprochement» entre les petites et moyennes entreprises des deux pays pour la création d'emplois et la promotion des investissements. M. Gentiloni a affirmé que l'échange de visites entre les ministres algériens et leurs homologues italiens prochainement contribueront, par ailleurs, au renforcement des relations économiques entre les deux pays.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya : MEDEA

Daira : SIDI NAAMANE

Commune : SIDI NAAMANE

NIF:0984026265024326

AVIS D'APPEL D'OFFRES INFRACTUEUX

Selon les dispositions de l'article 114 du décret présidentiel n° 10/236, en date du 07/10/2010 portant loi de régulation taux de marchés publics et complémentaire, Le président de l'assemblée populaire communale de la commune de Sidi Naamane, Noman tous les participants à l'appel d'offres n° national limité 06/2014 sur le projet:

- réalisation de l'extention du siège de la commune
- publié dans les journaux nationaux suivants:
- DK NEWS en date du 27/12/2014
- _____ en date du 24/12/2014
- Que cet appel d'offre est infructueux .*

Le président de L'APC

DK NEWS

Anep : 305 601 du 03/02/2015

Le président du Bénin en visite d'Etat en Algérie

Le président de la République du Bénin, Thomas Boni Yayi, a entamé hier une visite d'Etat de trois jours en Algérie, à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.



Le président du Bénin a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene, par le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah.

Cette visite qui s'inscrit

dans le sillage d'une tradition d'amitié et de coopération entre l'Algérie et le Bénin « contribuera à la dynamisation de leur coopération et de leurs échanges », avait indiqué un communiqué de la présidence de la Répu-

blique. Lors de son séjour en Algérie, le président béninois et sa délégation rencontreront des chefs d'entreprises et visiteront des installations économiques.

En outre, les entretiens entre les présidents Bou-

teflika et Boni seront l'occasion pour les deux pays de « renforcer leur concertation sur des questions d'intérêt commun, notamment au niveau du continent africain », avait précisé la même source.

Le président Thomas Boni Yayi se recueille à la mémoire des martyrs de la guerre de Libération nationale



Le président de la République du Bénin, Thomas Boni Yayi, s'est recueilli hier au Sanctuaire des martyrs (Alger) à la mémoire des martyrs de la guerre de Libération nationale.

Il était accompagné du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, et de certains membres du gouvernement.

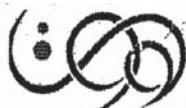
Après avoir passé en revue un détachement de la Garde républicaine qui lui a rendu les honneurs, le chef de l'Etat béninois a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative et observé une minute de silence à la mémoire des martyrs de la Révolution. Il s'est rendu, par la suite, au musée national du Moudjahid où il a reçu des explications sur l'histoire de l'Algérie et signé le registre d'or.

Le président du Bénin était arrivé peu auparavant à Alger pour une visite d'Etat de trois jours à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



الوكالة الوطنية للتشغيل
Agence Nationale de l'emploi

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

وزارة العمل والتشغيل والصعوبات الاجتماعية

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale

AVIS D'APPEL D'OFFRES

NATIONAL RESTREINT N°02/2015

L'Agence Nationale de l'Emploi (ANEM), lance un avis d'appel d'offres national restreint N°02/2015, pour la construction de l'Agence locale de l'emploi d'El Kantara willaya de Biskra.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis, ayant une qualification de catégorie 02 et plus en cours de validité, peuvent retirer le cahier des charges au niveau du siège l'Agence Nationale de l'emploi sis à l'adresse ci-dessous indiquée :

Agence Nationale de l'emploi

Direction des Ressources Humaines et des Moyens

Sous-Direction des Moyens

05, Rue Capitaine Noureddine Mennani- Alger-

Les frais de participation à l'appel d'offres, sont fixés à 3000.00 DA, le versement doit être effectué auprès du : Régisseur de l'Agence Nationale de l'emploi, sis à l'adresse sus-indiquée.

Les offres établies conformément aux clauses du cahier des charges accompagnées des documents exigés, doivent être déposées sous pli fermer et anonyme avec la mention :

Appel d'offres national restreint n°02/2015

Relatif à la construction du siège de l'Agence locale de l'emploi d'El Kantara willaya de Biskra.

« A NE PAS OUVERIR »

Le délai de remise des offres est fixé à 30 jours à compter de la première parution du présent avis d'appel d'offres de 08h30 à 12h, à l'adresse sus citée.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de 90 jours augmenté de la date de validité des offres à partir de la date d'ouverture des plis.

Le présent avis d'appel d'offres tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis qui aura lieu au siège de l'ANEM, sis à l'adresse sus-indiquée, le dernier jour correspondant à la date limite du dépôt des offres, à 13h00 en séance publique.

Dans le cas où le jour de dépôt coïncide avec un jour férié, l'ouverture se fera le jour ouvrable suivante.

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:45 Jeunesse : TFou
08:25 Culture Infos : Météo
08:30 Culture Infos : Télésurf
09:20 Culture Infos : Météo
09:25 Série TV : Une histoire, une urgence
09:55 Série TV : Une histoire, une urgence
10:25 Divertissement : Au nom de la vérité
10:55 Divertissement : Au nom de la vérité
11:20 Divertissement : Au nom de la vérité
11:55 : Petits plats en équilibre
12:00 Divertissement : Les douze coups de midi
12:50 Sport : L'affiche du jour
13:00 Culture Infos : Journal
13:40 : Petits plats en équilibre
13:45 Culture Infos : Histoire d'un rêve
13:50 Culture Infos : Météo
14:45 Culture Infos : Reportages
15:15 Divertissement : Une inquiétante baby-sitter
17:00 Divertissement : Quatre mariages pour une lune de miel
18:00 Divertissement : Bienvenue chez nous
19:00 Divertissement : Le juste prix
19:55 Culture Infos : Météo
20:00 Culture Infos : Journal
20:30 Autre : Tirage du Loto
20:35 Culture Infos : Météo
20:40 Série TV : Nos chers voisins
20:45 Divertissement : C'est Canteloup
20:55 Divertissement : Joséphine, ange gardien
22:45 Série TV : New York Unité Spéciale
23:35 Série TV : New York Unité Spéciale

2

06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Culture Infos : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Culture Infos : Météo 2
07:00 Culture Infos : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:00 Culture Infos : Journal
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:05 Divertissement : Dans quelle éta-gère
09:10 Série TV : Des jours et des vies
09:30 Série TV : Amour, gloire et beauté
09:55 Culture Infos : C'est au programme
10:50 Culture Infos : Météo outremer
10:55 Divertissement : Motus
11:30 Divertissement : Les Z'amours
12:00 Divertissement : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Culture Infos : Météo 2
13:00 Culture Infos : Journal
13:48 Culture Infos : Météo 2
13:50 Culture Infos : Consomag
13:55 Culture Infos : Expression directe
14:00 Culture Infos : Météo 2
14:05 Culture Infos : Mon Envoyé spécial
15:10 Culture Infos : L'histoire continue
15:40 Culture Infos : Comment ça va bien !
17:15 Culture Infos : Dans la peau d'un chef
18:15 Divertissement : Pyramide
18:50 Divertissement : N'oubliez pas les paroles
19:25 Divertissement : N'oubliez pas les paroles
19:55 Culture Infos : Météo 2
20:00 Culture Infos : Journal
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
20:45 Divertissement : Alcaline l'instant
20:46 Culture Infos : Météo 2
20:50 Sport : Lille (L1) / Paris-SG (L1)
23:05 Culture Infos : Jusqu'au dernier : la destruction des juifs d'Europe
23:55 Culture Infos : Jusqu'au dernier : la destruction des juifs d'Europe

3

06:00 Culture Infos : EuroNews
06:45 Série TV : LoliRock
06:47 Jeunesse : C'est bon !
06:50 Jeunesse : Les Dalton
06:57 Jeunesse : Les Dalton
07:05 Jeunesse : Les Dalton
07:15 : Nos voisins les Marsupilamis
07:41 : Nos voisins les Marsupilamis
08:07 Nos voisins les Marsupilamis
08:31 : Les lapins crétins : invasion
08:37 : Les lapins crétins : invasion
08:45 Jeunesse : Peanuts

09:03 : Dans votre région (1ère partie)
09:50 : Dans votre région (2e partie)
10:45 Culture Infos : Consomag
10:50 Culture Infos : Midi en France
11:55 Culture Infos : Météo
12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional
12:25 Culture Infos : 12/13 : Journal national
12:55 Culture Infos : Météo à la carte
13:50 Série TV : Un cas pour deux
14:45 Culture Infos : Questions au gouvernement
16:10 Divertissement : Des chiffres et des lettres
16:50 Divertissement : Harry
17:25 Divertissement : Un livre, un jour
17:30 Divertissement : Slam
18:10 Divertissement : Questions pour un champion
19:00 Culture Infos : 19/20 : Journal régional
19:18 Culture Infos : 19/20 : Edition locale
19:30 Culture Infos : 19/20 : Journal national
19:58 Culture Infos : Météo
20:10 Culture Infos : L'action d'après
20:15 Culture Infos : Météo régionale
20:20 Série TV : Plus belle la vie
20:50 Divertissement : La stagiaire
22:15 Culture Infos : Météo
22:20 Culture Infos : Grand Soir 3
23:05 Culture Infos : Le divan de Marc-Olivier Fogiel

CANAL+

06:20 Divertissement : La semaine des Guignols
06:50 Divertissement : Zapping
06:55 Divertissement : Le Before du grand journal
07:20 Culture Infos : La météo
07:25 Divertissement : Le petit journal
07:50 : Les Guignols de l'info
08:00 Culture Infos : La météo
08:05 Sport : Zapsport
08:10 Série TV : Mon oncle Charlie
08:30 Cinéma : Angélique
10:20 Cinéma : Dans l'ombre de Mary : la promesse de Walt Disney
12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie
14:25 Sport : Samedi sport
14:35 Sport : Montpellier / Bordeaux-Bègles
15:25 Culture Infos : Génération Like
16:20 Cinéma : Match retour
18:10 Divertissement : Le Before du grand journal
18:45 Culture Infos : Le JT
19:05 Divertissement : Le grand journal
20:00 Divertissement : Le grand journal, la suite
20:25 Divertissement : Le petit journal
20:55 Cinéma : Yves Saint Laurent
22:38 Divertissement : Plateau cinéma documentaire
22:40 Cinéma : La cour de Babel

M

07:00 Jeunesse : Tony & Alberto
07:10 Jeunesse : Tony & Alberto
07:20 Jeunesse : La maison de Mickey
07:40 Série TV : Docteur La Peluche
08:10 Jeunesse : Sammy & Co
08:25 Série TV : Lou !
08:35 Série TV : Les p'tits diables
08:55 Culture Infos : Météo
09:00 Culture Infos : M6 boutique
10:10 Série TV : Modern Family
10:30 Série TV : Modern Family
11:00 Série TV : Desperate Housewives
11:45 Série TV : Desperate Housewives
12:40 Culture Infos : Météo
12:45 Culture Infos : Le 24.5
13:05 Série TV : Scènes de ménages
13:40 Culture Infos : Météo
14:40 Divertissement : Top chef
15:30 : L'héritage des Winston
17:20 : Les reines du shopping
18:25 Divertissement : Les reines du shopping
19:40 Culture Infos : Météo
19:45 Culture Infos : Le 19.45
20:10 Série TV : Scènes de ménages
20:55 Série TV : Scènes de ménages : enfin ils sortent !
22:50 Série TV : Scènes de ménages

TÉLÉ

La sélection

20h55

Person of Interest

TF1

Résumé
Encore convalescent, Reese quitte l'équipe. Finch décide alors d'ignorer la Machine. Mais Root sert d'intermédiaire et Finch accepte d'enquêter avec Shaw sur le nouveau numéro, celui d'Arthur Claypool, un de ses anciens camarades d'études. Souffrant d'une tumeur au cerveau qui lui provoque des troubles de la mémoire, Claypool n'a plus longtemps à vivre. La maladie le pousse aussi à parler de choses secrètes. Ingénieur pour la NSA...

2

20h45

Lille (L1) / Paris-SG (L1)

**Résumé**

Pour la première fois depuis trente ans, le club nordiste va jouer une demi-finale de coupe nationale à domicile. Et quelle affiche ! Le LOSC se mesure à l'ogre parisien, tenant du titre et grand expert de la compétition avec quatre victoires. « C'est une très belle équipe mais tout est jouable », annonce le milieu lillois Florent Balmont. Paris reste le favori de cette rencontre et pourra s'appuyer sur son attaquant Zlatan Ibrahimovic pour démêler les situations même les plus inextricables.

3

20h45

La stagiaire

**Résumé**

Une femme, qui a décidé de changer d'orientation, se lance dans des études de droit. Dans le cadre de sa formation, elle doit effectuer un stage à Marseille.
Si vous avez manqué le début
Après une erreur judiciaire qui l'a conduite derrière les barreaux, Constance Meyer, exploitante agricole, décide, à 50 ans, de changer de vie. Étudiante à l'École Nationale de la Magistrature, elle doit effectuer un stage à Marseille auprès du juge d'instruction Frédéric Filiponi, un jeune magistrat rigide et à cheval sur le règlement...

CANAL+

20h55

Yves Saint Laurent

**Résumé**

Lors de son premier défilé triomphal pour Dior en 1958, Yves Mathieu Saint Laurent, 21 ans, fait la connaissance de Pierre Bergé. Une rencontre qui va bouleverser leur destin commun.

Si vous avez manqué le début

En 1957, à tout juste 21 ans, Yves Saint Laurent a pris la direction artistique de la prestigieuse maison de haute couture fondée par Christian Dior, récemment décédé. Ce jour-là, c'est l'effervescence : le jeune homme présente sa première collection intitulée « Trapèze » lors d'un défilé auquel assiste Pierre Bergé. Ils deviennent amants puis partenaires en affaires et, trois ans plus tard, s'associent pour créer la société YSL. Sujet à des accès de dépression, Saint Laurent se réfugie dans le travail sous le regard protecteur de son compagnon...

M

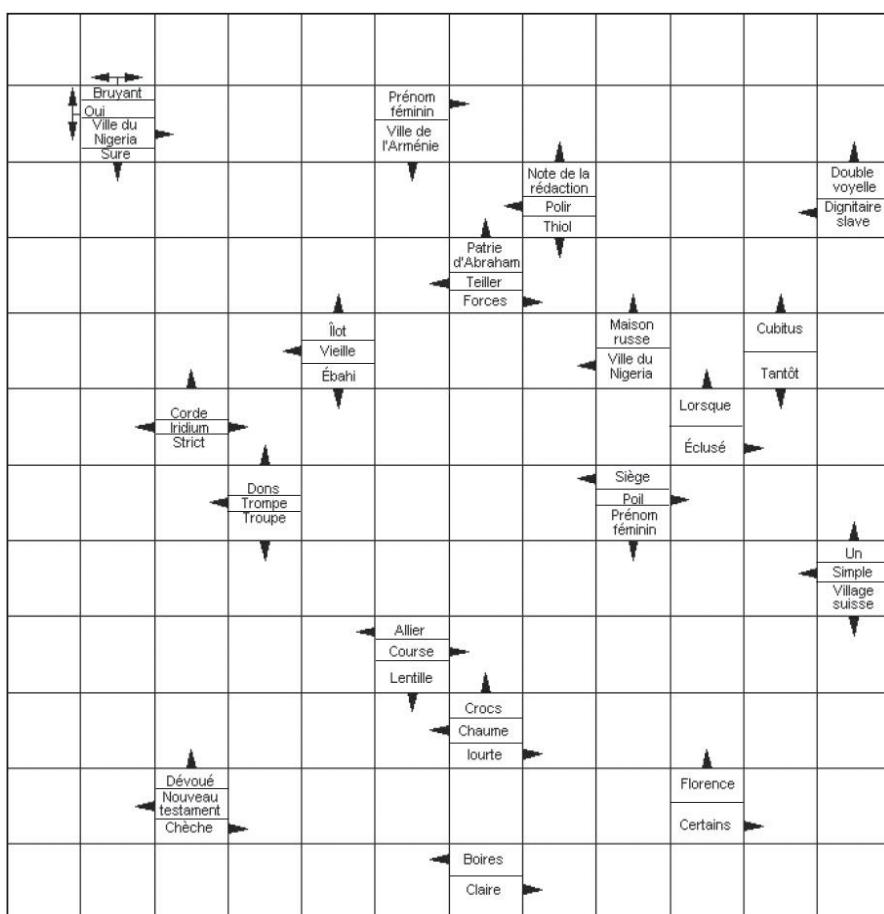
20h50

Scènes de ménages : enfin ils sortent !

**Résumé**

Chez eux, les quatre couples reçoivent de nouveaux venus ou de vieilles connaissances comme le cousin de Liliane, un policier qui prend son travail très à cœur, ou encore le frère de José, fraîchement sorti de prison et dont la réinsertion s'annonce chaotique. Pour la première fois, les huit spécialistes des disputes conjugales sont filmés hors de leurs domiciles. Dans un restaurant chic à l'ambiance feutrée, un bar bondé, une brasserie de quartier ou l'habitacle confiné d'une voiture, leurs querelles se déclinent dans n'importe quel endroit... Avec la participation de Lionel Abelanski, Jean-Luc Bideau, Arié Elmaleh, Stéphane Freiss, Jean-Paul Rouve, Catherine Lachens, Eddy Mitchell, Marthe Villalonga, Norbert,

Mots fléchés n°852



Samouraï-Sudoku n°852

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

2	1					4	8
4	3					1	7
8	1	9				2	
	7	2	4	3			
		6					
	6	5	3	9			
4	3	5		8			
5	2		4	6			
9	7		3	1			

3	4					2	5
6	8					1	7
5	3	6					
	6	2	3	7			
		6					
	1	7	8	3			
		1	9	4	7		
	8	3				9	2

3	6					5	6
8	4					1	7
7	9	2				6	
	8	3	5	6			
		8					
	3	7	6	8			
2	4	9		8			
1	5		4	9			
4	8			1	6		

7 erreurs



Proverbes

Plutôt rompre que se plier.

Proverbe algérien

Il ne s'élèvera jamais de poutre à partir d'un buisson

Proverbe berbère

Une petite maison en ruine vaut mieux qu'un palais en commun.

Proverbe arabe

La véritable amitié se voit dans le malheur

Proverbe français

C'est arrivé un 3 Février

1927 : une révolte éclate au Portugal contre le régime du Général Carmona.

1948 : ouverture du procès du cardinal Mindszenty.

1958 : traité créant le Benelux.

1969 : désignation de Yasser Arafat à la tête de l'Organisation de libération de la Palestine.

1973 : un cessez-le-feu entre en vigueur durant la guerre du Viêt Nam.

1977 : mort du chef de l'État éthiopien Tafari Benti dans une fusillade.

1994 : la Cour de justice de La Haye attribue au Tchad la bande d'Aouzou annexée par la Libye.

2000 : entrée en vigueur du statut de zone exempte d'armes nucléaires de la Mongolie.

Célébrations :

- États-Unis : Four Chaplains (en) Day (Jour des Quatre Aumôniers), en mémoire de ces quatre aumôniers qui donnèrent leur vie pour sauver d'autres soldats après le torpillage du Dorchester, durant la seconde Guerre mondiale.

- Honduras : Virgen de Suyapa (es) (Vierge de Suyapa), fête de la patronne du pays.

- Japon : Setsubun, Fête du lancer de haricots, fête nationale non chômée qui célèbre l'arrivée du printemps, déterminée autrefois selon l'ancien calendrier agricole lunaire d'origine chinoise.

- Mozambique : Dia dos Heróis Moçambicanos, Jour des Héros mozambicains, jour férié.

- Sao Tomé-et-Principe : Dia dos Mártires da Liberdade, Jour des martyrs de la Liberté.

- Thaïlande : Wan Thahan Phan Suek (th), Journée des vétérans, commémore la fondation de l'Organisation des vétérans de guerre.

Mots croisés n°852

▶ Horizontalement:

1. Relatif à l'écriture sainte
2. Coulis d'ail pilé avec de l'huile d'olive - Extraire le sel
3. Mammifère lagomorphe - Tique
4. Institut national de l'audiovisuel - Plein - Compositeur russe
5. Solution aqueuse, employée comme antiseptique - Romain
6. Région du Sahara nigérien - Habiliter à faire qqch
7. Ch. -l. de c. de la Charente-Maritime - Personnelle
8. Aluminium - Cri d'approbation
9. Port de Phénicie - Qui est à moi - C'est-à-dire
10. Ensemble d'images sur un même thème - Champagne
11. Choisirions - Du verbe avoir
12. Ch. -l. de c. de la Somme - Permanent

▶ Verticalement:

1. Formation d'un sel par réaction d'un acide sur une base
2. Homme politique italien - Massif de la Grèce
3. Compositeur français - Mammifères rongeurs
4. Rivière de l'Asie - Ch. -l. de c. des Alpes-de-Haute-Provence - Gelée des eaux
5. Oiseaux - Maman
6. Maître des vents dans la mythologie grecque - Port d'Italie
7. Coutumes - Rassemblement pour la République - Nios
8. Ridiculisaient
9. Art, contracté - Labiée à fleurs jaunes très odorantes - Adjectif possessif
10. Se dit du format déterminé par le pliage d'une feuille d'impression en 8 feuillets, soit 16 pages
11. Diminuer - Substance sucrée
12. Harasser - Déveterie

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											



CHAMPIONNATS D'AFRIQUE SUR ROUTE 13 cyclistes algériens en Afrique du Sud

Treize cyclistes algériens (juniors, seniors, féminine et U-23), prendront part aux prochains Championnats d'Afrique sur route, prévus du 9 au 14 février 2015 à Wartburg dans la province du KwaZulu-Natal en Afrique du Sud.

Conduite par les deux entraîneurs Malek Hamza et Michel Theze, cette sélection aura pour but de représenter au mieux la petite reine algérienne sur les terres de Nelson Mandela. Lors de la dernière édition en 2013 à Charm El Cheikh (Egypte) – celle de 2014 a été annulée – l'Algérie avait remporté 5 médailles (2 argent, 3 bronze). Cette compétition continentale comporte trois épreuves pour chaque catégorie engagée. Il s'agit de la course en ligne et de la course contre la montre en individuel et par équipes.

Composition de la sélection algérienne :
 -- Elite : Azzedine Lagab, Hichem Chabane, Abdellkader Belmokhtar, Abdennour Yahmi.
 -- U-23 : Abderrahmane Mansouri, Ayoub Kerrar, Nassim Saidi, Adil Barberi.
 -- Junior: Islem Mansouri, Oussama Mansouri, Yacine Hamza, Mohamed Amine Belabssi
 -- Senior fille : Aicha Tihar.

JUDO Championnat d'Algérie Espoirs (filles et garçons) vendredi et samedi à Arzew (Oran)

Le championnat d'Algérie de judo individuel espoirs (filles et garçons) aura lieu vendredi et samedi prochains à la salle omnisports d'Arzew (Oran), a-t-on appris hier auprès des organisateurs.

Cette compétition de deux jours, organisée par la ligue oranaise de judo en collaboration avec la Fédération algérienne (FAJ), verra la participation de 302 athlètes filles et garçons représentant des clubs et associations de différentes régions du pays.

Le programme de ce championnat national, qui sera encadré par 36 arbitres fédéraux, prévoit le déroulement des éliminatoires et finales dans sept catégories de poids pour les judokas garçons de -60kg, -66kg, -73kg, -81kg, -90kg, -100kg et plus de 100kg. Les filles se disputeront, quant à elles, les titres des -48 kg, -52kg, -57kg, -63kg, -70kg, -78 et +78kg, ont précisé les organisateurs.

APS

HANDBALL MASCULIN Le Qatar réussit «son» championnat du monde

Le rideau est tombé dimanche sur le championnat du monde-2015 de handball à Doha avec la consécration logique de la France en finale aux dépens du Qatar (25-22) qui a été à la hauteur de l'événement tant sur le plan organisationnel que celui sportif.

Tout a commencé le 15 janvier dernier par une cérémonie d'ouverture qui a laissé bouche bée les spectateurs et s'est terminé par une autre sublime et riche en couleurs qu'ils se subjuguent, en présence de l'émir du Qatar, cheikh Tamim ben Hamad al-Thani. Durant 18 jours de compétition, les 24 équipes en lice se sont livrées à des «batailles» sur le terrain et c'est finalement à la France, un des favoris en puissance, qu'est revenu le dernier mot, après avoir sorti notamment le champion du monde-2013, l'Espagne, en demi-finales. Quant au pays organisateur, il en a surpris plus d'un en terminant vice-champion du monde avec un bilan de sept victoires et deux défaites (contre la France en finale et face à l'Espagne en phase de poules). Avec son mix de joueurs étrangers de plusieurs nationalités (bosnien, tunisienne, iranienne, française, égyptienne, cubaine, espagnole, monténégrine et bien

sûr qatarien), le Qatar est devenu le premier pays non-européen à atteindre le dernier stade de la compétition. Interrogé à chacune de ses sorties médiatiques sur le fait de travailler avec une équipe «mosaïque», l'entraîneur espagnol du Qatar, Valero Rivera Lopez, champion du monde en 2013 avec les Ibériques, n'a jamais voulu entrer dans la polémique et refusait de répondre, assurant avoir de la chance d'avoir sous ses ordres de tels joueurs. La déception de la finale perdue passée, les champions d'Asie en titre ont fêté comme il se doit leur médaille d'argent au championnat du monde qatari qui pourrait marquer un tournant dans l'histoire du handball mondial.

Une organisation parfaite

Ce tournoi a été une occasion pour le Qatar de prouver une nouvelle fois qu'il pouvait être à la hauteur et réussir l'organisation d'un grand événement, tellement tout a été réglé comme une montre suisse, selon les observateurs présents à Doha.

Entraînements, matchs, transport, restauration, communication, animation... Rien n'a été laissé au hasard par les Qatariens qui ont organisé un tournoi tout simplement parfait. Venus en force des quatre coins du monde



pour couvrir cet événement, les journalistes ont tout simplement été «choyés» et ont eu tout sous la main pour travailler dans les meilleures conditions. La presse a ainsi eu droit notamment à des navettes desservant les salles à partir des hôtels jusqu'à l'heure de la finale, la restauration gratuite sur les lieux de compétition, des écrans dans chaque zone de salle pour ne rien rater des rencontres et l'accès à la base de données du Mondial pour avoir toutes les statistiques des rencontres. Quant aux trois salles ultra-modernes (Lusail, Duhail et Ali-Bin Hamad-Al Attiyah arena) qui ont abrité les 84 rencontres du tournoi, elles sont de vrais joyaux architecturaux. La reconnaissance du président de la Fédération internationale de handball (IHF), l'Egyptien Hassan Moustafa, lors de la cérémonie de clôture est édifiante: «Le Mondial-2015 est

le meilleur jamais organisé depuis toujours». Une déclaration qui met d'ores et déjà la pression sur les épaules de la France, organisatrice du prochain championnat du monde masculin en 2017. Après avoir organisé, entre autres, les jeux panarabes-2011, les championnats du monde-2014 de natation en petit bassin, le Grand Prix moto sur le circuit international de Lusail (qui est une des épreuves du championnat du monde de vitesse moto) et enfin le Mondial-2015 de handball, le Qatar se tourne maintenant vers son plus grand défi, à savoir le Mondial de football qu'un pays arabe abritera pour la première fois en 2022. Mais avant, il devra convaincre la Fédération internationale de football (FIFA) d'organiser cette coupe du monde en été, quand la température dépasse les 50 degrés. Réponse en mars-2015.

AFROBASKET-2015/PHASE RETOUR DES QUALIFICATIONS L'Algérie en préparation en Turquie

La sélection algérienne de basket-ball s'est rendue hier en Turquie pour effectuer un stage d'une semaine en prévision de la phase retour des qualifications à l'Afrobasket et aux Jeux africains-2015, prévus du 13 au 15 février à Salé (Maroc), a indiqué la Fédération algérienne (FAB).

La délégation algérienne, conduite par le président de la Commission nationale des compétitions, Mohamed Boufendi, séjournera en Turquie du 2 au 9 février, avant de rentrer à Alger pour 48hoo, et c'est à partir de là qu'elle gagnera le Maroc le 11 février, soit deux jours avant l'entame de la compétition. Les Verts avaient effectué un premier stage de préparation à Alger, du 25 janvier au 1^{er} février, ponctué par deux



matches amicaux contre le Mali à la salle Harcha-Hacène. Les Algériens avaient remporté la première joute, disputée samedi (68-49), avant de s'incliner le lendemain (56-74) contre le même ad-

versaire. A l'issue de la phase "aller" des qualifications à l'Afrobasket et aux Jeux africains de 2015, disputée début janvier à Alger, la sélection algérienne, conduite par Ali Filali et son adjoint Toufik Chebani, occupe la première place de son groupe, avec 4 points.

L'Algérie devance le Maroc (2e avec 3 pts) et la Libye (3e avec 2 pts) après avoir remporté ses deux matchs à domicile, respectivement contre la Libye (88-63) et le Maroc (81-80). Au total, quatorze sélections disputeront l'Afrobasket-2015, dont le pays organisateur, la Tunisie et le tenant du titre, l'Angola. Par ailleurs, onze équipes seront qualifiées pour la 1re édition des Jeux africains de 2015, prévus au mois de juillet 2015, au Congo-Brazzaville.

Sudoku N°850

8	1	5	2	4	7	6	3	9
2	3	4	9	1	6	7	5	8
6	9	7	5	8	3	1	2	4
4	8	3	7	6	2	9	1	5
5	6	2	1	9	4	3	8	7
9	7	1	3	5	8	4	6	2
7	5	8	4	3	1	2	9	6
3	4	9	6	2	5	8	1	7
1	2	6	8	7	9	5	3	4

5	7	9	3	8	1	2	6	4
4	3	6	9	2	5	7	8	1
8	2	1	7	6	4	9	5	3
1	9	2	5	4	8	6	3	7
7	8	5	6	1	3	4	2	9
6	4	3	2	7	9	8	1	5
3	5	8	4	9	6	1	7	2
2	6	4	1	5	7	3	9	8
9	1	7	8	3	2	5	6	4

1	8	9	5	6	4	7	2	3
3	2	6	9	8	7	1	4	6
7	6	4	1	3	2	8	9	5
8	5	9	6	7	4	3	2	1

Solution

Mots Croisés N°851

SCRIPTURAIRE
AIOLI■SAUNER
LAPINE■IXODE
INA■SOUL■CUI
FORMOL■LATIN
I■TENERE■ART
COZES■PRIVEE
AL■S■BRAVOUR
TYR■MA■IE■M■
IMAGERIE■VIN
OPTERIONS■EU
NESLE■STABLE

Mots Fléchés N°851

FRAGMENTAIRE
O■RAIDISSEUR
ULCERE■AOUTE
DI■TENIR■AI■
ROUET■DIPOLE
ONC■TAONS■EN
ISCHEMIE■CRU
E■LISON■CRM
MIEN■LECHERE
EX■DOL■IEPER
NEGOCIATRICE
TROU■RUE■RUS

(1/4 DE FINALE) CÔTE D'IVOIRE-ALGÉRIE 3-1

Une participation en deçà des espérances

Présentée comme favorite en puissance, l'équipe algérienne de football a finalement raté sa sortie lors de 30e Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 en Guinée équatoriale (17 janvier-8 février), se faisant éliminer dimanche soir par la Côte d'Ivoire (3-1) en quarts de finale de l'épreuve.

Ayant réussi à passer le premier tour, en terminant à la deuxième place du groupe C derrière le Ghana, l'Algérie s'est vu opposer à une équipe ivoirienne - dirigée par le rusé Hervé Renard - plus déterminée et surtout plus réaliste, et qui ambitionne de reconquérir un trophée qui fuit la vitrine des Eléphants depuis...l'édition 1992 au Sénégal.

Mais la réalité est là et le football est souvent implacable. Il ne suffit pas de dominer pour faire des résultats et les Algériens l'ont appris à leurs dépens en laissant échapper une qualification qui leur tendait les bras au regard du jeu qu'ils ont produit et de leur supériorité manifeste.

«Ce soir, nous avons battu la meilleure équipe de ce tournoi. Il fallait rester lucides, bien organisés, et commettre moins de fautes. Au niveau du jeu, et dans la maîtrise du ballon, l'Algérie a été au-dessus de nous», a admis le coach des Eléphants à l'issue de la partie.



Des propos révélateurs confirmant que les Verts étaient devant une belle occasion de continuer leur bonhomme de chemin, dans un tournoi ouvert, qui a vu l'élimination de plusieurs séries de prétendants pour le sacre à l'image du Sénégal, de la Tunisie, ou encore du Mali.

«Il y a beaucoup de regrets car nous étions capables de faire une longue route dans cette CAN», estiment unanimement le staff technique et les joueurs au moment de faire le bilan de cette expédition en terre équato-guinéenne.

Une grande équipe se construit dans la douleur : «manque d'expérience des joueurs retenus, erreurs de jugement ou de coaching de Gourcuff, c'est un peu de tout cela» estime un des nombreux envoyés spéciaux de la presse française, qui souligne que si l'équipe algé-

rienne développe un beau jeu, elle est souvent absente au moment de la concrétisation et forcément elle se fait piéger», précise t-il.

Appelé à s'expliquer sur cette «désillusion», le coach français évoque «un manque d'efficacité en attaque» qui s'est avéré fatal et payé cash devant une équipe ivoirienne aux grandes individualités.

«On sort toujours plus grands de ce genre de tournoi»

Si certains joueurs ont fait preuve de naïveté sur certaines actions chaudes, à l'image de Soudani qui avait la balle du 1-0 au bout des pieds, Gourcuff a lui commis des erreurs tactiques en laissant en place le même dispositif tactique, selon des observateurs. Ces remarques sont étayées par les déclarations de l'entraîneur et des joueurs eux même. «Le foot-

ball est une question d'efficacité», ne cessait de répéter le technicien français, qui aura bien du mal à digérer cette élimination amère.

A l'instar de ses coéquipiers, le milieu de terrain Saphir Taïder éprouve le même sentiment de déception d'amertume et tente de trouver des explications à ce peu glorieux épisode de la sélection algérienne.

«Je suis déçu tout comme mes coéquipiers mais il faut positiver. L'équipe a prouvé qu'elle a de l'avenir. Maintenant la CAN est derrière, nous devons bien retenir la leçon. On sort toujours plus grands de ce genre de tournoi», a estimé le sociétaire de Sassuolo (Serie A italienne).

Côté statistiques, l'Algérie a marqué 6 buts lors de cette compétition, et en a encaissé 5. Le coach national Christian Gourcuff, qui devrait être reconduit dans ses fonctions en dépit de son échec à mener les Verts pour le dernier carré, comme le stipule son contrat objectif signé avec la Fédération algérienne (FAF), a utilisé 16 joueurs sur les 23 retenus, lors des quatre matches disputés par l'Algérie lors de cette CAN. Désormais, les Verts doivent tourner la page de cette CAN-2015, loin des espérances placées, et se projeter sur l'avenir et les prochaines échéances qui se profilent à l'horizon, notamment les éliminatoires de la CAN 2017, suivies de celles du Mondial 2018.



Saphir Taïder : «Il ne faut pas remettre en cause le travail effectué»

Le milieu de terrain de l'équipe nationale de football, Saphir Taïder, a estimé que les Verts sont capables de relever la tête, après leur élimination amère aux quarts de finale de la CAN-2015 en Guinée équatoriale, appelant à ne pas remettre en question le travail effectué «depuis plusieurs mois». «Cette équipe est composée de jeunes joueurs, capables de se surpasser à l'avenir et prouver à tout le monde qu'elle a du potentiel. Il ne faut surtout pas remettre en question le travail effectué depuis longtemps», a affirmé Taïder, à l'issue de la défaite concédée dimanche soir à Malabo face à la Côte d'Ivoire (3-1), synonyme d'élimination. Le joueur de Sassuolo (Serie A italienne) re-

grette cette élimination, qui ne reflète nullement, selon lui, le visage affiché par la sélection lors de cette rencontre. «C'est une élimination amère qui nous a fait très mal. C'est difficile de perdre un quart de finale de cette manière. Nous avons eu un moment d'inattention aux actions des deux premiers buts. Sur le plan du jeu, je pense qu'on a été meilleurs que les Ivoiriens», a-t-il ajouté. Pour Taïder, dont il s'agit de sa première CAN, après avoir pris part au Mondial 2014 au Brésil, cette élimination ne risque pas de «porter atteinte» au groupe, estimant que les joueurs sont décidés à se racheter en vue des prochaines échéances. «Cette équipe a beaucoup d'avenir devant elle, et je

pense qu'elle finira pas relever la tête prochainement. Nous aurions aimé gagner ce trophée tant désiré, attendu par tout un peuple, mais malheureusement ça n'a pas été le cas. On sort toujours plus grands de ce genre de tournoi», a souligné Taïder.

«Je suis très confiant pour l'avenir de la sélection, qui a besoin d'être encouragée dans ces moments difficiles», a-t-il ajouté.

L'équipe algérienne, présentée pourtant comme favorite en puissance pour le sacre final, a raté sa sortie équato-guinéenne, en dépit de ses moyens qui lui permettait d'aller au bout de cette compétition, qui reste ouverte à tous les pronostics.

mettre cette défaite tant on était meilleurs qu'eux. Il n'y a pas d'excuse, on a dominé les débats, mais les Ivoiriens ont été efficaces. Cette défaite n'arrêtera pas notre élan, on a d'autres challenges, on va poursuivre notre travail pour y arriver».



Gervinho (attaquant ivoirien) :

«C'était un match difficile face à une bonne équipe d'Algérie. Nous allons savourer cette belle qualification, et penser ensuite à notre match des demi-finales face à la RD Congo. Dans un registre personnel, je suis content d'avoir effectué mon retour, après deux matchs de suspension. Ce soir, nous avons vu une équipe ivoirienne très déterminée à aller jusqu'au bout de cette compétition».

DÉCLARATIONS D'APRÈS MATCH

Nabil Neghiz (entraîneur-adjoint de l'Algérie) :

«C'est une élimination amère, difficile à digérer. Le match était difficile face à une excellente équipe ivoirienne, qui a réussi à faire la différence grâce à ses individualités. Le match s'est joué sur de petits détails. Nous devons accepter la loi du football, il faut encourager cette équipe, d'autant qu'elle est jeune».



l'avantage, c'est frustrant et rageant en même temps. On est contents de la production qu'on a faite, mais déçus par l'issue finale de la rencontre. Nous devons nous remettre de cette déception, et penser aux prochaines échéances».

Hilal Soudani (attaquant algérien) :

«On a fait un grand match ce soir, mais la chance n'était pas de notre côté, la Côte d'Ivoire a eu trois occasions, elle les a concrétisées. On peut sortir de ce match la tête haute tant on a donné tout. C'est ça le football, il y a un vainqueur et un vaincu mais c'est tout de même difficile d'ad-



Aissa Mandi (défenseur algérien) :

«En dépit de cette élimination amère, je pense que nous avons sorti un gros match ce soir. Nous avons pu égaliser, mais on n'a pas pu prendre

Gourcuff : «Une élimination cruelle»



Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football, Christian Gourcuff, a qualifié de "cruelle" l'élimination de l'Algérie à Malabo face à la Côte d'Ivoire (1-3), aux quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2015 en Guinée équatoriale (17 janvier-8 février).

"Ce n'est pas la meilleure équipe qui a gagné ce soir. Sur le plan du jeu et de la volonté, y a rien à reprocher à l'équipe, même s'il y eu un problème d'efficacité, avec peu d'occasions. Pour moi il s'agit d'une élimination cruelle", a affirmé le coach des Verts lors d'une conférence de presse, tenue à l'issue de la partie, estimant que les Verts "ne méritaient pas cette élimination".

Menée au score à la mi-temps, l'équipe nationale a réussi à remettre les pendules à l'heure en seconde période grâce à Soudani, avant que la Côte d'Ivoire ne reprenne l'avantage d'abord par Bony, auteur d'un doublé, ensuite par Gervinho, au temps additionnel.

"Le deuxième but nous a fait mal, au moment où nous voulions prendre l'ascendant. L'adversaire n'était pas facile pour nous. Le football est une question d'efficacité. C'est dommage qu'on n'ait pu concrétiser les occasions procurées", a-t-il regretté.

Et d'enchaîner : "C'est des choses qui peuvent arriver, face à une équipe ivoirienne de haut standing. Voir la manière avec laquelle nous avons dominé la Côte d'Ivoire, ça laisse quand même beaucoup d'espoir".

Appelé à dresser le bilan de la participation algérienne lors de cette 30e CAN, le technicien breton s'est dit "déçu" sur le plan de jeu. "Sur l'ensemble de cette CAN, ça été un peu décevant sur le plan du rythme de jeu pour créer des décalages importants", a-t-il conclu.

..Je suis prêt à rester"

D'autre part, Christian Gourcuff a indiqué que son avenir ne dépendait pas de lui, après l'élimination des Verts.

"En ce qui me concerne, l'aspect contractuel n'est pas important. Si les responsables veulent que je continue à travailler, y a pas de soucis, je suis prêt à rester. Si ça ne serait pas le cas, y a aucun problème, je partirai", a affirmé le coach des Verts lors de la conférence de presse d'après match.

Christian Gourcuff avait succédé au Bosnien Vahid Halilhodzic, en août dernier, avec un contrat objectif qui stipulait de mener les Verts pour le dernier carré de la CAN 2015.

Outre son rôle à la tête de l'équipe A, le technicien français est également en charge de l'équipe A', composée de joueurs locaux.

BIEN QUE L'EN SOIT ÉLIMINÉE DE LA CAN-2015 Le sélectionneur des Verts Gourcuff devrait poursuivre sa mission

Saïd Ben

Le contrat du sélectionneur de l'Equipe nationale algérienne de football le Français Christian Gourcuff devrait se terminer juste après la défaite et donc l'élimination des Verts par la Côte d'Ivoire en quarts de finale de la CAN 2015 qui se poursuit en Guinée équatoriale.

Il est vrai que Christian Gourcuff avait succédé au Bosnien Vahid Halilhodzic, en août dernier, avec un contrat objectif qui stipulait de mener les Verts pour le dernier carré de la CAN 2015. Or, il se trouve que cet objectif n'a pas été atteint et de ce fait légalement et compte tenu du contrat programme, coach Gourcuff est en fin de mission. Seulement, il ne faut pas être ingrat. Il faut tout de même voir plus large avant d'enterrer une telle décision pour ne point déstabiliser la sélection. Coach Gourcuff a pris l'équipe algérienne dans un contexte bien particulier. Il avait d'ailleurs été en mission de supervision des Verts bien avant le Mondial 04. Et Halilhodzic savait qu'il ne serait plus le sélectionneur des Verts avec la présence de Gourcuff. La pression était lourde pour Gourcuff qui n'a jamais drivé une sélection. Et mieux encore, il n'a jamais participé à une expédition africaine. Pour lui comme les dix joueurs des 23 Verts qu'il a mené en Guinée équatoriale, cette édition 2015 de la CAN a été une «mission de découverte du football africain de haut niveau». En tous les cas et compa-



rativement à Halilhodzic qui avait aussi pris une sélection juste après un Mondial, Gourcuff a bien réussi son «examen». Halilhodzic a été éliminé avec les Verts au premier tour de la CAN 2013. Gourcuff ne l'a été qu'en quarts de finale de la CAN 2015 mais dans un groupe de la «mort» constitué du Sénégal, Ghana et Afrique du Sud avant de jouer contre la Côte d'Ivoire qualifiée dans l'autre groupe de la mort le «D». Le jeu des Verts s'est bien amélioré avec Gourcuff et son fameux 4-4-2 et toutes ses variantes. Les Verts imposent leur jeu mais du fait d'erreurs défensives et de manque de concentration et surtout de concrétisations des occasions créées, ils ont bel et bien perdu contre une sélection ivoirienne bien prénable. La preuve après l'égalisation de Soudani, les Ivoiriens ont même douté de leurs capacités avec les différents «montées» des Brâhim, Feghouli et consorts. Mais, le manque d'expérience a également joué

des tours aux courageux joueurs du sélectionneur Christian Gourcuff. Aujourd'hui, nul doute que le président de la FAF ait autorisé son sélectionneur de poursuivre son chemin et son travail avec les Verts et ce serait certainement une des questions à laquelle répondra Gourcuff lui-même lors du point de presse prévu ce matin à partir de 12h00 au Centre de Presse de l'OCO Mohamed Boudiaf (stade du 5 juillet) d'Alger. Evidemment le bilan de la participation des Verts dans cette CAN occuperait les débats entre journalistes et staff technique des Verts. Enfin il est important de signaler que Gourcuff a bien gagné la confiance des Algériens (ce qui n'est pas donné à quiconque) et pourrait désormais bien préparer les prochaines échéances à commencer par les éliminatoires de la prochaine CAN 2017 qui débuteront dès le mois de juin prochain. Alors bon courage coach !

S.B.

Madjid Bougherra : «C'était mon dernier match officiel avec la sélection»

Le capitaine de l'équipe algérienne de football, Madjid Bougherra, a indiqué dimanche dernier que le match face à la Côte d'Ivoire (défaite 3-1), disputé à Malabo, comportant pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2015 en Guinée équatoriale, était "son dernier officiel" avec les Verts.

"C'était mon dernier match officiel. En football, il faut savoir tourner la page. Je remercie le coach de m'avoir fait confiance, je remercie l'équipe nationale. Avec Gourcuff, il y a de l'avenir, et ça reste mon point de vu personnel", a affirmé Bougherra lors d'une conférence de presse, tenue à l'issue de la

partie. Le sociétaire d'Al-Fujairah (division 1 émiratie), avait annoncé qu'il allait prendre sa retraite internationale à l'issue de la CAN 2015.

Le joueur, qui a honoré aux "éléphants" sa 70e sélection, prendra part au mois de mars prochain au match amical prévu face au Qatar à Doha.

Revenant sur la "cruelle" élimination des Verts aux quarts de finale de la 30e CAN, Bougherra évoque des "regrets".

"Nous avons beaucoup de regrets sur ce match-là, on méritait un meilleur résultat. Nous avons eu des occasions, que nous avons malheureu-

vement pas pu concrétiser. Cette équipe est jeune avec une moyenne d'âge de 23-24 ans, elle pourra participer à trois CAN", a-t-il ajouté.

Et d'enchaîner : "C'est à travers les défaites qu'on progresse. On est très déçus de perdre, mais il faut accepter la loi du football", a souligné Bougherra.

Interrogé au sujet de Bougherra, le sélectionneur national, Christian Gourcuff, a tenu à rendre hommage à son capitaine.

"Je veux rendre hommage à Madjid. Il a fait une très belle sortie lors de cette CAN. J'ai décidé de le prendre pour encadrer les jeunes. Il nous a été très utile", a-t-il souligné.



L'équipe algérienne regagne Alger

L'équipe algérienne de football a regagné Alger, hier après-midi, en provenance de Malabo où elle a pris part à la 30e Coupe d'Afrique des nations (CAN-2015) qui se poursuit en Guinée équatoriale. Au salon d'honneur de l'aéroport, le sélectionneur des Verts, Christian Gourcuff a indiqué que sur l'ensemble de la compétition, «c'était un peu décevant sur le plan du rythme de jeu, insuffisant pour créer des décalages importants», mais qu'il a retenu plusieurs enseignements qui permettront à son équipe d'évoluer positivement à l'avenir». «Le tournoi s'est déroulé dans des conditions particulières. Je suis en Algérie pour un projet, c'est ma conception des choses. Je ne suis pas le genre d'en-



traîneurs qui démissionnent après un échec. Il faut aussi savoir gérer une déception», a ajouté le coach des Verts.

La délégation algérienne a été accueillie à l'aéroport Houari-Boumediene par le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, accompagné par les présidents des Commissions jeunesse et sports du Conseil de la nation et de l'APN. Etaient

également présents à l'accueil de l'équipe nationale, le président de la Ligue du football professionnel, M. Mahfoud Kerbalj ainsi que les membres du bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF).

Éliminé par la Côte d'Ivoire (1-3), dimanche soir à Malabo, en quarts de finale de l'épreuve continentale, la sélection algérienne avait quitté la capitale équato-guinéenne tôt le matin.

Les demi-finales de la CAN-2015 se joueront demain et jeudi, respectivement à Bata et Malabo. La Côte d'Ivoire sera opposée à la RD Congo, alors que la Guinée équatoriale défiera le Ghana.

APS

HAZARD... POURQUOI LA PORTE N'EST PLUS FERMÉE !

Le PSG n'a pas insisté. Handicapé par le fair-play financier, le PSG n'avait pas les moyens de lutter. L'été prochain, la situation pourrait être différente. Déjà, le PSG pourrait avoir d'autres moyens. Les moyens de faire plier les Blues. Du moins de mettre une grosse pression sur Chelsea. Ensuite, Chelsea pourrait être beaucoup plus ouvert à la discussion.



SNEIJDER PROCHE DE MANCHESTER UNITED

L'international Néerlandais de Galatasaray, Wesley Sneijder, pourrait s'engager à Manchester United dans les heures à suivre. Alors que les rumeurs de départ de Wesley Sneijder n'étaient plus d'actualité depuis quelques semaines, le meneur de jeu néerlandais pourrait finalement quitter Galatasaray. Selon le Daily Express, Manchester United serait en effet prêt à passer à l'offensive pour l'ancien pensionnaire du Real. Les Red Devils pourraient formuler une offre de 20 millions d'euros dans les heures qui viennent pour finaliser ce dossier. La Juventus, longtemps intéressée, aurait abandonné cette piste.

MARQUINHOS UNE ULTIME OFFENSIVE

Si Marquinhos retrouve du temps de jeu avec le PSG depuis son repositionnement sur le flanc droit, Manchester United garderait l'espoir d'attirer le défenseur brésilien avant la fin du mercato hivernal.

Ainsi, le journal britannique The Sun nous apprend que les Red Devils n'hésiteraient pas à formuler une offre de 35 millions de livres, à savoir 46,7 millions d'euros, pour l'ex-footballeur de l'AS Rome. Alors que le club mancunien dispose encore de quelques heures pour

y

croire,
on ne voit
pas pour quelle
raison le board parisien
acceptera de se séparer du natif de
São Paulo, désormais préféré au Néerlandais Gré-
gory van der Wiel.

GRIEZMANN MARQUE ENCORE

Après la victoire du Real Madrid un peu plus tôt, l'Atletico Madrid s'est également imposé sur la pelouse d'Eibar (1-3) samedi soir, lors de la 21^e journée de Liga. En grande forme actuellement, Antoine Griezmann a encore marqué (5^e), avant que Mario Mandžukic n'inscrive un doublé (23^e, 25^e). A peine une demi-heure de jeu et les débats étaient pliés. Federico Piovaccari a sauvé l'honneur (89^e).



Walcott attend Tottenham de pied ferme

Théo Walcott, qui s'était gravement blessé lors du derby face à Tottenham l'an passé, a hâte d'en découdre avec le rival londonien des Gunners. Vainqueur pour son retour en tant que titulaire en Premier League cet après-midi face à Aston Villa, Théo Walcott a déjà évoqué le derby face à Tottenham qui aura lieu la semaine prochaine. L'international anglais voit un duel compliqué même s'il pense que les Spurs ne seront pas en capacité de terminer la saison devant Arsenal.



DZEKO FAIT SALIVER FENERBAHÇE

ESPN révèle que l'international bosnien de Manchester City, Edin Dzeko, figure sur les tablettes de Fenerbahçe. Son contrat expire en juin 2018. Edin Dzeko va-t-il quitter Manchester City ? Selon une information révélée par ESPN, l'attaquant bosnien serait dans les petits papiers de Fenerbahçe. Reste à savoir si cette option intéresse le joueur qui pourrait voir son temps de jeu fondre comme neige au soleil avec l'arrivée de Wilfried Bony chez les Skyblues. Depuis le début de la saison, il a inscrit deux buts en treize matches de championnat.

ROBBEN : «LA C1 EST NOTRE OBJECTIF»



Dans un entretien exclusif accordé à Téléfoot, Arjen Robben est revenu sur les objectifs du Bayern Munich qu'il croit en progression.

Quatrième du dernier Ballon d'Or, Arjen Robben s'est affirmé comme l'un des tous meilleurs joueurs du monde grâce notamment à une très belle Coupe du monde avec les Pays-Bas. Champion d'Allemagne avec le Bayern, le Néerlandais espère gagner le nouveau la Ligue des champions avec le club bavarois.

"La Ligue des champions, c'est notre objectif, d'autant que la finale aura lieu à Berlin. Nous n'avons pas besoin de nous habituer à jouer ensemble, nous avions déjà la même équipe et le même entraîneur l'année dernière, je crois que nous avons progressé", a ainsi déclaré le joueur de 31 ans.

Pour ce faire l'ailier virevoltant fait confiance à son entraîneur, Pep Guardiola, qu'il érige en maître tactique. "Pep Guardiola respire le football. Il pense au foot 24 heure sur 24, et tactiquement, c'est le meilleur au monde. C'est un privilège de travailler avec lui. J'ai 31 ans mais j'ai encore des choses à apprendre de lui".

el khedra

La nouvelle offre 100% foot en édition limitée

**NOUS AVONS LA TACTIQUE,
VOUS AVEZ LES BONUS.**



50% de bonus offert vers tous les réseaux
en national à chaque match des Verts.



www.mobilis.dz

DK NEWS

موبيليس
mobilis®

Anep : 305 098 du 03/02/2015